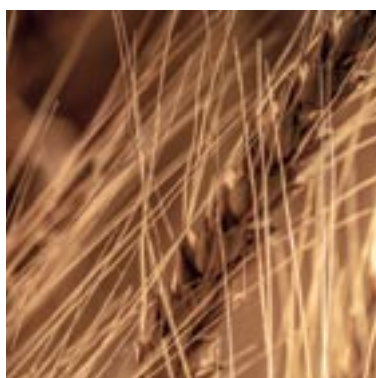
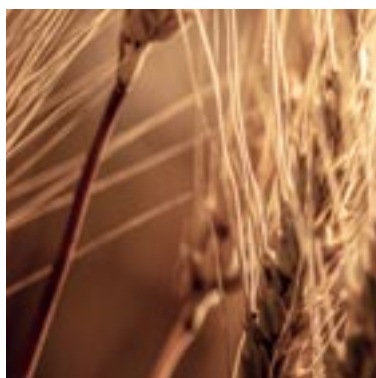


Rapport d'activités 2019



Communauté
d'Agglomération
du Pays de Meaux



Pays
de
Meaux
Communauté d'agglomération



2019 EN UN CLIN D'OEIL !

MUSÉE DE LA GRANDE GUERRE

Un après centenaire réussi pour le Musée de la Grande Guerre



La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux est heureuse du succès rencontré par son équipement touristique et culturel phare, le Musée de la Grande Guerre. En 2019, ce sont plus de 100 000 spectateurs qui sont venus visiter notre musée ! Cela marque la 4^e meilleure affluence du musée, après la première année d'exploitation du musée en 2012, ainsi que les années 2014 et 2018 qui ont une fréquentation très forte renforcée par les animations du centenaire de la Grande Guerre.

En 2019, les visiteurs sont venus nombreux du monde entier et de toutes les générations participer aux événements proposés par le musée (expositions temporaires, conférences, commémorations). Ils ont grandement profité de la diversité des parcours, activités et animations proposés. Car au Musée de la Grande Guerre, il y en a pour tous les goûts et tous les âges et l'équipe du Musée est particulièrement attentive à ce que chacun trouve ce qui lui correspond.

SPORTISSIMEAUX

En 2019, les 7 et 8 septembre

Cette manifestation, très prisée par les habitants du Pays de Meaux, a été une nouvelle fois l'occasion de prouver le dynamisme du tissu sportif communautaire, grâce à la présence d'associations sportives toujours plus nombreuses et à des démonstrations continues. SportissiMeaux, dont le concept reste unique en Île-de-France, est le 1^{er} forum associatif seine-et-marnais. L'espace Cultur'àMeaux, inauguré en 2016, était de nouveau présent et a offert aux familles la possibilité d'inscrire leurs enfants aux disciplines artistiques et culturelles. Ce rendez-vous important pour les activités de toutes les générations draine entre 8 000 et 10 000 visiteurs.



BIBLIOBUS



Depuis 2005, le bibliobus intercommunal constitue un véritable réseau de lecture publique itinérant sur l'ensemble du territoire de la CAPM.

Alliant convivialité et culture, il s'agrandit pour assurer un accueil encore plus agréable avec un jardin d'été et des arrêts tout public toujours plus nombreux. Ce service, qui

vient compléter les offres de lecture déjà existantes sous forme associative ou municipale dans les communes de l'Agglomération, témoigne de la politique culturelle sur notre territoire et de la force de l'engagement de la CAPM dans ce domaine.

LA MULTIPLICATION DES PME SUR LE PAMP

Inauguré en 2015, le Parc d'Activités du Pays de Meaux est une locomotive pour l'emploi par l'implantation et le développement d'entreprises. Grâce à sa localisation géographique stratégique, à sa connexion aux grands axes routiers et autoroutiers et à son environnement, il a déjà séduit de grands noms : Immochan, Prologis, C&A, GEFEC ou encore GACHES Chimie, WIAME VRD et Kilic.



Dans ce cadre architectural soigné et offrant des services de qualité, les nouvelles entreprises ne cessent de se multiplier et ont d'ores-et-déjà abouti à la création de 2000 emplois. Le territoire devient un poumon attractif, pratique, innovant et commercial !

Sommaire

PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

- L'organisation 10
- Les membres du conseil
communautaire 11
- Les commissions thématiques 16
- Le budget 18

UN AN D'ACTIONS ET DE RÉSULTATS AU SERVICE DU PAYS DE MEAUX

- Réaliser un pôle économique
et commercial majeur 22
- Favoriser au quotidien l'emploi
pour tous 28
- Limiter l'ampleur du changement
climatique 36
- Promouvoir le Musée de la
Grande Guerre 62
- Développer un accès à la culture
pour tous 68
- Initier une politique sportive
ambitieuse 72
- Impulser une politique volontariste
de l'Habitat 78
- Œuvrer activement à la sécurité de
tous 86
- Optimiser l'offre de transports 90
- Assurer une collecte des déchets
efficace, responsable et durable 93
- Aller vers un territoire 100%
numérique 98

La Petite Enfance sur le territoire 102

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- La CAPM intervient dans les
22 communes 114
- 131 délibérations pour 5 conseils 118
- La charte de la CAPM 130
- Les 22 communes de la CAPM 132



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La Communauté d'Agglomération déploie ses forces pour rendre toujours plus attrayant, dynamique et agréable notre territoire. Nous soutenons et mettons en œuvre de nombreuses politiques au service des communes qui compose le Pays de Meaux.

L'aventure du Pays de Meaux, débutée en 2003, se poursuit aujourd'hui. Ces dernières années, la CAPM a accueilli de nouveaux membres pour porter le nombre de communes à 22 en 2017, puis à 26 en 2020. L'accueil régulier de nouvelles communes est un beau témoignage de l'attractivité de notre agglomération. Cela nous oblige à poursuivre notre mission pour l'intérêt des habitants.

Avec la mobilisation de l'ensemble des élus, nous avons porté de grands projets structurants pour l'agglomération, comme la commercialisation du Parc d'Activité du Pays de Meaux (PAPM) ou le développement de l'offre touristique du Musée de la Grande Guerre. Notre territoire est également pionnier en matière de protection environnementale. La production d'énergies renouvelables, grâce à l'implantation d'un grand parc photovoltaïque, ainsi que la méthanisation, qui réduit les émissions de CO₂ et valorise le travail de nos agriculteurs, en sont des exemples forts de cet engagement.

Ceci est mené dans un contexte financier toujours plus difficile pour les collectivités territoriales qui voient leurs dotations diminuées. C'est grâce au travail des élus et des agents de l'intercommunalité que nous pouvons poursuivre notre projet aux services des habitants. La réalisation de ces actions bénéfiques est une grande fierté pour moi et mes amis élus.

Le rapport d'activités pour l'année 2019, que je vous présente, vous donnera une vision aussi exhaustive que possible de ces actions mises en œuvre au quotidien.

Nous avons encore tant de choses à faire ensemble. Vous pouvez compter sur ma détermination pour continuer notre développement. Notre volonté première est toujours intacte : faire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux un lieu de vie où chaque habitant peut travailler, se divertir, se cultiver et vivre heureux.

Très bonne lecture à toutes et à tous.

Bien fidèlement à vous
Jean-François Coppi

Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Pays de Meaux,
Maire de Meaux.

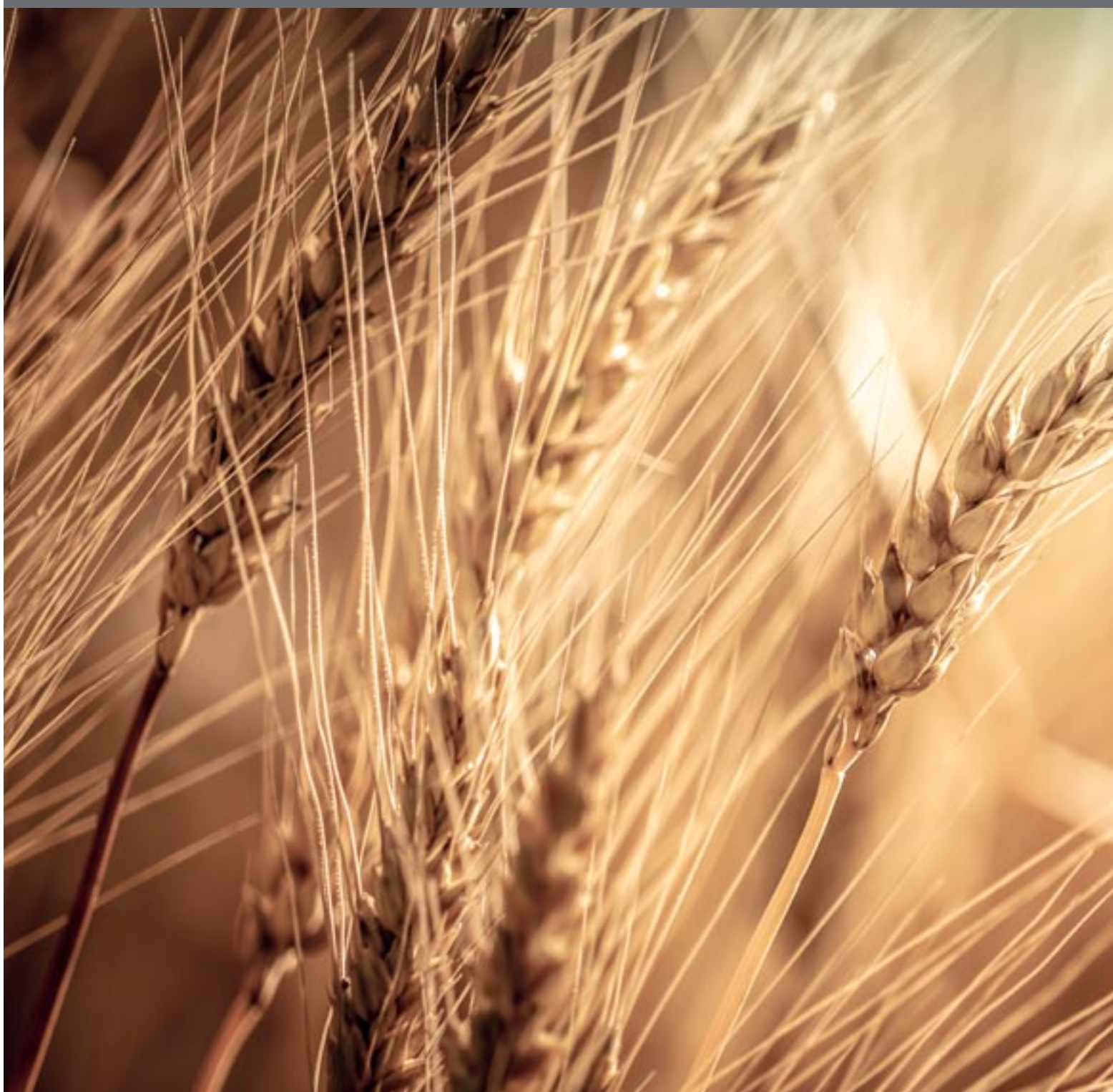
Le Pays de Meaux en 2019

- **22** communes
- **17 000** hectares
- **104 969** habitants
- **11 865** établissements actifs fin 2020 (source CCI 2020)
- **32 964** postes salariés fin 2017 (source Insee)



Présentation instituti moyens financiers et

Garantir le respect de la spécificité des communes membres
accru et une solidarité plus affirmée de notre territoire, telle



onnelle, humains

tout en permettant un dynamisme
est notre ambition.

Dotée de compétences élargies et d'institutions solides, la CAPM poursuit un même objectif depuis sa création : proposer aux habitants une meilleure qualité de vie dans le respect des spécificités de chaque commune. Cinquième année de mandat du Conseil communautaire, 2019 est marquée par la réalisation de nombreuses actions.



PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

22 communes rassemblées au cœur de la Seine-et-Marne

Depuis sa création le 1^{er} janvier 2003, la CAPM regroupe 18 communes : Barcy, Chambry, Chauconin-Neufmontiers, Crégy-lès-Meaux, Fublaines, Germigny-l'Évêque, Isles-lès-Villenoy, Mareuil-lès-Meaux, Meaux, Montceaux-lès-Meaux, Nanteuil-lès-Meaux, Penchard, Poincy, Trilbardou, Trilport, Varreddes, Vignely et Villenoy. En 2017, les communes de Forfry, Gesvres-le-Chapitre, Monthyon et Saint-Soupplets ont rejoint la CAPM portant ce nombre à 22.

Au cours des travaux de création de la CAPM, le souci constant était de permettre à chaque commune de participer, **en respectant totalement les équilibres** entre la commune-

centre de Meaux, les 6 communes dites "moyennes" et les 15 communes dites "rurales". Plus de dix ans après la naissance de la CAPM, c'est toujours cette même logique qui oriente ses travaux. La CAPM exerce ses compétences comme communauté de moyens **au service des habitants du Pays de Meaux dans le respect du principe d'autonomie des villes.**

Au cœur du département de Seine-et-Marne, à deux pas de Roissy et de Marne-la-Vallée et à proximité de Paris, la CAPM occupe une **position géographique stratégique** qui lui confère un fort potentiel économique, social et culturel. Alliant tout à la fois urbanité

► CHIFFRES CLÉS

MEAUX

56 144 Meldois
1 500 hectares

NANTEUIL-LÈS-MEAUX

6 309 Nanteuillais
760 hectares

TRILPORT

5 080 Trilportais
1 100 hectares

CRÉGY-LÈS-MEAUX

5 001 Crégysois
360 hectares

VILLENOY

4 525 Villenoisiens
740 hectares

MAREUIL-LÈS-MEAUX

3 524 Mareuillois
717 hectares

CHAUCONIN NEUFMONTIERS

3 360 Coconiens
1 740 hectares

SAINT-SOUPPLETS

3 262 Sulpiciens
1 378 hectares

VARREDES

1 986 Varredoïses
800 hectares

MONTHYON

1 746 Monthyonnais
1 211 hectares

FUBLAINES

1 296 Fublainois
550 hectares

Faire plus, ensemble pour l'amélioration de la qualité de vie des habitants, la préservation de l'environnement et la dynamisation du territoire.

C'est la devise de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.

et ruralité, la CAPM est caractérisée par la diversité et la complémentarité de ses communes. Ce formidable atout peut s'illustrer en quelques chiffres : 22 communes, 17 000 hectares, 104 969 habitants, 11 865 établissements, 32 964 postes salariés fin 2017.

Mieux connaître les travaux de la CAPM

Privilégiant la proximité avec ses habitants, la CAPM présente ses missions, ses atouts et ses activités sur son **site internet et sur les réseaux sociaux**. Ces supports sont un trait d'union entre les élus du Pays de Meaux et les acteurs présents sur le territoire (habitants, actifs, entreprises et autres partenaires).

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES :

- Développement économique d'intérêt communautaire
- Aménagement de l'espace communautaire
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville dans la communauté.

COMPÉTENCES OPTIONNELLES :

- Aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie.

COMPÉTENCES FACULTATIVES :

- Création et gestion d'aires d'accueil de gens du voyage
- Développement des NTIC
- Développement de l'enseignement sportif, artistique et culturel
- Possibilité d'aménagement des friches
- Aménagement des rives de la Marne et autres cours d'eau
- Aménagement et gestion des terrains de grands passages
- Pôles d'échanges multimodaux
- Petite enfance
- Tourisme.

GERMIGNY-L'ÉVÊQUE

1 289 Germignois
1 176 hectares

PENCHARD

1 111 Penchardais
430 hectares

CHAMBRY

1 011 Chambrysiens
980 hectares

ISLES-LÈS-VILLENY

910 Insuvilets
700 hectares

TRILBARDOU

699 Triboulois
795 hectares

POINCY

668 Pepitois
620 hectares

MONTCEAUX-LÈS-MEAUX

594 Monticellois
472 hectares

BARCY

340 Barciens
700 hectares

VIGNELY

340 Vigneliens
360 hectares

FORFRY

192 Forfrysiens
580 hectares

GESVRES-LE-CHAPITRE

147 Gesvrois
423 hectares

Source : INSEE

PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

L'ORGANISATION

Assurer un **développement efficace, harmonieux et durable** de son territoire, telle est la finalité de la CAPM.

Pour ce faire, un certain nombre de domaines ont été reconnus d'intérêt communautaire pour chaque compétence. La CAPM s'est alors engagée à les gérer.

Trois instances de décision assurent, par leurs décisions, la gestion de ces domaines :

- Le Conseil communautaire, assemblée délibérante composée de 68 élus qui adopte les décisions de la CAPM ;

- 15 commissions thématiques, en charge de la préparation des dossiers soumis au Conseil communautaire ;

- Le bureau communautaire, composé du Président et des Vice-Présidents et qui définit les grands axes de la politique intercommunale.

Afin de mettre en œuvre les décisions et orientations votées par les élus, la CAPM dispose d'une administration composée de 319 agents aux compétences pluridisciplinaires.



LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'assemblée délibérante est composée de 68 conseillers communautaires élus au suffrage universel direct lors des dernières élections municipales et communautaires. La loi fixe le nombre de sièges en fonction du nombre d'habitants dans l'ensemble de l'Agglomération. Chaque commune est représentée par un ou plusieurs conseillers compte tenu de la population.

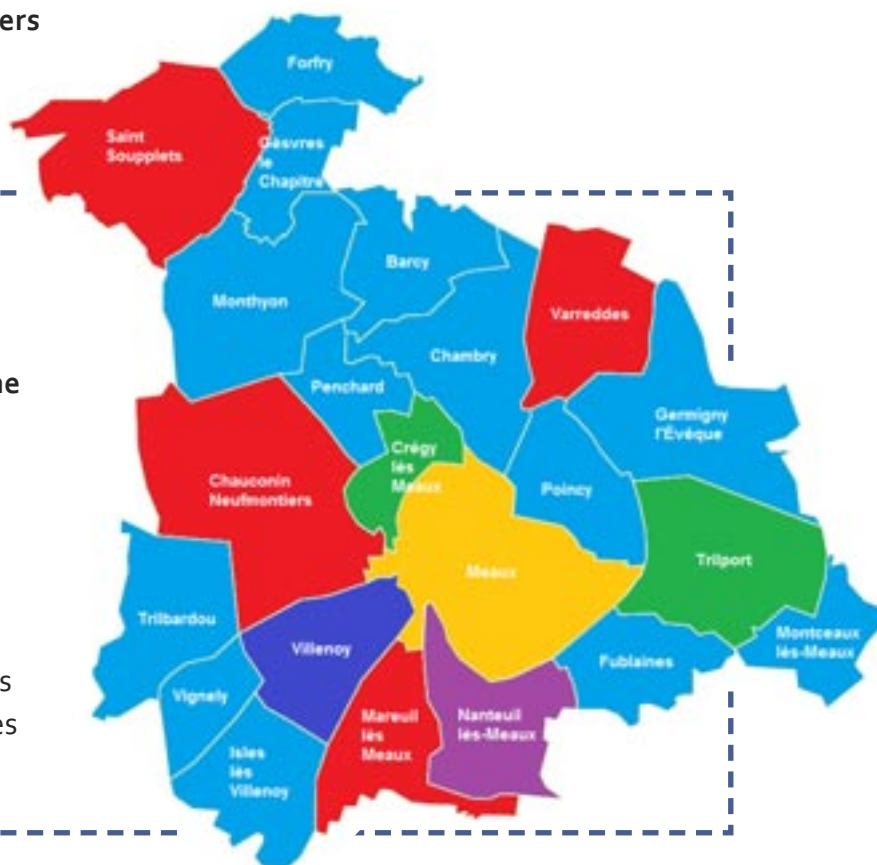
Tous les deux mois, les 68 délégués communautaires se réunissent en assemblée plénière pour adopter officiellement, à la majorité, les décisions de la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux. Ces réunions du Conseil communautaire sont ouvertes au public.

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PAR COMMUNE

Strate démographique de la commune

Nombre de sièges

- ▶ 0 à 1 699 habitants : 1 siège
- ▶ de 1 700 à 3 299 habitants : 2 sièges
- ▶ de 3 300 à 4 499 habitants : 3 sièges
- ▶ de 4 500 à 49 999 habitants : 4 sièges
- ▶ de 5 000 à 49 999 habitants : 5 sièges
- ▶ de plus 50 000 habitants : 31 sièges



PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS



LES ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE MEAUX

Jean-François COPÉ

Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, délégué au Développement Économique



Régis SARAZIN

Vice-Président délégué au Développement Durable, aménagement des berges, à la circulation douce à la Sécurité et prévention de la délinquance

NANTEUIL-LÈS-MEAUX



Anne DUMAINE

Vice-Présidente déléguée à l'Habitat, au Logement et à l'Aménagement urbanistique

PENCHARD



Bernard LOCICIRO

Vice-Président délégué au Développement Economique, l'Emploi et l' Insertion

MEAUX



Christian ALLARD

Vice-Président délégué aux Sports et aux Installations sportives

MEAUX



68 délégués communautaires titulaires
+ 319 agents administratifs
= ce sont près de 400 personnes qui se
mobilisent au service des habitants du
Pays de Meaux !



Jean-Michel MORER
Vice-Président délégué aux
Transports, à la Voirie et aux
Parcs de Stationnement
TRILPORT



Daniel BERTHELIN
Vice-Président délégué
au Personnel
POINCY



Olivier MORIN
Vice-Président délégué au
Tourisme et au Numérique
MEAUX



William LEPRINCE
Vice-Président délégué
aux Gens du voyage
MAREUIL-LÈS-MEAUX



Jacques DREVETON
Vice-Président délégué à
la Gestion des déchets
TRILBARDOU



Muriel HERICHER
Vice-Présidente déléguée à
la Culture, à l'Enseignement
culturel et au Patrimoine
MEAUX



Michel VENRIES
Vice-Président délégué
à la Petite enfance
VILLENROY



Jean PIAT
Vice-Président délégué à
la Communication, aux
Manifestations et à
la Vie associative
VIGNELY



Stéphane DEVAUCHELLE
Vice-Président délégué au
développement des relations
avec les zones aéroportuaires
de Paris CDG, le Bourget,
et le Grand Roissy
SAINT-SOUPPLETS



PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Pierre-Edouard DHUICQUE
BARCY



Katia VACHER
(suppléante)
BARCY



Dominique DELAHAYE
CHAMBRY



André DELALANDE
(suppléant)
CHAMBRY



Danielle RUBAL
MAREUIL-LÈS-MEAUX



Jean-François PARIGI
MEAUX



Michel BACHMANN
CHAUCONIN-NEUFMONTIERS



Marie LEAL
CHAUCONIN-NEUFMONTIERS



Gérard CHOMONT
CRÉGY-LÈS-MEAUX



Guy PIPET
CRÉGY-LÈS-MEAUX



Colette JACQUET
MEAUX



Corinne PONOT ROGER
MEAUX



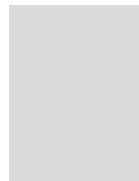
Joëlle BORDINAT
CRÉGY-LÈS-MEAUX



Jacques NEDELLEC
CRÉGY-LÈS-MEAUX



Alain BON
FORFRY



Martine MAISSE
(suppléante)
FORFRY



Marie-Cécile SCHMIDT
MEAUX



Alain BOURGEOIS
MEAUX



Patrick BRIET
FUBLAINES



Emmanuelle DELOZANNE
(suppléante)
FUBLAINES



Aline MARIE MELLARE
GERMIGNY L'ÉVÈQUE



Alain BRIAND
(suppléant)
GERMIGNY L'ÉVÈQUE



Alain MERAT
MEAUX



Chantale GILEWSKI
MEAUX



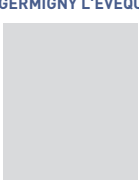
Daniel MAURICE
GESVRES-LE-CHAPITRE



Emmanuel MAURICE
(suppléant)
GESVRES LE CHAPITRE



Emmanuel BOURGEOIS
ISLES-LÈS-VILLENY



Frédéric HERVIER
(suppléant)
ISLES-LÈS-VILLENY



Pascal HEMERY
MEAUX



Michèle NOUBLANCHE
MEAUX



**Hamida REZEG
MEAUX**



**Evelyne VAISSIERE
MEAUX**



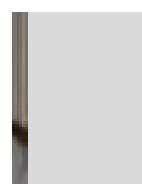
**Ouahid ABASSI
MEAUX**



**Martial SOUVERAIN
MEAUX**



**Béatrice ROULLAUD
MEAUX**



**Michel BELIN
MONTCEAUX-LÈS-MEAUX**



**Emmanuelle VIELPEAU
MEAUX**



**Saly DIOP
MEAUX**



**Claude CIELECKI
(suppléant)
MONTCEAUX-LÈS-MEAUX**



**Claude DECUYPERE
MONTHYON**



**Jean-Luc PECHARMAN
(suppléant)
MONTHYON**



**Hélène CHOPART
NANTEUIL-LÈS-MEAUX**



**Alexandra
KELLER-BOURILLON
MEAUX**



**Fernando RODRIGUES
MEAUX**



**Claude MILLION
NANTEUIL-LÈS-MEAUX**



**Catherine AMADO
NANTEUIL-LÈS-MEAUX**



**Philippe BOTTIN
NANTEUIL-LÈS-MEAUX**



**Pascal TUFFIN
(suppléant)
PENCHARD**



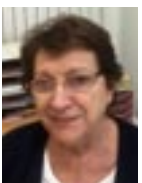
**Didier ATTALI
MEAUX**



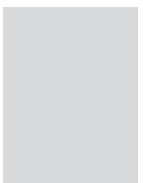
**Emilie BUFFE
MEAUX**



**Jean Jacques POIREL
(suppléant)
POINCY**



**Françoise LOGEROT
(suppléante)
SAINT SOUPPLETS**



**Matthieu FOURNY
(suppléant)
TRILBARDOU**



**Gérard MORAUX
TRILPORT**



**Laurent GUILLAUME
MEAUX**



**Virginie HUBLET
MEAUX**



**Danielle BOURGUIGNON
TRILPORT**



**Eric KRAEMER
TRILPORT**



**Jean-Pierre MENIL
VARREDES**



**Isabelle CARTIER
VARREDES**



**Christian PASTOR
MEAUX**



**Chantal MENNESSON
MEAUX**



**Frédéric GROSJEAN
(suppléant)
VIGNELY**



**Gilbert LAMOTTE
VILLENY**



**Mireille ENDRESS
VILLENY**

PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les 15 commissions thématiques sont le lieu où naissent et se développent les nouvelles actions de la CAPM.

Composées chacune de 10 à 35 délégués, les 15 commissions thématiques se réunissent régulièrement dans l'une des 22 mairies de la CAPM. Elles se tiennent sous la présidence d'un élu et en présence du Vice-Président en

charge du domaine concerné. Avec l'aide des services administratifs de la CAPM, les délégués proposent, échangent, développent et évaluent les politiques qui sont et qui seront mises en œuvre.

Les 15 commissions thématiques de la CAPM

- Développement économique, Emploi et insertion ;
- Développement durable, Aménagements des berges et Circulations douces ;
- Gestion des déchets ;
- Transports, Voirie et Parcs de stationnement ;
- Gens du Voyage ;
- Équipements culturels, Culture et Enseignement Culturel et Artistique, Patrimoine ;
- Sports et Équipements sportifs ;
- Habitat, Logement et Aménagement Urbanistique ;
- Relations extérieures, Manifestation et promotion du Pays de Meaux ;
- Économie numérique, Réflexion sur les nouvelles Compétences ;
- Finances et charges transférées ;
- Administration générale et personnel ;
- Prévention de la Délinquance / Sécurité ;
- Politique de la Ville ;
- Petite Enfance.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Organe exécutif de l'Agglomération, le bureau communautaire est composé du Président de la CAPM et des 13 Vice-Présidents qui ont chacun en charge une délégation.

Le bureau communautaire s'est réuni tous les 15 jours en 2018. En présence du DGS et du directeur de cabinet, il valide les projets présentés par les 15 commissions et

permet de définir les grands axes de la politique intercommunale et de juger de leur faisabilité, notamment en matière financière.



PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS



UN BUDGET MAÎTRISÉ AU SERVICE DU PAYS DE MEAUX À 22 COMMUNES

Pour l'année 2019 le budget principal de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux à 22 communes s'élevait à 65,5 millions d'euros (fonctionnement et investissement).

Pour rappel, les principaux services gérés par la CAPM en 2019 sont :

les Ordures Ménagères, la Communication, l'Action économique, le PP2C, la Maison de la Justice et du Droit, le Musée de la Grande Guerre, le Bibliobus, les ZAE, le service Patrimoine Art et Histoire, la Petite enfance, le Conservatoire et l'Harmonie, la Propreté urbaine, le RAM intercommunal, l'Ecole des sports, le Cops, l'Urbanisme, les Transports.

Le Budget principal primitif, donc prévisionnel de la CAPM, voté en 2019 était de :

- En fonctionnement : 57,4 M€;
- En investissement : 8.1 M€.

Le compte administratif 2019 quant à lui retrace les opérations de l'année écoulée.

Il a été adopté durant le Conseil Communautaire du 3 juillet 2020. Le résultat est le suivant :

- Résultat de clôture en fonctionnement : + 9,7 millions €
- Solde d'exécution en investissement : - 1,8 millions €
- Soit un résultat net excédentaire : + 7,9 millions €

Les services de la CAPM s'autofinancent !

Quelques exemples :

	Dépenses	Recettes	Taux d'autofinancement
Harmonie Conservatoire	2 186 999,53 €	183 978,94 €	8%
Piscines	1 953 447,73 €	372 750,81 €	19%
Petite enfance	460 148,81 €	315 278,37 €	69%
Police intercommunale	247 471,73 €	182 444,44 €	40%
Musée de la Grande Guerre	2 206 132,84 €	631 263,03 €	29%

Les services de la CAPM qui présentent les meilleurs taux d'autofinancement sont le service Petite Endance et le Musée de la Grande Guerre.

Le contexte financier est difficile. Les dotations de l'Etat après avoir fortement diminué depuis 2013 ont été à peine stabilisées en 2017, 2018 et 2019. Dans le même temps les contraintes règlementaires sont de plus en plus fortes et impactent le budget de la CAPM. Néanmoins, la gestion très rigoureuse de l'argent public permet cette année encore de dégager un excédent de fonctionnement et ainsi de continuer à investir dans tous les domaines et dans toutes les communes.

Les principales recettes de fonctionnement :

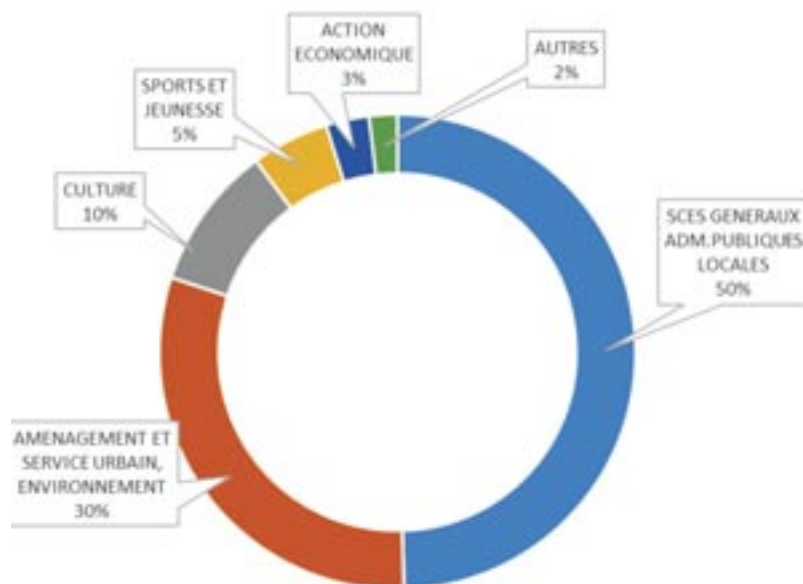
- Taxes foncières d'habitation : **21 millions €**
- Fiscalité professionnelle : **7,6 millions €**
- Taxes pour utilisation des services publics et taxe d'enlèvement des O.M. : **13,6 millions €**
- Dotation globale de fonctionnement : **8,23 millions €**

Les principales recettes d'investissement :

- Subventions d'investissement : **1,25 millions €**
- Dotations, fonds divers et réserves : **4,6 millions €**
- Emprunt : **4 millions €**

La CAPM a profité des taux d'intérêts particulièrement bas.

L'analyse des dépenses cumulées d'investissement et de fonctionnement met en évidence les principaux domaines d'intervention de la collectivité.



Un an d'actions et de au service du Pays de

Depuis plus de 10 ans, nous écrivons l'histoire de la CAPM au
blanche, nous avons construit ensemble, ces dernières
service de nos communes et de nos habitants.



résultats Meaux

quotidien. Partis d'une copie
années, une communauté au

Les élus de la CAPM poursuivent un triple objectif pour construire une communauté au service de tous. Il est fondamental de bâtir un territoire dynamique et durable, créateur d'emplois et de ressources.

Il est indispensable d'établir un territoire attractif et sûr, qui offre un accès à tous à la culture et au sport. Il est enfin essentiel de façonner un territoire pratique et de proximité, pour faciliter le quotidien de chacun.



UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

UN PÔLE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL MAJEUR DE L'EST FRANCILIEN

L'emploi et le développement économique de la CAPM sont au cœur des priorités des élus. Le Pays de Meaux offre aux entreprises et porteurs de projets un territoire attractif et dynamique. Avec des projets d'envergure tels que le Parc d'Activités du Pays de Meaux, Meaux et son agglomération s'inscrivent peu à peu comme un pôle économique majeur de l'Est Francilien.



CHIFFRES CLÉS :

- 6 383 établissements actifs
- 14 parcs et zones d'activités économiques, avec près de plus de 22 000 emplois
- Création de 4 000 emplois à moyen-long terme sur le PAPM

Depuis sa création, la CAPM a l'ambition de renforcer le tissu économique local avec le développement et l'implantation d'entreprises et d'offrir de nouveaux emplois aux habitants.

Pour ce faire, elle a notamment travaillé à la requalification des zones d'activités, au développement de nouveaux services, à l'animation du réseau des acteurs économiques locaux et à l'ouverture d'un parc d'activités.

Le PAPM, une locomotive pour l'emploi

La politique active de la CAPM pour un développement économique du territoire continue de porter ses fruits, notamment sur le PAPM qui devient un pôle économique d'envergure pour l'Est francilien. Cela se traduit par le nombre de cessions de parcelles acté ou en cours de cession ces derniers mois.

Durant l'année 2019 la Direction de l'Action Economique a enregistré la commercialisation de nouvelles parcelles sur les ilots 5 et 7. Les derniers fonciers de l'îlot 5 ont été cédés à la société Resotainer, qui proposera au 3e trimestre de l'année 2020 des boxes de stockage pour les artisans, les TPE et les particuliers.

Sur l'îlot 7, les sociétés Koota (BTP), Vialis (BTP), Momentum Holding (BTP), Bois et Toits (travaux de charpente et de couverture) rejoindront courant 2020 les sociétés Tan Transport et Bardet Emballages.

Terrains commercialisés en 2019 par la CAPM :

1. **KOOTA** (PAPM) début des travaux avril 2020. Terrain de 3 500 m² pour un montant de 210.000 € HT
2. **RESOTAINER** (PAPM) début des travaux mai 2020. Terrain de 19 000 m² pour un montant de 1.330.000 € HT
3. **VIALIS** (PAPM) début des travaux 4e trimestre 2020. Terrain de 13 170 m² pour un montant de 724.350 € HT
4. **BOIS et TOITS** (PAPM) début des travaux 4e trimestre 2020. Terrain de 10 000 m² pour un montant de 500 000 € HT
5. **MOMENTUM HOLDING** début des travaux 4e trimestre 2020. Terrain de 2 500 m² pour un montant de 175 000 € HT

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

DÉMARCHE ATTRACTIVITÉ

Filière sous-traitance aéronautique

2019 aura été une année marquée par la signature de deux conventions majeurs dans le cadre de la démarche attractivité du Pays de Meaux.

Convention de partenariat avec le Groupe ADP

Le 7 janvier 2019, Jean-François COPÉ Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et Augustin de ROMANET, Président Directeur Général du Groupe ADP ont signé une convention pour un partenariat durable et une collaboration opérationnelle. Cette signature vise à renforcer les liens existants entre les deux structures, accélérer leur collaboration opérationnelle, et mener avec d'autres partenaires, notamment Paris CDG Alliance, de porter de nouveaux projets pour un bénéfice mutuel.

Les services des deux structures collaborent étroitement sur des sujets tels que :

- L'emploi ;
- La création d'entreprises ;
- Le développement économique ;
- Le développement durable (nuisances riverains).

Qui sont déclinés en actions opérationnelles en 4 grands axes :

- Axe 1 : la promotion, l'attractivité et le développement des territoires d'emprise de Paris-Charles de Gaulle.
- Axe 2 : le soutien et l'accompagnement des entreprises.
- Axe 3 : l'accès des habitants aux emplois du territoire.
- Axe 4 : la mobilité des habitants du territoire.

Convention cadre du Pôle de formation des métiers de l'aérien Pôle Guynemer

Le 20 juin 2019, lors de la 53e édition du Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace, la **Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux** a signé la convention cadre de la mise en place d'un pôle de formation dédié aux métiers de l'aérien sur le Pays de Meaux.

Un projet structurant pour le Pays de Meaux mais également à l'échelle de la Seine-et-Marne qui fédère 19 partenaires :

- L'Académie de Créteil
- Le Conseil Régional d'Ile-de-France
- Le Conseil Départemental de Seine-et-Marne
- Le Groupe ADP

- Dassault Aviation & Dassault Falcon Service
- Air France Industries
- EPIGO
- Groupement des Industries Françaises de l'Aéronautique et du Spatial
- L'Association pour la Formation aux Métiers de l'Aérien – AFMAé
- La Fédération Nationale de l'Aviation Marchande
- La Caisse des Dépôts et Consignations
- Le Pôle de compétitivité ASTech PARIS REGION
- L'Université Paris Est Marne-la-Vallée
- Les Ailes du Pays de Meaux
- L'Ecole Aéronautique des Cadets du Pays de Meaux
- Le GIP Emploi CDG, Groupement d'Intérêt Public
- La Communauté de Commune du Pays de L'Ourcq
- La Communauté de Communes Plaine et Mont de France
- La Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France



de l'aéronautique (construction et maintenance) et de l'aéroportuaire.

Ce projet vise à proposer des infrastructures nouvelles favorisant l'immersion professionnelle, notamment des plateaux techniques afin de répondre au plus près des besoins de compétences des entreprises.

Le pôle de Formation G. Guynemer sera adossé au lycée Pierre de Coubertin (filiale aéronautique) et au Lycée Charles Baudelaire (filiale aéroportuaire) de Meaux.

L'ambition est de développer en collaboration avec les industriels, les centres de formation et les institutionnels, un pôle de formation d'excellence dédié à l'évolution de l'offre de formation professionnelle, initiale et continue dédiée aux métiers des filières

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

Animation Réseau

SEMAINE DE L'INDUSTRIE

Organisée à l'initiative du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, la 7^e édition de la Semaine de l'Industrie s'est tenue, dans toute la France, du 20 au 23 mars 2019. Cet événement permet au grand public, et en particulier aux jeunes et aux demandeurs d'emploi, de découvrir l'industrie et ses métiers, grâce à des journées portes ouvertes en entreprise, des forums des métiers, des ateliers pédagogiques, des jeux concours sur l'industrie, des conférences, des débats...

Cette édition a permis de mettre à l'honneur notamment le Fablab Coubertin et les formations industrielles en réalité virtuelles.

LE BOURGET (17 – 23 Juin 2019)

Parmi les événements auxquels participe la Direction de l'Action Economique, le Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace (au Bourget) est un rendez-vous majeur pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux. En effet durant les journées dédiées aux professionnels, notre équipe a organisé une quinzaine de rendez-



vous avec des entreprises dans le cadre de ses actions de prospection et profité des journées grand public pour valoriser la démarche engagée autour des métiers de l'aérien en promotionnant notamment les offres de formation existantes et à venir.

A noter la première participation du lycée Pierre de Coubertin au sein du pavillon "Formations" de ce salon.

RENCONTRES ENTREPRISES

Dans le cadre des actions d'animation "réseau entreprises", la Direction de l'Action Economique a continué le tour des zones

d'activités engagée en 2018 pour rencontrer les chefs d'entreprise de l'Agglomération du Pays de Meaux.

Ces rencontres sont un moment propice pour :

- 1 - Favoriser les échanges au cœur d'un réseau ;
- 2 - S'informer sur les services proposés par la Communauté d'agglomération ou ses partenaires ;
- 3 - Trouver des réponses à des problématiques de développement ou tout simplement du quotidien.

SALON DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE (11 – 13 DECEMBRE 2019).

Participation au Salon de l'Immobilier d'Entreprise (SIMI) afin d'être visible auprès des professionnels de l'immobilier et des investisseurs et de poursuivre notre travail de promotion pour contribuer à l'amélioration de la notoriété du Pays de Meaux.

Durant les 3 jours de salon une quinzaine de rendez-vous avec des dirigeants de PME ont été organisés.



UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

FAVORISER AU QUOTIDIEN L'EMPLOI POUR TOUS

Déterminés à favoriser l'emploi pour tous et à lutter contre le chômage en dépit d'un contexte économique national et international extrêmement difficile, les élus de la CAPM positionnent au cœur de leur action une politique de l'emploi équilibrée et réaliste qui perçoit dans toute activité nouvelle la possibilité de créer des embauches.

Mis en place par la CAPM et ses partenaires dès 2004, le PP2C vise à favoriser l'insertion et le retour à l'emploi des personnes en difficulté. Ce programme novateur cible prioritairement les Demandeurs d'Emploi de Longue Durée (DELD), les jeunes 26/30 ans avec ou sans qualification, les bénéficiaires du RSA ainsi que les personnes ayant une reconnaissance travailleurs handicapés.

L'ACCOMPAGNEMENT

L'objectif du PP2C, inscrit dans le Protocole d'accord, est d'accueillir **860 personnes** en grande difficulté et de permettre aux participants d'accéder à l'emploi durable (contrat de travail de plus de six mois, formation qualifiante ou création de son propre emploi).

Depuis le début du protocole (2014/2020), **1 524 accompagnements** ont été réalisés (dont 242 en 2019), soit +177 % par rapport à l'objectif fixé dans le protocole de reconduction du PLIE.

Au total, 1383 contrats de travail ont été signés (dont 283 en 2019) et 278 personnes ont quitté le dispositif en sorties positives (dont 42 en 2019), soit 65 %.

LES ACTIONS PHARES DU PP2C

Le bilan d'orientation définit ou confirme le projet professionnel : première étape dans la construction du parcours.

Les actions de Techniques de Recherches d'Emploi et d'apprentissage des Savoir-

CHIFFRES CLÉS :

- -1.9 % de demandeurs d'emploi sur la CAPM ; -0.9 % pour la Seine-et-Marne
- 2136 (+12%) jeunes de la CAPM accompagnés par la Mission Locale dont 916 nouvelles inscriptions, 913 entrées en emploi/alternance/formation
- 1 524 personnes ont bénéficié d'un accompagnement PP2C depuis le début du protocole (dont 242 en 2019)
- 420 recrutements par le biais des clauses sociales d'insertion depuis 2012.

être permettent aux participants de travailler sur l'estime de soi, la gestion du stress, de mettre en valeur leurs compétences, savoir-faire et savoir-être et surtout de mieux gérer confrontation directe au monde du travail par le biais d'une immersion en entreprise.

Des préparations et simulations à l'entretien d'embauche sont proposées.

L'action permis de conduire.

L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le PP2C dispose de places sur les différents chantiers d'insertion portés par des associations du territoire.

L'Association ARILE Chantiers d'insertion permet aux jeunes de travailler dans une structure spécialisée dans la collecte, le tri et la vente de meubles anciens, livres et vêtements.

Pour l'année 2019, 149 personnes ont participé aux actions

Les actions sont reconduites pour l'année 2020.



LA CLAUSE D'INSERTION

La clause d'insertion, c'est l'obligation pour les entreprises répondant à un appel d'offres public, de réserver un temps de travail minimum à des personnes en insertion professionnelle très éloignées de l'emploi.

La clause s'inscrit dans le cadre d'un marché public de travaux, de services ou de fournitures et a pour but de favoriser l'emploi des personnes rencontrant des difficultés socio-professionnelles. L'accès à l'emploi est facilité par un agent du PP2C

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

Initiée dans le cadre du PNRU en 2004, et généralisée depuis 2012 sur la Ville et la CAPM, la clause d'insertion sociale est systématiquement intégrée dans les marchés publics.

- 172 549 heures d'insertions réalisées
- 420 recrutements

Pour l'année 2019 : 6 998 heures réalisées, 6 opérations sont en cours de réalisation, 3 bénéficiaires du PLIE ont été recrutés.

Prochaines opérations dans le cadre NRPNU (132 857 heures prévues).

- Démolition (7 tours)
- Construction de 1190 logements sociaux
- Equipements publics
- Nouveau groupe scolaire Alembert
- Nouveau Pôle Jeunesse
- Espace Ressources
- Espaces public : Parc du canal
- Nouveau gymnase
- 6 programmes immobiliers privés
- Construction du nouveau barrage (2800 heures) à Meaux
- Construction d'une structure d'accompagnement vers la sortie des repris de justice (8295 heures) à Chauconin-Neufmontiers.

LE RECRUTEMENT BIH (Blanchisserie Inter hospitalière)

La Direction de l'Action économique et le PLIE du Pays de Meaux ont organisé une matinée de recrutement pour l'entreprise BIH (la Blanchisserie Inter Hospitalière) située dans la zone industrielle Nord de Meaux. La session de recrutement s'est déroulée le lundi 24 février. L'entreprise recrutait 15 personnes sur des postes d'Agent de production en blanchisserie en CDI. Les postes étaient à pouvoir pour début avril 2020.

43 personnes ont été orientées sur cette session de recrutement par nos différents prescripteurs (Pôle Emploi, Mission Locale, Régie de Quartier, Objectif emploi...) 38 présents dont 8 participants suivis par le PLIE. **6 personnes ont été recrutées dont 1 bénéficiaire du PLIE.**

La Direction de l'Action Economique et le PLIE du Pays de Meaux travailleront en partenariat avec l'entreprise LIDL (100 postes de préparateur de commandes) et ALDI (30 postes d'employé libre-service et hôte de caisse) sur les prochains recrutements au vu de leurs futures implantations logistique et commerciale sur le territoire.

L'idée ici est de valoriser de manière pérenne l'accompagnement sur mesure pour les entrepreneurs dans leurs recrutements. L'interlocuteur unique pour traiter ces demandes sera identifié au sein de la Direction action économique / PLIE.

ACTION DE FORMATION CACES 1/3/5 (permis permettant la conduite d'engins au sein d'un entrepôt logistique)

Pour l'année 2019, une session de formation en lien avec le centre de formation Promotrans de Meaux s'est déroulée du 9 au 20 décembre 2019.

Sur les 6 participants inscrits du PLIE, 4 ont obtenu leur formation, particulièrement demandée par les industriels locaux.

Les actions générales pour l'emploi

La Maison de l'Emploi a réalisé des actions très diverses, **de l'accompagnement des salariés** (749 personnes reçues en entretien individuel, 435 entrées en situation) à **l'accompagnement de TPE/PME** (176 entreprises bénéficiaires) en passant par **les offres mises en ligne** (368 offres diffusées pour 818 postes de bas niveau de qualification).

Focus sur les événements pour l'emploi

22 événements organisés par le biais de la Maison de l'Emploi et de la Formation Nord Est 77 (découverte des métiers, opérations de recrutement en nombre, forums, réunions d'information...) et ont attiré plus de 3 000 personnes et mobilisé une centaine d'entreprises et partenaires.

Au-delà du renouvellement des actions plébiscitées par le territoire depuis plusieurs années (Forum Sécurité Défense, Happy Job, Action Transdev...) ce début d'année aura été marquée par le lancement d'un nouvel incontournable avec le **1^{er} Forum de l'Emploi et des formations de l'Aérien, organisé au Colisée.**

Celui-ci a accueilli 35 exposants et 808 visiteurs dont les retours étaient extrêmement positifs.

Des actions plus spécifiques financées par la CAPM

- **Le "Défi 40 jeunes"**

Plus de **700 jeunes de la Mission Locale** ont bénéficié du dispositif "Défi 40 jeunes" (50 jeunes par an en moyenne). On compte entre **70 et 75 % de sorties positives.**

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

● Le "Défi 50 seniors"

Mettre en place un accompagnement de 6 mois renouvelable une fois, de type coaching, pour 50 personnes, avec un référent unique pour chaque demandeur et a minima un entretien contact toutes les 2 semaines, c'est l'objectif du "Défi 50 seniors". **Plus de 350 seniors de la CAPM ont bénéficié de ce dispositif depuis sa création en 2012 avec plus de 60 % de retour à l'emploi.**

● La mobilité internationale

Grâce au dispositif meldois **Play'Mobil** et notre présence au consortium **Envol PRO** porté par CDG Alliance et financé par Erasmus +, **15 jeunes de la Mission locale** sont partis à l'étranger (Royaume-Uni, Irlande et Malte) en stages en entreprises après avoir bénéficié d'une préparation au départ de 80 heures intégrant une formation intensive en anglais. 86 % d'entre eux sont entrés en emploi à leur retour.

Dans cette dynamique, en partenariat avec **Tourism Academy**, nous avons saisi 39 places financées par la région Ile-de-France sur le MOOC "La France accueille le monde" permettant à un groupe de bénéficiaires de suivre en ligne une formation sur

le relationnel adapté à une clientèle internationale. Les plus investis d'entre eux pouvant ensuite accéder à un job dating organisé par CDG Alliance.

● L'InserTour

Lancé en janvier 2019 avec l'appui de la Politique de la Ville de Meaux, il vise à lutter contre le décalage existant entre l'offre et la demande. Chaque mois est organisée pour un groupe de 16 bénéficiaires sur 1 journée 1/2 la visite de 3 entreprises (dont une d'insertion) recrutant dans des secteurs en tension avec comme objectifs la levée de préjugés sur certains métiers accessibles aux demandeurs.

● Le BAFA Multi-Foot

Appuyée par l'association "Le Collectif" et Raymond DOMENECH, la MDENE77 porte depuis juin 2018 un dispositif innovant nommé BAFA Multi-Foot, soutenu par la Politique de la Ville de Meaux.

La formation BAFA classique est enrichie d'un module football attirant ainsi un nouveau public. La Politique de la Ville permet aux bénéficiaires de voir leur formation intégralement financée. La logistique mise en



place avec les services de la Ville de Meaux et de la CAPM leur assure une offre de stage pratique indispensable à la validation.

La prise d'assurance des bénéficiaires au fil des formations est notable. Cette formule est également un préalable à une orientation professionnelle vers d'autres secteurs que l'animation.

En 2019, 28 jeunes ont bénéficié de ce dispositif, 50% d'entre eux ont ensuite trouvé un emploi. La prochaine session débutera le 21 septembre.

● Créer pour Entreprendre

La Maison de l'Emploi a lancé en juin 2018 un dispositif de détection et accompagnement à la création d'entreprises. En partie financé par CAPM, il est le fruit d'une co-construction avec nos partenaires CCI, CMA, AFILÉ 77, CARED.

- Axe 1 : Émergence de projets au sein des quartiers prioritaires de la ville
- Axe 2 : Accompagnement des jeunes entreprises pendant les trois premières années de création.

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

Des permanences individuelles ont lieu tous les 1^{ers} jeudi du mois à la CARED et les autres jeudis à la Maison de l'Emploi.

145 personnes en ont bénéficié en 2019 avec un taux de création d'entreprises de 12 %.

Développer l'Alternance : un enjeu pour l'avenir

● La coordination de l'Alternance

Depuis 2016, le territoire porte une coordination de l'Alternance. Ses objectifs sont de créer des synergies inter partenariales avec l'ensemble des acteurs de l'alternance.

Elle regroupe l'Inspection académique, 15 collèges, 6 lycées, 6 CFA/UFA, la MLDS, CEZAM, le CIO, la DIRECCTE 77 ou encore la Place des Métiers 77.

Ce travail commun se traduit par l'ancrage d'outils efficaces pour accompagner notre territoire tels que :

- La mise en place d'ateliers savoir-être à destination des élèves, la création d'une cartographie interactive de l'offre de formation en alternance, l'élaboration de vi-

déos pour valoriser la voie de l'alternance ou encore la mise en ligne d'une boîte à outils à destination des entreprises et des candidats à l'alternance

- L'organisation d'une **4^e édition de l'Alter-tour le 20 novembre 2019** permettant de promouvoir l'alternance et de faire connaître les conditions d'accès propres à chaque CFA/UFA, auprès des collègues, des lycées, des parents d'élèves et des entreprises. De l'IMA de Chauconin-Neufmontiers jusqu'à l'UFA du Gué à Tresmes, en passant par l'UFA Jean Rose et le CFA BTP Ocquerre, les participants ont pu découvrir les différentes installations et plateaux techniques mis à la disposition des apprentis.

Ils ont eu l'occasion d'observer les apprentis en situation de travail, et d'échanger avec eux et leurs professeurs sur leur parcours professionnel.

Plébiscité, cet événement sera reconduit en novembre 2020, une édition ouverte aux élèves est également en préparation pour cette année scolaire.

- L'organisation d'une 3^e édition du Forum de l'Alternance le mercredi 11 mars au Colisée.

Cet événement a pour objectif d'informer le public sur la voie de l'alternance, d'informer et de conseiller sur les métiers qui recrutent et sur les formations du territoire.

Maintenu avec la plus grande vigilance sanitaire, plus de 40 exposants se sont mobilisés : des entreprises, des centres de formation, des organismes de formation et de conseils.

Malgré un contexte pré-confinement inédit, 488 visiteurs sont venus profiter des différents espaces aménagés, nouveau record d'affluence de cet événement.

Ce Forum sera reconduit en mars 2021.

De nouvelles actions comme :

- Des visites d'entreprises pour rapprocher les mondes de l'école et de l'économie
- Une conférence sur la réforme de l'apprentissage
- L'organisation d'apprentissage dating, visant à la conclusion de contrats entre les jeunes et les entreprises au moment des rentrées scolaires notamment.



UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

LIMITER L'AMPLEUR DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Ce rapport porte sur un bilan des actions conduites en 2019 et les perspectives d'actions sur 2019 au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité, sur un bilan des politiques publiques mises en œuvre sur le territoire, ainsi que sur l'analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de l'ensemble des actions, politiques publiques et programmes conduits par la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.



Il s'inscrit dans un contexte général de transparence et d'information à destination des citoyens dans le sens d'une plus grande intégration du développement durable à tous les niveaux de l'activité communautaire.

Conformément aux prescriptions de l'article L. 110-1 du code de l'environnement, le rapport est structuré autour des cinq finalités du développement durable :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère,
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources,
- Épanouissement de tous les êtres humains,
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations,
- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

IMPACTS ET BILANS DES ACTIONS, POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMMES AU REGARD DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

"Pour limiter l'élévation de la température mondiale, la France s'est fixé comme objectif de diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Maîtrise de la

demande d'énergie et recours aux énergies renouvelables devront orienter les choix de développement territorial. En parallèle, prévenir les effets inévitables du réchauffement déjà à l'œuvre obligera à prendre les mesures d'adaptation dans différents domaines".

A l'échelle du territoire, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux soutient ou porte des actions visant à **élaborer une stratégie énergétique du territoire.**

En 2010, la loi Grenelle 2 invitait les communautés d'agglomération de plus de 50 000 habitants à élaborer les Plans Climat Energie Territoriaux (PCET).

La CAPM a inscrit sa politique énergétique dans un PCET approuvé le 29 septembre 2014 pour 6 ans, mettant l'accent sur la lutte contre la précarité énergétique dans l'habitat privé.

Aujourd'hui la loi du 17 août 2005 élargit le périmètre des PCET et y intègre les thématiques suivantes : le développement coordonné des réseaux d'alimentation et de distribution énergétique, la mobilité sobre et décarbonée, l'éclairage public et les émissions de polluants atmosphériques.

Les Plans Climat Energie Territoriaux, complétés de ces thématiques portent désormais la dénomination de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

Dans la continuité du PCET de 2014, le Conseil communautaire a engagé la CAPM, par délibération du 21 septembre 2018, dans l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

En 2019, l'Etat a transmis son porter à connaissance et la CAPM a sollicité un financement à hauteur de 70% pour lancer les études nécessaires à l'élaboration de ce document stratégique pour le territoire en 2020 avec l'ensemble des nouveaux élus.

En 2020, la CAPM projette de signer la convention cadre relative au financement de l'ingénierie du Plan Climat Air Energie Territorial et du Programme Local de l'habitat par le Contrat de Plan Etat Région (2015-2020).

La Région et l'État partagent l'objectif de faire de l'Île-de-France une région attractive, compétitive et solidaire. Le nouveau modèle urbain ancré dans le développement durable doit permettre de répondre dès aujourd'hui à l'amélioration de la qualité de vie des Franciliens. Le schéma directeur de la région (SDRIF) "l'Île-de-France 2030" pose les bases stratégiques et réglementaires nécessaires à la mise en œuvre de ce projet partagé.

Un accompagnement spécifique a été souhaité par la Région et l'État dans le cadre du CPER 2015 - 2020 pour faciliter les réflexions territoriales des EPCI et financer des études

permettant l'émergence de projets dans les meilleures conditions. Il s'agit ainsi de développer les atouts des territoires franciliens, d'accompagner les montées en compétences et de veiller aux équilibres territoriaux au sein de la Région Île-de-France.

Développer la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique du territoire

• L'EXTENSION ET LA MODERNISATION DU RÉSEAU DE CHALEUR

La géothermie à Meaux est exploitée par la société Coriance par délégation du Syndicat mixte de géothermie de Meaux depuis 1998. Environ 17500 équivalent logements sont raccordés sur les trois réseaux de chaleur de Meaux, dont des bâtiments publics et l'Hôpital de Meaux et ses annexes.

Des travaux réalisés en 2019 ont permis de poursuivre le développement du réseau pour raccorder des logements neufs sur l'ancien site des Tours Artois Auvergne ou encore de l'ancienne salle des Fêtes (Meaux). En 2019, 250 logements supplémentaires ont été raccordés.

Les avantages de cette énergie sont multiples, aussi bien pour l'environnement que pour les usagers du réseau.



Sur la base de la dernière étude publiée "Comparaison économique des modes de chauffage en 2017" publiée en janvier 2019, le prix d'un logement-type alimenté à partir du réseau de chaleur d'Énergie Meaux est **10 %** moins cher que le mode de chauffage le moins cher indiqué par l'AMORCE, à savoir une chaufferie collective alimentée au gaz.

Le réseau de chaleur géothermique de Meaux permet d'éviter chaque année **18 500 tonnes de CO₂**, soit l'équivalent des émissions de **15 400 véhicules**.

• LA CRÉATION D'UN PARC SOLAIRE

La CAPM et la Ville de Meaux ont souhaité développer l'énergie solaire et implanter un parc solaire sur le territoire.

Le projet de parc solaire de Meaux, porté par la société française LANGA SOLAR, rachetée par ENGIE à l'été 2018, a été mis en service le **5 septembre 2019**. 11 millions d'euros sont investis dans ce projet par l'entreprise. Le financement participatif a généré 402 320 €. 141 investisseurs citoyens issus de Seine et Marne (22) et des départements mitoyens ont participé au projet (ticket moyen de 2 853 €).



Pour mémoire, il s'agit de l'implantation de 10 hectares de panneaux solaires sur une emprise de 26 hectares entre le canal de l'Ourcq et la Marne, sur un site dégradé à proximité de l'usine BASF.

Avec une production annuelle de 17,3 gigawattheures, l'installation est la plus importante en Île-de-France, équivalant à la consommation électrique annuelle d'environ 7 250 personnes, chauffage inclus. Cela représente également 11 600 tonnes de CO₂ évitées.

L'inauguration a eu lieu le 12 octobre 2019.

Il s'agit d'un projet très emblématique pour notre territoire qui a vocation à constituer une vitrine régionale des énergies renouvelables en Île-de-France.

Les bénéfices environnementaux sont importants: la société a procédé au nettoyage, à la collecte et à l'évacuation en décharges de 470 tonnes de déchets.

En 2020, seront mises en œuvre les mesures en faveur de l'environnement suivantes : création de muret favorable à la colonisation du milieu par les reptiles, création sous et entre les panneaux photovoltaïques d'une prairie riche en espèces de plantes herbacées favorables pour l'avifaune et les insectes, la plantation de haies champêtres et

d'arbustes en petits bosquets côté canal de l'Ourcq, la création de mares favorables à la reproduction des amphibiens.

En 2020, l'éco-pâturage sera mis en place pour entretenir le site. Un projet de rucher est également à l'étude.

La CAPM a également demandé à la société de mettre en place un parcours pédagogique et des modalités de visites du site, permettant de sensibiliser au développement des énergies renouvelables. Les demandes sont nombreuses car les parcs solaires en milieu urbain sont rares.

• LE DÉVELOPPEMENT DU BIOMÉTHANE SUR LE TERRITOIRE



La Région Île-de-France, dans le cadre de sa Stratégie Energie Climat, prévoit sur son territoire le développement significatif des énergies renouvelables et notamment du biométhane, gaz renouvelable produit loca-

lement à partir de biodéchets et de coproduits agricoles. La Région s'est ainsi fixée comme objectif d'atteindre une production de 5 TWh de biométhane en 2030.

La CAPM accompagne les projets de méthaniseurs, veillant à l'absence de nuisances, notamment olfactives pour les riverains. Le méthaniseur situé à Chauconin-Neufmontiers porté par un collectif d'agriculteurs est une réussite et des développements sont envisagés sur 2020. Un projet similaire est à l'étude également sur Chauconin mais côté Monthyon, loin des habitations.

En 2020 GRTgaz et GRDF installe à Mareuil-lès-Meaux un nouvel ouvrage pour maximiser la production de biométhane sur le territoire. Cette installation appelée "rebours" va permettre d'accueillir **près de 200 GWh par an de biométhane supplémentaire, soit l'équivalent de la consommation d'environ 50 000 foyers chauffés au gaz.**

C'est une solution concrète et une avancée marquante qui vient soutenir la filière méthanisation, aujourd'hui particulièrement dynamique en Île-de-France, avec déjà plusieurs unités en fonctionnement, et de nombreux projets en cours de développement. Le rebours est une unité de compression qui permet de remonter le gaz du réseau de distribution lorsque ce dernier est saturé, vers le réseau de transport, dont les capacités d'accueil apportent un débouché supplémentaire au biométhane produit sur le territoire.

La mise en service est prévue en octobre 2020. GRTgaz investit **3,9 M€ dans la construction de cette première installation de "rebours" en Île-de-France**. En complément, GRDF investit dans des travaux de renforcement du réseau de distribution.

- **UN PROJET DE MICRO CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE**



Une convention de partenariat a été signée le 4 novembre 2016 entre Voies Navigables de France (VNF) et un développeur et exploitant de centrales hydroélectriques afin de favoriser le développement et l'exploitation d'unités de production hydroélectriques au droit d'ouvrages VNF sur la Seine et la Marne. A l'occasion de **la reconstruction du nouveau barrage de Meaux**, il est prévu un emplacement en rive droite, pour accueillir quatre turbines immergées type VLH. En se contentant de faibles chutes, celles-ci limitent les impacts sur le milieu et n'entravent pas la circulation des poissons. Le projet prévoit la production annuelle de 10 350 MWh, **soit l'équivalent en consommation électrique de 8 800 habitants (hors chauffage)**, soit 16 % de la consommation de la ville de Meaux (55 800 habitants).

Aider les habitants dans la maîtrise de leurs consommations d'énergie via :

- **L'ESPACE INFO-ENERGIE DU PAYS DE MEAUX**



Cette année, 18 permanences ont été organisées au siège de la CAPM. Depuis septem-

bre 2018, le travail partenarial a repris entre SOLIHA 77, prestataire retenu pour l'animation du dispositif communautaire d'aide à la rénovation de l'habitat privé, et SEME. En effet, en fonction de l'éligibilité des ménages aux aides de l'Agence Nationale de l'Habitat ou de celles de la CAPM, celles-ci sont redirigées par SEME vers SOLIHA 77.

L'Espace Info Energie est présent au **Salon de l'Habitat** les 11, 12 et 13 octobre 2019 au Colisée. Celui-ci attire plus de 6057 visiteurs sur deux jours et demi (800 de plus qu'en 2018). Comme en 2018, la tenue conjointe d'un stand par Seine-et-Marne Environnement et SOLIHA 77 a permis d'informer 127 demandeurs pour des travaux de rénovation énergétique (particuliers et entreprises présentes sur le salon). 32 nouveaux dossiers de ménages pouvant bénéficier des aides dans le cadre de l'OPAH ont été ouverts directement la semaine qui a suivi le salon. La majorité des questions a porté sur les chaudières et l'isolation à 1€.

Une **balade thermique** a été organisée le 25 février 2019 à Monthyon pour sensibiliser et informer la population sur le dispositif d'aide communautaire.

Pour renouveler l'animation du territoire sur la thématique énergétique et suite aux balades thermiques, il est proposé une nouvelle animation : **un accompagnement de**

rénovation énergétique d'une zone pavillonnaire. Il est proposé d'identifier dans les communes les ensembles d'habitats groupés, construits entre 1950 et 1985 environ, qui, de par leur typologie homogène, seraient susceptibles d'être une cible intéressante pour la mise en œuvre de cette animation et déboucher sur un programme de travaux concertés.

• DES AIDES FINANCIÈRES À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Les précédents dispositifs incitatifs pour réaliser des économies d'énergie dans l'habitat ont pris fin en avril 2017.

Il s'agissait du PIG "Energie Habitat" sur les 18 communes de la CAPM (avant fusion avec l'ex-CCMG) et de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain sur le centre ancien de Meaux. Rappelons que sur la thématique rénovation énergétique plus particulièrement, le PIG "Energie Habitat" a largement dépassé ses objectifs initiaux sur la période 2012-2017. En effet, à l'échelle de la CAPM, pas moins de 579 dossiers ont fait l'objet d'une notification de subvention, à comparer aux 459 dossiers objectivés dans les études préalables (objectif complété à 126%).

La CAPM a travaillé pendant un an avec l'Agence Nationale de l'Habitat à la défini-



tion d'un nouveau dispositif d'aide à la rénovation de l'habitat privé. Celui-ci a pris la forme d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat unique sur l'ensemble du territoire communautaire dans sa nouvelle géographie à 22 communes. Cette nouvelle OPAH vient soutenir la démarche de rénovation du parc de logements engagée depuis plusieurs années par la CAPM. Sa principale thématique est **la lutte contre la Précarité Énergétique** et le redressement des copropriétés en difficultés ciblées par l'Opération de Restauration Immobilière du centre ancien de Meaux. Afin d'atteindre les objectifs définis dans la convention, une enveloppe financière annuelle de 340 000 € sur 5 ans, soit au total 1 700 000 € seront mobilisés par la CAPM en tant que fond de travaux, pour subventionner les propriétaires dans leur projet de rénovation.

La Convention avec l'Anah a été signée en août 2018.

En 2019, le dispositif a été très fortement sollicité, puisque lors des **4 commissions** qui se sont tenues, ce sont 134 dossiers qui ont été présentés et financés, pour un montant de **323 729 €** de subvention de la CAPM.

- **RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE AUX IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Au 1^{er} janvier 2018, la CAPM a pris la compétence "**gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)**", portant sur l'aménagement des cours d'eau, des bassins versants, la prévention des inondations, la gestion et l'aménagement des

zones humides. Des représentants au sein des trois syndicats de rivière existants ont été désignés par la CAPM pour siéger en lieu et place des communes. La CAPM exerce en propre cette nouvelle compétence sur les communes non couvertes par un syndicat.



Afin de mettre en œuvre cette compétence, la CAPM a mis en place en 2018 les actions suivantes :

- **ORGANISATION DE RENCONTRES RÉGULIÈRES AVEC LES ÉLUS REPRÉSENTANT LA CAPM DANS LES SYNDICATS DE RIVIÈRE**

(la première a eu lieu le 3 juillet 2018) et des formations.

Une classe d'eau a été organisée d'octobre 2018 à février 2019 pour les élus volontaires du territoire sur les thématiques suivantes : politique de l'eau (principaux textes de lois, SOCLE, SDAGE, GeMAPI...) assainissement, eau usées et eaux pluviales, eau potable, enjeux autour de la protection des zones humides, risque inondation.

Les 10 élus inscrits ont suivi un programme riche et instructif les 16 janvier et 13 février : Eau potable et protection de la ressource et changement climatique et risque d'inondation.

Les élus ont bénéficié d'intervenants de qualité et qualifiés sur ces problématiques (Agence de l'Eau Seine Normandie, Conseil départemental de Seine-et-Marne, Agence Régionale de Santé, Etablissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs). Ils ont reçu à titre honorifique le diplôme attestant de leur assiduité tout au long de la formation.

- **LANCEMENT DE L'ÉTUDE DE DIAGNOSTIC GLOBAL DE LA VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE AUX INONDATIONS ET DÉFINITION D'UNE STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ DE LA CAPM**

La CAPM a engagé en 2019 un travail d'approfondissement de la compétence GEMAPI sur son territoire sous l'angle de la prévention des inondations (débordement de cours d'eau, ruissellement, remontée de nappes), en la connectant à d'autres thématiques en lien avec le projet de développement de ce territoire sous tous ces aspects. La prévention des inondations n'étant pas une fin en soi, mais plutôt un moyen d'une part de contribuer à limiter les impacts de ce risque inéluctable, mais aussi à assurer un développement plus durable du territoire et à améliorer son attractivité économique et son patrimoine environnemental.

L'étude est réalisée en concertation avec tous les acteurs concernés par cette problématique, dont les syndicats de rivière. De nouveaux ateliers sont programmés début 2020.



- **ADHÉSION À L'EPTB AU 1^{er} JANVIER 2019** (CC 21 septembre 2018) afin que la CAPM puisse bénéficier d'un appui technique par des experts

Quel type d'accompagnement ?

- L'information sur les débits des cours d'eau.
- L'extension de la plateforme collaborative EPISEINE relative aux risques inondation.
- La formation des acteurs et le partage de connaissances.
- L'inventaire, la préservation et la restauration des zones d'expansion des crues.
- L'étude d'évaluation des impacts socio-économiques et environnementaux d'étiages et sécheresse sévères.
- La prévision des étiages sur les axes réalimentés pour optimiser la gestion des lacs réservoirs.
- L'accompagnement des communes dans la pose de repères de crues.
- La mise en œuvre de la stratégie locale de gestion du risque inondation et l'accompagnement à l'élaboration et au suivi du PAPI.
- L'appui à la mise en œuvre du "décret digues" du 25 mai 2015.
- L'accompagnement dans la formalisation d'exercice de gestion de crise à petite échelle.

En 2019, un ingénieur spécialisé dans la gestion de l'eau a été recruté par la CAPM comme responsable de la GEMAPI au sein

de la Direction de l'Eau et de l'Assainissement (service communautaire au 1er janvier 2020).

Parallèlement en 2019, la CAPM a participé aux premières réunions pilotées par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Marne-la-Vallée (SIAM) désigné par la Préfecture pour élaborer le **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)**, document de planification à l'échelle du bassin versant et outil de concertation entre les acteurs du bassin versant. L'objectif est de rechercher une gestion équilibrée et concertée de la ressource en eau pour une satisfaction durable des usages.

• **PROMOUVOIR LES DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS À LA VOITURE INDIVIDUELLE ET LES MODES DE DÉPLACEMENT NON POLLUANTS**



Concernant le **développement des transports en commun**, la CAPM souhaite améliorer la qualité de services des usagers, fluidifier et sécuriser tous les modes de déplacements et favoriser l'intermodalité.

Le 1^{er} janvier 2019, le réseau de bus du Pays de Meaux a été restructuré, avec une augmentation d'environ 11% des kilomètres commerciaux, sans augmentation de participation de la CAPM.

Les bilans des comptages permettent de constater une **augmentation de la fréquentation du réseau de 19,72%** à septembre 2019.

Cette réorganisation permet de **fournir un service de transport collectif centré sur des exigences de proximité et de qualité pour tous**, avec :

- Un renforcement global des fréquences.
- Une augmentation de l'amplitude horaire sur une partie du réseau.
- Un ajout de desserte les week-ends sur certaines lignes.
- Une simplification des itinéraires, voire, pour certaines lignes anciennement « en boucle, » un raccourcissement.
- Une refonte de la desserte de la zone industrielle, avec la mise en place du transport à la demande qui se substituera à l'offre existante.
- L'augmentation de la capacité des passagers, avec l'arrivée de 6 nouveaux bus articulés sur notre réseau dès le premier trimestre 2019. Tous les nouveaux bus fonctionneront au **gaz naturel**.

Les besoins pressentis pour l'ensemble des réseaux de transports en commun qui convergent en gare de Meaux conduisent à reconsidérer la gare routière dans sa configuration actuelle.

Dans ce contexte, la CAPM a lancé une étude globale sur le secteur de la gare (**réorganisation du Pôle d'Echange Multimodal de Meaux** - étude CODRA), financée par Ile de France Mobilités (IDFM). L'étude sur le pôle gare est actuellement en attente des nouveaux éléments impactant les besoins en réceptivité de la future gare routière, et principalement l'étude menée par IDFM sur la chaussée de Paris. Cette étude, au stade du diagnostic, devra indiquer la possibilité de prolonger ou non la ligne Mobilien jusqu'au Parc d'Activités du Pays de Meaux.

Les **travaux de modernisation et de mise en accessibilité de la gare** représentent un investissement de 11 millions d'euros, répartis de la façon suivante : 50% SNCF Mobilité, 25% SNCF, 25% Région Île-de-France.

Les travaux ont démarré en mai 2018 pour une durée initialement prévue de 18 mois. Une partie des travaux a été réalisée en 2019 : mise aux normes et réfection du passage sous la voie n°3 et des escaliers, mise aux normes de l'escalier du sous-terrain ville/ville donnant accès à la gare routière, réalisation

de la fosse d'ascenseur... La salle d'attente rénovée est ouverte depuis septembre 2019. La réalisation de l'ascenseur 1 du quai 2 central est en cours, ainsi que la mise aux normes d'accessibilité du Bâtiment qui doit s'achever en fin d'année. Les travaux d'aménagement de la coque commerciale "Grain de café" et "Concession clef job" sont en cours.

Le développement des **itinéraires cyclables** est à l'étude. De surcroît, les demandes, tant des communes que des citoyens, portent aujourd'hui sur le développement du réseau cyclable inter-urbain de l'agglomération. Ces projets se situent le plus souvent le long des routes départementales telles que :

- La RD 603 : piste cyclable fortement dégradée entre Trilport et Meaux.
- La chaussée de Paris (Meaux-Villenoy) vers les Saisons de Meaux et Chauconin.
- La RD 360 entre Nanteuil et Meaux (av François de Tesson).
- La RD 330 entre Crégy et Meaux : liaison très utilisée pour accéder à la gare de Meaux et au lycée Moissan.
- La RD5 qui traverse Isles les Villenoy et Villenoy.

Le Plan Vélo départemental sera voté en septembre 2020 et la CAPM pourra bénéficier d'un accompagnement technique et financier.

En septembre 2018 a été mis en place un parking vélo sécurisé à la gare (VELIGO). Ces **40 places sécurisées** sont accessibles avec un pass navigo (coût **40 000 €** à la charge du STIF). La CAPM a également soutenu la mise en place en novembre 2018 d'une **consigne à vélo en chantier d'insertion** par l'association GERMINALE. On compte en **décembre 2019 une centaine d'adhérents**.

Il est opportun de favoriser **la pratique du covoiturage** qui permet de limiter le trafic routier aux heures de pointe et d'alléger le budget des ménages tout en limitant la pollution atmosphérique.

Le Conseil Départemental de Seine-et-Marne (CD77) soutient le déploiement du covoiturage. Le Schéma départemental de stations multimodales de covoiturage prévoit la réalisation de 5 à 10 stations tous les ans.

Le Département préconise la création de stations multimodales accessibles à plusieurs types de déplacement : voiture, vélo, marche, transport en commun, ...

Sur le territoire, deux petites aires de covoiturage ont été créées à Montceaux-les-Meaux et plus récemment à Penchard (2018).

Sur le territoire de la CAPM, plusieurs parkings de supermarchés sont déjà utilisés comme aire de covoiturage : les parkings du Carrefour Market de Crégy-lès-Meaux et de Nanteuil-lès-Meaux par exemple.

Avant d'envisager la création d'une aire de covoiturage d'envergure (40 places) ex nihilo, la CAPM a sollicité le Département afin de travailler sur la matérialisation de places dédiées sur des parkings existants.

IMPACTS ET BILANS DES ACTIONS, POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMMES AU REGARD DE LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

"Priorité nationale sans cesse réaffirmée, la cohésion sociale suppose de recréer ou de renforcer le lien entre êtres humains, entre sociétés et entre territoires, et de s'assurer d'un juste partage des richesses".

La CAPM agit sur les questions d'emploi et d'insertion **des publics en situation de fragilité économique ou/et sociale** au travers de la mise en place d'un Plan Local pour l'In-

sertion et l'Emploi (PLIE), mis en œuvre dès 2004 et dénommé "Programme Pour la 2ème Chance, Passeport pour l'Emploi". L'objectif du PLIE est d'accompagner **860 personnes** au cours de la période protocolaire (2014/2020).



Les PLIE sont reconnus comme des acteurs majeurs du nouveau programme européen et élargissent au titre de l'axe 3 "Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion".

Toutes les personnes (demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires de minima sociaux (RSA), travailleurs handicapés) domiciliés sur l'une des 26 communes du territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux peuvent bénéficier de ce dispositif.

Un accompagnement personnalisé et individualisé pour chaque demandeur d'emploi est proposé. Des actions mises en place tel que le bilan d'orientation, la préparation aux entretiens d'embauche, l'apprentissage du

permis de conduire, le chantier d'insertion permettent de travailler le projet professionnel.

Quelques chiffres :

- 1524 personnes ont bénéficié d'un accompagnement dont 249 en 2019
- 1382 contrats de travail signés dont 283 en 2019
- 278 personnes ont quitté le dispositif en sorties positives dont 42 en 2019 soit 65%.

2019 a été une année riche dans la poursuite des actions en faveur du développement des filières de l'Aérien sur le territoire.

Le 20 juin 2019, lors de la 53e édition du Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux a signé la convention cadre de la **mise en place d'un pôle de formation dédié aux métiers de l'aérien** sur le Pays de Meaux.



Un projet structurant pour le Pays de Meaux mais également à l'échelle de de la Seine-et-Marne qui fédère 19 partenaires : Académie de Créteil, Conseil Régional d'Ile-de-France, Conseil Départemental de Seine-et-Marne, Groupe ADP, Dassault Aviation & Dassault Falcon Service, Air France Industries, EPIGO, Groupement des Industries Françaises de l'Aéronautique et du Spatial, Association pour la Formation aux Métiers de l'Aérien, Fédération Nationale de l'Aviation Marchande, Caisse des Dépôts et Consignations, Pôle de compétitivité ASTech PARIS REGION, Université Paris Est Marne-la-Vallée, les Ailes du Pays de Meaux, Ecole Aéronautique des Cadets du Pays de Meaux, GIP Emploi CDG, Groupement d'Intérêt Public, Communauté de Commune du Pays de L'Ourcq, Communauté de Communes Plaine et Mont de France, Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France.

L'ambition est de développer en collaboration avec les industriels, les centres de formation et les institutionnels, un campus d'excellence dédié à l'évolution de l'offre de formation professionnelle, initiale et continue dédiée aux métiers des filières de l'aéronautique (construction et maintenance) et de l'aéroportuaire.

Ce projet vise à proposer des infrastructures nouvelles favorisant l'immersion professionnelle, notamment des plateaux techniques

afin de répondre au plus près des besoins de compétences des entreprises.

Le **pôle de Formation G. Guynemer** sera adossé au lycée Pierre de Coubertin (filiale aéronautique) et au Lycée Charles Baudelaire (filiale aéroportuaire) de Meaux.

Le lycée Pierre de Coubertin a développé depuis quelques années une formation de techniciens avioniques par la voie de la formation continue. Une section de formation initiale par la voie de l'apprentissage a ouvert à la rentrée 2019 en coopération avec le CFA des Métiers de l'aérien.

Le lycée Charles Baudelaire, en partenariat avec le GRETA, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et les professionnels du secteur travaillent à la mise en place de premières formations dédiées aux métiers de l'aéroportuaire.

Après **l'ouverture des premières formations avioniques** pour adultes (formation continue), l'Éducation nationale a ouvert à la rentrée 2019, un BAC professionnel Aéronautique, diplôme incontournable pour travailler dans la maintenance aéronautique. Une étude pour l'ouverture de formations supérieures a **été lancée en parallèle avec, entre autres, l'Université de Marne-la-Vallée.**

Sur le volet des métiers aéroportuaire, l'Éducation nationale travaille également sur l'ouverture de premières formations pour adultes. Le lycée Charles Baudelaire, en partenariat avec le GRETA, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et les professionnels du secteur travaillent à la mise en place de premières formations.

Le 15 janvier 2020, la CAPM accueillera le premier **Forum de l'Emploi et de la Formation de l'Aérien** du Pays de Meaux. Cette manifestation organisée en partenariat avec la Maison de l'Emploi et de la Formation Nord Est 77, Pôle Emploi, le Gip Emploi Roissy CDG et le Groupe ADP s'inscrit dans la **démarche stratégique d'attractivité du Pays de Meaux** de développer des filières liées aux métiers du monde de l'aérien (aéronautique et aéroportuaire).

Ce forum a pour objectifs de :

- Proposer un événement orienté sur l'accès à l'emploi et la découverte de formations dans les métiers de l'aérien.
- Présenter des offres d'emploi, des contrats d'apprentissage, de professionnalisation.
- Informer les jeunes des opportunités de carrières et de les aider dans leur choix d'orientation.
- Sensibiliser les adultes aux possibilités de réorientation professionnelle.

Lancé par le Premier ministre à l'occasion du Conseil national de l'industrie le 22 novembre 2018, le programme **"Territoires d'industrie"** bénéficiera à plus de 140 territoires français, dont la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.

Chaque territoire en lien avec les acteurs économiques, les départements, les Régions et l'État élabore localement des feuilles de route stratégiques.

Les quatre enjeux travaillés sur le périmètre de notre bassin d'emploi sont : maintenir et créer de l'emploi en organisant l'accueil et le développement des activités économiques avec la création d'un schéma d'accueil d'entreprise (SAE), préparer les compétences de demain en lien avec la réalité de l'industrie, accompagner les entreprises industrielles dans l'usage des nouvelles technologies et la modernisation des outils de production.

En 2019, la CAPM a également participé à de nombreux événements et groupes de travail pour **renforcer le positionnement du Pays de Meaux comme un pôle économique francilien de sous-traitance aéronautique et aéroportuaire** : les groupes de travail du GIP emploi Roissy, les réunions de concertation du Projet T4, le Paris Space Week (Salon dédié à des rendez-vous d'affaires et des conférences dans le domaine de l'industrie spatiale le 2 et 3 avril 2019), le Salon

International de l'Aéronautique et de l'Espace (premier salon mondial destiné à l'industrie aéronautique du 17 au 23 juin 2019).

IMPACTS ET BILANS DES ACTIONS, POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMMES AU REGARD DE LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

"Les biens et services apportés par la biodiversité sont innombrables et pour la plupart irremplaçables. Il est urgent, si l'on souhaite léguer aux générations futures une planète vivable, de préserver au maximum la diversité biologique, et de mettre en œuvre une gestion raisonnée des milieux et des ressources naturelles. Ceci demande des modifications de comportements, ainsi que des choix économiques et politiques forts".

La CAPM a porté des actions permettant de :

- **Réhabiliter des espaces dégradés en espaces naturels fonctionnels**

En 2017 la commune d'Isles-lès-Villenoy a vu s'installer un campement de roms sur un terrain privé le long de la RD5.

Les élus du Pays de Meaux se sont saisis du dossier et ont accompagné la commune. En août 2017, les occupants du terrain ont quitté les lieux laissant derrière eux d'importants

tants volumes de déchets de toutes sortes. L'agriculteur propriétaire du terrain ne pouvant prendre à sa charge le nettoyage, la CAPM et la commune ont fait appel à la SAFER pour mettre en œuvre le dispositif ARCHIPEL. L'objectif est d'accompagner des aménageurs publics ou privés pour la mise en œuvre de mesures compensatoires écologiques, qu'ils doivent mettre en place dans le cadre de leur projet d'aménagement.

Concernant la parcelle d'Isles-les-Villenoy, la SNCF, aménageur, prend en charge financièrement le projet de **réhabilitation de ce terrain et d'entretien** pendant 20 ans (4,590000€), au titre des mesures compensatoires qu'elle doit mettre en œuvre dans le cadre des travaux du Charles De Gaulle Express.

La SAFER n'a pas vocation à être propriétaire du terrain ; elle a donc lancé un appel à manifestation d'intérêt afin de le vendre. Un

apiculteur local s'est porté acquéreur et a installé des ruches.

Le projet de **restauration du Bois du Chêne** mis en œuvre en 2019 est un programme de restauration écologique de la faune et de la flore avec l'intégration d'espèces ciblées (Chardonnet élégant, lézard des murailles....) et de semis de prairie.

Pour la 2^{ème} année consécutive, un chantier de **restauration de mare forestière a été organisé dans le boisement de Saint-Souplets**.

Cette mare constitue un véritable réservoir de biodiversité et offre un terrain de ponte pour de nombreux amphibiens, certains menacés au niveau régional. L'objectif de l'intervention était donc de ré-ouvrir le milieu en coupant et exportant les ligneux présents dans le cœur de la mare. Cela favorise la pénétration de lumière et le bon



Avant - Restauration du Bois du Chêne



Après

fonctionnement écologique de la mare. Ce chantier bénévole et citoyen a réuni une douzaine de personnes le 1er décembre 2019.

Deux **chantiers de restauration de la Noue du Parc du Pâtis** ont également été organisés à Meaux, encadrés par l'AAPPMA du Pays de Meaux et l'association du Grand Voyeux. Le partenariat renforcé avec les pêcheurs du Pays de Meaux permet de créer une nouvelle dynamique de gestion sur ce site naturel remarquable. Ainsi, à l'automne 2019 des premières réunions de travail se sont tenues pour élaborer **un plan de gestion** intégrant l'ensemble des usages et des enjeux liés au site.

• SENSIBILISER À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EN GÉNÉRAL

La CAPM mène des actions en faveur de la mise en valeur du patrimoine naturel du territoire, de développement du tourisme vert et de sensibilisation des habitants à l'environnement.

Pour la cinquième année de leur organisation, les **10 Sorties Nature** ont attiré 121 personnes en 2019 sur les espaces naturels de Montceaux, Fublaines, Trilport, Saint Soupplets, Meaux, Varreddes, Mareuil. Les sorties programmées en 2019 ont une nouvelle fois donné lieu à de beaux moments



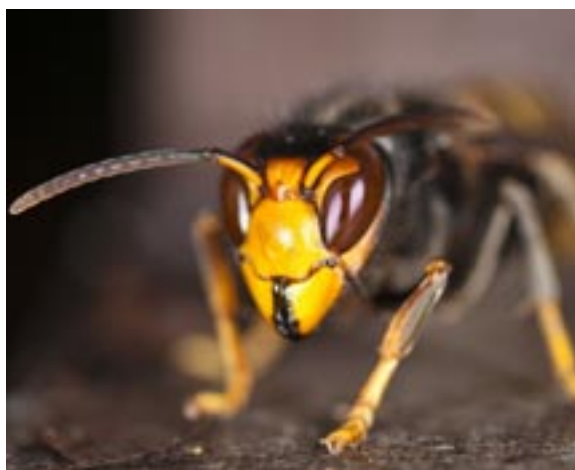
Chantier bénévole à Saint-Soupplets
1^{er} décembre 2019

d'échanges et d'émerveillements avec le public. A titre d'exemple : la sortie « amphibiens » en forêt de Montceaux a permis d'admirer des Tritons alpestres et des larves de Salamandres tachetées, la très jolie orchidée sauvage Orchis pourpre le long du ru de Rutel à Chauconin-Neufmontiers, le son étonnant des chauves-souris en chasse lors de la balade crépusculaire à Germigny-l'Evêque, un tapis magnifique de Colchiques d'automne lors de l'escapade autour de la Dhuis.

Le 11 octobre 2019 à Chauconin-Neufmontiers, une soirée autour des **chauves-souris** a été animée par l'AVEN dans le cadre de la 11^{ème} édition du Jour de la Nuit. L'occasion de présenter ces mammifères méconnus à une soixantaine de personnes dans le cadre d'une balade nocturne.

Les **frelons asiatiques** ont envahi le territoire de Meaux et ses environs en 2018. Au-delà du **problème apicole et de la destruction des colonies d'abeilles**, qui restent un vrai problème, les accidents dus aux piqûres du frelon asiatique sont de plus en plus fréquents.

Deux animations de sensibilisation ont été organisées pour les agents des collectivités et pour le grand public début 2019. Elles ont été animées par le Groupement de Défense Sanitaire Apicole de Seine et Marne.



Concernant le **public scolaire**, l'AVEN du Grand Voyeux a réalisé 46 interventions scolaires en 2019 (contre 21 en 2018), pour un total de **786 écoliers bénéficiaires** (contre 465 en 2018): 17 classes de la ville de Meaux (contre 9 en 2018) sur le parc naturel du Pâtis, 2 classes du collège Parc Frot de

Meaux sur l'Espace Naturel Sensible des Olivettes à Trilbardou, dans le cadre du **concours Collège Nature** organisé par le Conseil Départemental de Seine-et-Marne, 6 classes de Meaux pour des ateliers "Pays de l'eau" en classe (contre 2 en 2018) et la sensibilisation d'environ 270 élèves des écoles primaires de Trilport dans le cadre des Journées Mondiales des Zones Humides (première semaine de février), autour de l'exposition pédagogique "Zones Humides" développée par l'AVEN.

L'académie de Créteil a organisé la **cérémonie de remise des diplômes du label E3D** (Etablissement en démarche de développement durable) le 11 novembre au lycée Coubertin, ce qui a permis de mettre en relation le réseau des acteurs locaux du développement durable avec les enseignants.

L'ensemble des écoles de la CAPM bénéficient d'animations de qualité grâce aux partenariats noués avec les **acteurs locaux du développement durable** (SMITOM, Seine et Marne Environnement, AVEN du Grand Voyeux...). Ce réseau se renforce d'année en année ; ainsi en 2019, l'association des pêcheurs, le Jardin de Cocagne et France Nature Environnement proposent de nouvelles animations. Celles-ci sont recensées dans **un livret d'animations pédagogiques** sur l'environnement édité par la CAPM et publié à chaque rentrée scolaire.

A titre d'exemple, notre partenaire **Seine et Marne Environnement** a sensibilisé **1064 personnes en 2019** à travers des animations comme l'Opération Nettoyons la Nature, Economisons l'eau, le Jardinage au naturel...

IMPACTS ET BILANS DES ACTIONS, POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMMES AU REGARD DE L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

"Permettre à tous l'épanouissement par l'accès aux biens et services essentiels, sans hypothéquer les possibilités d'épanouissement des générations futures, ni de ceux et celles qui vivent ailleurs sur la planète, est gage d'un développement harmonieux des territoires".

Dans le cadre de sa politique en matière d'amélioration de l'habitat, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM) a décidé de mettre en place pour les 5 années à venir, un dispositif d'aide aux propriétaires en vue de traiter des **problèmes de l'habitat indigne, dégradé, de la précarité énergétique, de l'autonomie dans le logement**, sur le territoire de l'agglomération. Il s'agit d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) avec **volet copropriétés dégradées**, portant sur l'ensemble des communes de la CAPM.

Par délibération du Conseil Communautaire du 6 avril 2018, la CAPM a autorisé la signature de la convention OPAH correspondante permettant la mobilisation des fonds de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat et prévoyant une **enveloppe annuelle de 340 000 € au titre des aides communautaires**.

Concernant le **développement de la politique sportive**, l'école intercommunale des sports a accueilli en 2019, environ 600 enfants de 4 à 10 ans pour pratiquer de multiples activités, sportives et physiques, favorisant l'éveil et l'épanouissement. Les activités se déroulent exclusivement le samedi matin sur 3 pôles d'accueils et 11 gymnases ou infrastructures sportives. Des actions "santé" sont également menées. En 2019, une nouvelle action a été créée sous forme d'un grand jeu d'enquête grandeur nature (baptisé "l'enquête du petit sportif") à travers les rues du centre-ville de Meaux et



durant lequel les enfants doivent résoudre des énigmes portant toutes sur le thème de la nutrition, de l'importance du sommeil et d'une pratique sportive régulière.

Sportissimeaux (18^{ème} édition) est aussi l'occasion de sensibiliser le public au "sport santé" qui recouvre la pratique d'activités physiques ou sportives qui contribuent au bien-être et à la santé physique, psychologique et sociale du pratiquant grâce aux animations de l'Espace Santé de la Découverte-Santé et de l'OMS.



Concernant le développement de la politique culturelle, le **Musée de la Grande Guerre** a pour vocation d'éduquer et de faire connaître à tous les publics la période 1914-1918 au travers de ses collections historiques, ses expositions temporaires, sa programmation culturelle et pédagogique. Soucieuse de favoriser l'accès du plus grand nombre au patrimoine culturel de son territoire, la CAPM inscrit l'élargissement des pu-

blics comme une des missions prioritaires du musée. Celui-ci travaille notamment en direction des publics de proximité et développe des actions pédagogiques en partenariat avec les centres communaux d'action sociale, les centres sociaux, l'université interâges...

IMPACTS ET BILANS DES ACTIONS, POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMMES AU REGARD D'UNE DYNAMIQUE DE SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

"Une consommation et une production plus responsable se doivent d'être à la fois moins polluantes, moins prédatrices en terme de ressources et de milieux naturels et de limiter au maximum les risques pour l'environnement et les conditions de la vie sur terre. L'objectif du progrès social et l'épanouissement de chacun doit orienter les choix économiques et l'innovation".

La CAPM assure l'élimination et la valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés. Le regroupement des 22 communes au sein de la CAPM a été l'occasion d'harmoniser les organisations et les modalités de collecte sur l'ensemble du territoire, et d'appuyer des pratiques de consommation responsables.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

Les ordures ménagères résiduelles augmentent de plus de 7% suite à l'augmentation de la population des 4 nouvelles communes de l'ex CCMG (St-Soupplets, Forfry, Monthyon, Gesvres).



Les tonnages des emballages ménagers et des déchets verts augmentent, signe d'un meilleur tri. **1430 tonnes de verre ménager** ont été collectées (+8,14%) en 2017 et **3800 tonnes de déchets verts** (+3,36%).

La collecte des encombrants est en constante évolution +14,39% entre 2016 et 2017, elle représente 1390 tonnes en 2017. Chaque année, de plus en plus de déchets encombrants sont présentés à la collecte.

Concernant **les encombrants**, la commune de Nanteuil-Lès-Meaux a bénéficié d'une collecte des encombrants sur rendez-vous durant l'année 2016. La collecte sur rendez-vous a permis à la C.A.P.M. de mieux maitri-

ser les flux et les volumes de déchets. Ce dispositif a permis également de traiter en amont les non-conformités, lors de la prise de rendez-vous et grâce à la présence obligatoire de l'administré, le jour du ramassage.

En 2017 il a été décidé d'étendre ce dispositif à Montceaux-lès-Meaux et Fublaines. Depuis 2018, les communes de Chambry, Barcy, Germigny-L'Evêque, Isles-les-Villenois, Penchard, Poincy Trilbardou, Trilport, Varreddes, Vignely et Villenoy les ont rejointes.

En 2019, ont été intégrées Mareuil-les-Meaux, Saint-Soupplets, Forfry, Gesvres et Monthyon.

Malgré l'augmentation des **dépôts sauvages** sur l'ensemble du territoire, le tonnage est en baisse par rapport aux années précédentes. Les enlèvements ont été très bien gérés et optimisés : les dépôts sauvages ont été triés et une grande partie est partie en encombrants.

La CAPM a participé à la **mobilisation citoyenne du 23 et 24 mars 2019** organisée par le Lions Club pour ramasser les **déchets abandonnés sur les espaces publics**.

Depuis le 1^{er} mai 2019 les tonnages pour la collecte du tri sélectif sont beaucoup plus

importants en raison de **l'extension des consignes de tri**. De nouveaux emballages plastiques (pots, barquettes, films...) sont pris en charge dans les collectes sélectives (bacs bleus). La CAPM a réalisé une importante campagne d'information.

En 2019, la CAPM est lauréate de l'appel à projet CITEO pour développer **les collectes de proximité du verre**. Augmenter le tonnage collecté permet de diminuer la part du verre dans les ordures ménagères. L'intérêt est double : environnemental (le verre est recyclable) et économique.

Le SMITOM poursuit ses **animations sur la thématique des déchets : le gaspillage alimentaire et le compostage** sont des thèmes phare en 2019, de nombreuses actions de sensibilisation ont été organisées pour la mise en place de composteurs collectifs...

Dans le cadre de la Semaine du compostage du 30 mars au 13 avril 2019, le SMITOM est intervenu à Meaux et à Nanteuil les Meaux (stand compostage) et a proposé la mise en place d'une plate-forme de compostage au lycée Pierre de Coubertin.

Depuis 2019, la CAPM travaille sur les **biodéchets**. Ils sont constitués des déchets alimentaires et des autres déchets naturels biodégradables.

Une partie de ces déchets peut être évitée, par exemple grâce à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le reste de ces déchets peut et doit être valorisé spécifiquement, pour garantir une bonne qualité de traitement. De plus, c'est un gaspillage que de les éliminer par incinération ou encore mise en décharge alors qu'ils représentent une ressource importante en matière et en énergie ainsi qu'une éventuelle source de revenus.

Les biodéchets représentent un tiers des poubelles résiduelles des Français ; c'est un gisement non négligeable qu'il faut maintenant détourner de l'élimination en vue d'une économie circulaire de la matière organique. La loi prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets avant 2025.

Enfin, une des grandes nouveautés de 2019 sur la problématique des déchets est la création d'une **déchèterie mobile**.



UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

Suite au constat d'incivilités relatives aux jets/dépôts de meubles/objets/encombrants, les différents acteurs du territoire (CAPM, Régie du Pays de Meaux, Pays de Meaux Habitat) se sont réunis afin de mettre en œuvre régulièrement une action de proximité en proposant de venir chercher gratuitement les déchets au pied des immeubles.

Les objectifs de cette opération sont multiples et permettent de réduire les dépôts de meubles/encombrants stockés dans les locaux des résidences, diminuer les jets sur la voie publique et aux abords des immeubles, privilégier le recyclage, favoriser le réemploi. Une première opération a eu lieu le 16 octobre 2019.

Des actions envisagées pour un meilleur traitement des déchets de la CAPM sont : l'acquisition des bornes à verre (projet CITEO 2019), la mise en place de collecte des ordures ménagères en apport volontaire dans bornes enterrés à Meaux (2021), l'amplification de la communication sur le tri des déchets, l'uniformisation de la collecte des encombrants sur rendez-vous sur l'ensemble du territoire de la CAPM, la mise en place d'une nouvelle animation « familles Zéro déchets », le lancement des études pour la mise en œuvre de la filière bio-déchets et le développement de nouvelles filières de tri.

Sur le **volet interne**, différentes collectes sont organisées : papier bouchons, piles,

cartouches d'imprimantes, matériel informatique, cartons...

Pour la **collecte de papier**, la CAPM poursuit son partenariat avec l'association Horizon qui œuvre depuis 1978 à la réinsertion sociale et professionnelle des personnes qui ont besoin d'une aide pour reprendre en main leur devenir. La réinsertion par l'emploi concerne trois secteurs : la collecte de papier, la ressourcerie et les chantiers "espaces verts".

Les communes de Nanteuil, de Villenoy, Penchard, Meaux, Montceaux, Poincy, Trilbardou, Vignely, Crégy ont également mis en place ce partenariat. En 2019, environ **10 tonnes de papier** ont été collectés dans ces mairies.

Sur un **plan territorial**, la problématique du **stockage des déchets** est prégnante depuis quelques années. Malgré l'opposition des élus de la CAPM largement exprimée en 2018, l'autorisation d'exploiter une plateforme de revalorisation de terres polluées associée à une installation de stockage de déchets dangereux (TERZEO) a été accordée par la Préfète en février 2019. Bien que la CAPM ne soit pas consultée dans le cadre des enquêtes publiques liées aux dossiers d'Installations classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), celle-ci accompagne, à leur demande, les communes concernées.

GOUVERNANCE, PILOTAGE DE LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Concernant la gouvernance et le pilotage de la démarche, le projet de développement durable de la CAPM est piloté par le Président et le Vice-Président en charge du Développement Durable. Une commission spécifique a été créée, qui passe au filtre du développement durable l'ensemble des politiques publiques et des projets mis en œuvre par la CAPM. Elle s'est réunie 5 fois en 2019. Concernant le pilotage technique, la

Direction Générale des Services a confié au nouveau Département Aménagement et Développement Durable du Territoire le suivi du projet territorial de développement durable au sens large.

Le Directeur rend compte régulièrement de l'avancée des projets en Comité de Direction et la transversalité des différents groupes projets mis en place avec les directions concernées. A travers cette organisation, c'est donc l'ensemble du projet de territoire du Pays de Meaux qui se trouve inscrit dans les enjeux de développement durable.



UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

LE MUSÉE DE LA GRANDE GUERRE RELÈVE LE DÉFI DE L'APRÈS CENTENAIRE

La CAPM est très fière du succès rencontré par son équipement touristique et culturel phare, le Musée de la Grande Guerre. Accessible au plus grand nombre, le Musée propose une programmation toujours plus riche et diversifiée et réussit à prendre le tournant de l'après Centenaire.



PERSPECTIVES :

- Exposition temporaire Requiem pour les Barthélemy autour des œuvres de l'artiste Henri Landier et de la question de la représentation de la guerre
- Développement d'une offre digitale
- Poursuite du ciblage des familles franciliennes
- Préparation du programme célébrant les dix ans du Musée de la Grande Guerre

CHIFFRES CLÉS :

- Plus de 860 000 visiteurs depuis son ouverture
- 100 000 visiteurs en 2019
- La programmation culturelle a attiré à elle seule 13 500 personnes en 2019

En 2019, ce sont plus de 100 000 visiteurs qui sont venus découvrir les collections uniques du musée de la Grande Guerre qui réussit ainsi la transition de l'après Centenaire.

Il a accueilli 815 000 personnes* depuis son ouverture en 2011 (*chiffres au 31 juillet 2019).

La diversité des publics fréquentant le musée de la Grande Guerre est l'une des grandes réussites du musée avec notamment une répartition équilibrée entre les **visiteurs individuels (55%) et les groupes scolaires (38%)**, toujours fidèles au rendez-vous.

Pour tous les publics

- **Le public scolaire : 35 500 scolaires ont été accueillis au musée en 2019** (soit 38 % de la fréquentation du musée), une fréquentation stable par rapport aux autres années.

- **Le public individuel (adulte et enfant) :** avec une programmation culturelle qui a rassemblé près de 13 500 personnes soit plus de 13% de la fréquentation du musée). Ce sont les **grands événements gratuits qui rassemblent le plus de visiteurs** et at-

tirent de plus en plus de monde d'année en année. Parmi eux, **le week-end de reconstitution s'affirme comme l'événement phare** de la saison culturelle. La fréquentation culturelle permet ainsi au musée de **fidéliser le public**. Seule la fréquentation des conférences et colloques diminue. Ceci s'explique par une programmation plus légère dans ce domaine en 2019. Les nombreuses visites-ateliers en famille proposées lors de chaque période de vacances scolaires connaissent une fréquentation croissante. Aussi, dans le cadre de la programmation 2019-2020 et afin de développer l'offre, des séances de conte ont été régulièrement mises en place au cœur de l'espace famille pour les enfants à partir de 7 ans. Une conteuse professionnelle abordera durant une heure l'histoire de personnages durant la Grande Guerre.



UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

- **Les publics en situation de handicap** : le musée poursuit son développement des visites guidées en LSF à destination du grand public. Le musée a obtenu en 2019 le volet handicap visuel dans le cadre de son renouvellement du label Tourisme et Handicap.

Une année 2019 forte de son succès grâce à :

- **Une exposition temporaire** "Dans les coulisses de la paix" pour le centenaire du Traité de Versailles a attiré 21 500 visiteurs; une belle fréquentation pour une exposition temporaire au musée. Avec une première au musée un dispositif de réalité virtuelle à 360° invite les visiteurs à se plonger au cœur de la galerie des Glaces du Château de Versailles pour revivre cette page de l'Histoire.
- **Un circuit au départ du musée de la Grande Guerre, à Meaux**, dans les pas des soldats de la Bataille de la Marne, à la découverte des lieux et des hommes qui ont fait l'Histoire en septembre 1914, a été inauguré en septembre 2019. Une boucle touristique de 40 kilomètres à travers la campagne et 10 sites à parcourir pour évoquer une bataille décisive dans le cours de la Première Guerre mondiale. De nouveaux



outils ont été mis en place pour (re)découvrir ce circuit : un plan-guide détaillé, un chatbot historique, deux bornes de réalité augmentée (à Meaux et à Barcy), des bornes patrimoniales complémentaires, un site internet (www.circuit-bataille-marne1914.fr) et un livre-guide illustré enrichi aux éditions Ouest-France.

- **Un nouvel espace dédié aux familles "Bienvenue au cantonnement"** : qui offre aux visiteurs la possibilité de faire une pause à l'arrière du front, au sein du cantonnement. En immersion dans un campement constitué de caisses et d'accessoires, les visiteurs sont plongés au sein d'une "parenthèse" de la vie du soldat, qui devient également une "parenthèse" dans leur parcours de visite, au cœur des 3 000 m² d'ex-

position du musée de la Grande Guerre. Rappelons que la Caisse d'Épargne Île-de-France est mécène de cet espace, très apprécié des visiteurs et qui a bénéficié d'excellentes retombées médiatiques.

Une collection qui s'agrandit

Au fil des années, la collection du musée ne cesse de s'agrandir grâce aux dons (photographies, courriers, documents, objets, environ une dizaine de dons par semaine) et aux différentes acquisitions.

Si le musée prête régulièrement certaines pièces de ses collections pour des expositions à travers l'Europe, il a, en 2019, commencé une collaboration exceptionnelle avec deux institutions internationales prestigieuses : le Bard Graduate Center de New York et la Smithsonian Institution — National Museum of African American History and Culture.

En effet, près de 30 pièces de collection sont parties dès le mois d'août pour l'exposition French Fashion, Women and the first world war à New York qui s'est tenue jusqu'au



UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR



5 janvier 2020. Parmi elles, la tenue d'infirmière de Sidonie Pocquet accompagnée de son livret, lequel permet de donner un visage à cette tenue.

En novembre, ce sont 46 pièces des collections du musée qui se sont envolées pour l'exposition *We return fighting : the African-American experience in World War One* qui s'est tenue elle aussi jusqu'au début de l'année 2020.

Parmi les pièces en prêt, notons l'uniforme bleu du tirailleur sénégalais, particulièrement rare. Ce dernier ainsi que la tenue de Sidonie Pocquet sont présentés dans le

parcours permanent du musée le reste de l'année.

Le personnel du musée accompagne le convoiement de ces précieux objets et assure leurs installations sur place.

Perspectives 2020/2021 :

- **Exposition temporaire Henri Landier :** "Requiem pour les Barthélémy" du 17 octobre 2020 au 3 janvier 2021.

- **Exposition temporaire Georges Bruyer :** "Graver la guerre" du 21 mars au 22 août 2021.

- **150^e anniversaire de la guerre 1870-1871** : avec 2 conférences, Conférence Napoléon III et la guerre de 1870 et Réintégrer les départements de l'Est : le gouvernement et les services d'Alsace-Lorraine (1914-1919) ainsi qu'une Rencontre/dédicace d'Hannelore Cayre.
- **Manifestations littéraires** : A l'occasion de la panthéonisation de Genevoix et du cinquantième anniversaire de la mort de Giono, la littérature d'hier et d'aujourd'hui sera mise à l'honneur dans la programmation du musée.
- **Semaine du développement durable** : du 29 mai au 5 juin.
- **Nouvelle manifestation** autour des véhicules de la Première à la Seconde Guerre mondiale les 19 et 20 juin.
- **Restauration** de la statue de Gallieni.
- **Partenariat** avec Google Arts & Culture.
- **Nouveau** : Une programmation d'évènements digitaux dédiée à la communauté en ligne du musée.
- **Des concerts de jazz** une fois par mois le dimanche au café et en after-work le vendredi pour les beaux jours.



UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

DÉVELOPPER UN ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS

Une offre culturelle variée participe d'une qualité de vie partagée à l'échelle d'un territoire. Les élus du Pays de Meaux mettent un point d'honneur à ce que chacun bénéficie d'animations grâce à des structures culturelles de proximité.



- Développement de l'enseignement musical scolaire.
- Poursuite de la mise en réseau de la lecture publique.
- Lancement du chantier de mutualisation de l'Harmonie et du Conservatoire du Pays de Meaux au sein de la future Cité de la Musique.

- 901 visites guidées pour groupes ont été assurées par les guides conférenciers du service Patrimoine - Art et Histoire du Pays de Meaux, dont 231 pour des groupes touristiques et 670 pour des groupes scolaires. 66% de ces visites guidées ont concerné le musée de la Grande.
- 40 manifestations organisées par l'Harmonie du Pays de Meaux
- 1 730 élèves et 57 professeurs à l'Harmonie et au Conservatoire
- 4 classes "à horaires aménagés musique" et 26 projets "classes instrumentales"
- 50 classes des écoles de la CAPM desservies par le bibliobus

Un service de lecture publique itinérant apprécié et convivial

Avec 950 inscrits, 2 115 livres achetés, une collection de plus de 40 000 documents, 22 400 prêts et des animations ayant réuni plus de 1 080 personnes (dont 240 lors de spectacles en RAM), le service de lecture publique itinérant a poursuivi en 2019 sa mission de rendre les livres accessibles à tous.

En 2019, le bibliobus a également desservi 50 classes des écoles de communes sans bibliothèque de la CAPM, ce qui représente 1 170 enfants accueillis.



LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE



Afin de promouvoir l'enseignement musical, le Conservatoire de musique propose désormais 4 classes dites "à horaires aménagés musique" (CHAM) : une de 6e avec 11 élèves, une de 5e avec 11 élèves, une de 4e avec 11 élèves et une de 3e avec 13 élèves, soit 46 élèves, tous issus du collège Henri Dunant.

Les cours de Formation musicale pour ces quatre niveaux de premier cycle sont donnés au Conservatoire par un professeur dédié, à raison de deux heures d'enseignement hebdomadaire pour les deux premiers niveaux du cycle, dispensés dès la prochaine rentrée scolaire, le jeudi de 14h à 16h. Pour les niveaux suivants du cycle, les trois autres professeurs de formation prendront en charge les élèves.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

En complément de cet enseignement, 9 autres professeurs sont dédiés à l'enseignement de pratiques instrumentales : violon (2) contre-basse, trompette, clarinette, piano (2) guitare et flûte traversière.

Le Conservatoire développe également ses "ateliers découverte d'instruments" en direction des jeunes élèves des classes d'éveil et d'initiation : luth, flûte à bec, flûte traversière, guitare, violoncelle, viole de gambe, alto, clavecin, orgue (au Musée Bossuet).

Le Conservatoire poursuit ses animations scolaires au Conservatoire à raison de huit par année scolaire et une animation par trimestre dans les écoles.

Avec ses 380 élèves et ses 24 professeurs, le Conservatoire de musique organise et produit chaque année : dix auditions internes interclasses, cinq auditions internes de classes, un grand concert de la Saint-Valentin ou de Noël, un gala, de nombreux concerts de musique de chambre d'élèves et de professeurs, concerts de musiques anciennes, un concert-spectacle par année de la classe de chant lyrique, un concert de la Sainte-Cécile, ainsi qu'une journée portes ouvertes suivie de la Fête de la musique.



Le Conservatoire participe à Meaux en plein cœur, à "Rendez-vous au jardin" et à la "Nuit des musées". Il donne une audition à l'espace culturel Charles Beauchart dans le cadre de l'action "lecture pour tous".

L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE L'HARMONIE.

L'école de Musique de l'Harmonie est un service public ouvert à tous. Elle compte 700 élèves et musiciens amateurs, également 650 enfants issus de projets "classe instrumentale" en partenariat avec l'Éducation Nationale, ainsi que 35 enseignants diplômés d'État. Plus de 40 disciplines y sont enseignées, dont 23 instrumentales.

Ses ambitions :

- Permettre à l'élève de trouver un développement musical adapté pour son plein épanouissement.
- Développer la pratique artistique amateur accessible au plus grand nombre.
- Offrir une formation à celles et ceux désireux de poursuivre des études supérieures en musique.

Proches des réalités sociales et culturelles de la population de la CAPM, des actions pédagogiques, en partenariat avec l'Éducation nationale, sont menées avec 10 établisse-

ments scolaires permettant à plus de 400 enfants d'être initiés aux pratiques instrumentales et au chant choral.

Annuellement, ce sont plus de 40 manifestations réalisées :

- Différents concerts au Théâtre Luxembourg, à l'Espace Caravelle, dans les communes de la CAPM, principalement les communes de Nanteuil-Lès-Meaux, Trilport et Crégy-Lès-Meaux.
- Les auditions internes dans l'auditorium de l'école de musique.
- Les commémorations.



UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

INITIER UNE POLITIQUE SPORTIVE AMBITIEUSE

Le développement des pratiques sportives est tout autant un outil de santé, d'éducation et de citoyenneté qu'un vecteur de lien social entre tous les habitants. C'est pourquoi la CAPM initie une politique sportive ambitieuse et dynamique.



PERSPECTIVES :

- Étude de faisabilité pour la construction d'une piscine à Nanteuil-Les-Meaux.
- Diagnostic et perspectives de l'espace aquatique Tauziet.
- 3e édition du Trail Soldat de la Marne.
- 18e édition de SportissiMeaux.

CHIFFRES CLÉS :

- 600 enfants accueillis à l'EIS.
- 10 000 participants chaque année à SportissiMeaux.
- 50 séances pour apprendre à nager à chaque élève du territoire.
- 130 000 entrées à la piscine Frot et 80 000 à la piscine Tauziet.
- Près de 10 000 participants chaque année sur les épreuves pédestres du pays de Meaux.

LE SUCCÈS DE L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE DES SPORTS (EIS)



Depuis sa création en 2012, l'EIS propose, aux enfants de 4 à 10 ans, de multiples activités physiques et sportives, favorisant l'éveil et l'épanouissement. Afin de pouvoir accueillir un nombre important d'enfants, l'EIS est répartie sur 3 pôles : Meaux, Nanteuil-lès-Meaux et Crégy-lès-Meaux.

En 2019, 600 enfants ont participé aux diverses disciplines sportives de l'EIS.

Des actions de sensibilisation à la santé sont également menées :

- En 2019, l'opération "Pass'sport pour ta santé" a pris la forme d'un jeu d'enquête grandeur nature à travers les rues du centre-ville de Meaux. Les thèmes abordés étaient variés. Les enfants ont ainsi pu appréhender l'importance de la qualité du sommeil, de la nutrition, des bienfaits du

sport ou encore de l'hygiène bucco-dentaire. La Mutuelle bleue est toujours le partenaire majeur de cette opération, soutenue par l'OMS et sa diététicienne Laureline Mercuri.

- Comme chaque année, les enfants se sont aussi vu proposer différentes animations : la troisième édition de la **course à obstacles de l'École Intercommunale des Sports** organisée le 18 mai sur le site du complexe sportif Tauziet et la semaine de stage sportif à différentes périodes de vacances scolaires.
- Ont également eu lieu la fête de fin d'année des 4/5 ans au parc de jeux pour enfants "Amus'land", l'Arbre de Noël pour les enfants de 4/5 ans (petits jeux, distribution de chocolats et kits de coloriage) et la rencontre sportive intergymnases de fin d'année.

Les rendez-vous sportifs incontournables du Pays de Meaux

LA 18e ÉDITION DE SPORTISSIMEAUX

La 18e édition de SportissiMeaux, les samedi 7 et dimanche 8 septembre 2019 à Meaux a accueilli plus de 80 associations issues des communes de Meaux et des communes de la CAPM.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

Grâce à ces deux journées consacrées à la promotion du tissu associatif sportif meldois et de la CAPM, les Meldois et les habitants de la CAPM ont la possibilité de faire la connaissance des différents clubs à leur disposition et de s'inscrire en direct. Un petit tour parmi les stands et de nombreuses démonstrations suffiront à donner à chacun l'envie de pratiquer.

CULTUR'ÀMEUX

Dans le cadre de Sportissimeaux depuis 4 ans un espace regroupant les pratiques culturelles et artistiques est présent avec des animations sur la scène centrale.

SportissiMeaux demeure à ce jour le 1er forum associatif Seine-et-Marnais et demeure un concept unique en Ile-de-France. L'espace Cultur'àMeaux, installé à SportissiMeaux depuis 2016, a de nouveau donné cette année aux familles la possibilité d'inscrire leurs enfants aux disciplines artistiques et culturelles.

LE TRAIL SOLDAT DE LA MARNE

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux a organisé la troisième édition du Trail du Soldat de la Marne les 12 et 13 octobre 2019. Deux jours d'épreuves, 20 compétitions et une découverte du territoire au gré des épreuves nature seront proposés le dimanche.

Près de 4 000 sportifs ont pris part à l'événement qui s'est déroulé au complexe Tauziet, à Barcy, près du Monument Américain mais aussi à travers deux communes du pays de Meaux : Varreddes et Chambry.

LES MARCHES DE NUIT



Proposées pour inciter à pratiquer une activité physique et sportive régulière en semaine à destination du plus grand nombre, les marches de nuit sont une randonnée pédestre de 6 à 8 km organisée le 2e mercredi de chaque mois de septembre à mai sur un parcours chaque fois renouvelé.

Gratuites, sans inscription préalable, avec un ravitaillement offert, les marches de nuit sont encadrées par le personnel de la Direction des Sports. Signe de leur succès, **2000 inscriptions ont été enregistrées.**

LA MELDOISE



Cette épreuve féminine de course à pied se déroulant sur la plage et le parc du Pâtis a enregistré près de 1 500 inscriptions, ce qui constitue un record absolu. Son succès s'explique par une culture du sport pour tous portée par l'événement ainsi que par l'attention exclusive donnée au sport féminin à cette occasion. Dans le sillage du semi-marathon du Pays de Meaux, la Meldoise est la première course féminine officielle de Seine-et-Marne.

Les autres épreuves du territoire du Pays de Meaux :

- Les foulées de Villenoy
- La Germinoise à Germigny-l'Évêque
- La Déjantée à Mareuil lès Meaux
- Le trail de Trilport
- Les foulées Nanteuillaises à Nanteuil-lès- Meaux
- La Noctambule de Penchard

Le Pays de Meaux au service des organisateurs

La saison passée, la Direction des sports a été sollicitée et a apporté son concours technique, logistique et humain à près de 90 événements sportifs : concours de pétanque de Mareuil-lès-Meaux, concours de pêche de Varreddes, course cycliste à Poincy, coupe de France de modélisme à Mareuil-lès-Meaux, tournoi de judo à Trilport. En complément, nous appuyons aussi les fêtes communales par l'intermédiaire de prêts de matériel. Nous participons aussi à la mise en place technique d'organisation et assurons une newsletter hebdomadaire.

Les espaces aquatiques Tauziet et Frot

ESPACE AQUATIQUE FROT



Inauguré en novembre 2017, l'espace aquatique Frot, situé rue Louis Braille, au même emplacement que l'ancienne piscine, devenue obsolète.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

Il comprend :

- Un bassin de nage 25x10m
- Un bassin d'apprentissage, avec une zone ludique et des buses hydromassantes
- Une pataugeoire de 30 m2 pour les enfants
- Un espace bien-être de 100 m2 (hammam, sauna, salle de repos et douches massantes)
- Afin d'accueillir un grand nombre d'usagers, l'espace aquatique propose 3 parkings vidéosurveillés, avec plusieurs places, dont certaines, facilement accessibles, sont destinées aux personnes à mobilité réduite.

Par beau temps les usagers pourront également profiter des deux terrasses extérieures ainsi que du solarium engazonné.

Depuis l'ouverture nous comptabilisons plus de 130 000 entrées.

ESPACE AQUATIQUE TAUZIET



Afin d'harmoniser le fonctionnement des deux Espaces Aquatiques du territoire, des travaux d'aménagement de l'accueil, de mise en place du contrôle d'accès ainsi que l'installation d'une billetterie informatisée ont été mis en place au complexe aquatique Tauziet.

Depuis l'ouverture nous comptabilisons plus de 80 000 entrées.

Apprendre à nager aux enfants en écoles primaires

L'enseignement de la natation scolaire est dispensé par les maîtres-nageurs et les enseignants de l'Éducation nationale sous la directive des conseillers pédagogiques. Ils mettent en application les consignes de l'Inspection académique et notamment la mise en œuvre du projet pédagogique départemental en lien avec la politique académique du savoir nager. Savoir nager est un enjeu de société. Son caractère de priorité nationale est rappelé dans les programmes disciplinaires de l'Éducation physique et sportive. Dans notre académie, il permet en plus de réduire les inégalités dans l'accès aux activités nautiques et aquatiques. Le nouveau projet départemental lié à la natation est en cours de finalisation, avec pour objectif que chaque enfant sache nager en rentrant en 6e.

Les bébés nageurs



L'activité "bébés nageurs" est réservée aux enfants de 6 mois à 9 ans, avec la présence obligatoire de leurs parents. Ils apprennent à découvrir le bien-être et le plaisir de l'eau. L'aménagement du bassin avec du matériel pédagogique spécifique permet un développement moteur qui les amènera petit à petit à découvrir le plaisir de savoir nager. Ils pourront ainsi accéder par la suite à l'apprentissage de la nage puis au perfectionnement pour intégrer le club de natation ou l'école intercommunale des sports.

Activités aquagym diverses

Tout au long de l'année, les habitants de Pays de Meaux peuvent venir s'entraîner au renforcement musculaire avec des activités adaptées.

Aqua bike

Pour tout public en bonne condition physique. Entraînement intense favorisant le renforcement musculaire du bas du corps et améliorant la condition cardio-vasculaire.

Aquagym

Pour tout public, débutant dans une activité et reprenant récemment une activité sportive ou souhaitant entretenir sa forme. Accessible aux non-nageurs. Renforcement de la condition physique générale, amélioration de la souplesse articulaire et de la coordination.

Aquagym tonic

Activité réservée aux nageurs ayant une bonne condition physique. Augmentation de la difficulté des exercices, rythme soutenu travail musculaire intensif. Possibilité de travail en eau profonde.

Aqua palmes

Pour tout public, amélioration de l'endurance, facilite le retour veineux évacuation du stress et des tensions...

Accueil des Personnes à mobilité réduite

L'accueil de ce public particulier est proposé sur l'Espace Aquatique de FROT tous les lundis en fin d'après-midi.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

IMPULSER UNE POLITIQUE VOLONTARISTE DE L'HABITAT

Bien vivre en Pays de Meaux, c'est d'abord bien s'y loger. Enjeu essentiel de la vie quotidienne, le logement est au cœur des préoccupations de la CAPM depuis plusieurs années. La mobilisation des élus pour l'amélioration de l'habitat et la lutte contre l'habitat indigne s'effectue par la mise en place de dispositifs incitatifs et coercitifs afin de rassembler tous les acteurs pour la réalisation des travaux de rénovation nécessaires.



PERSPECTIVES :

- 4 000 logements construits entre 2013 et 2018
- Objectif : le lancement du nouveau Programme Local Intercommunal de l'Habitat au 2ème semestre 2020
- La rénovation urbaine de Beauval se poursuit
- Lancement en septembre 2018 d'une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Volet Copropriétés Dégradées, (OPAH-CD) nouveau dispositif d'aide à la rénovation de l'habitat privé
- Développement du Système d'Information Géographique

CHIFFRES CLÉS :

- 5,8 millions de subventions PIG et OPAH-RU attribuées de 2012 à 2017, dont 1,7 million financés par la CAPM
- Une enveloppe de 340 000 € par an pendant 5 ans votée par la CAPM pour subventionner les travaux de rénovation des propriétaires privés dans le cadre de l'OPAH-CD 2018-2023
- 169 dossiers financés par la CAPM dans ce cadre en 2019 pour un montant de 380 000 €
- 241 permis de construire instruits en 2019

Le cadre d'action en matière d'urbanisme et d'habitat est constitué par le Programme Local de l'habitat (PLH). Notre second PLH a été approuvé le 29 septembre 2014 et a pris fin en décembre 2018.

L'objectif de construction affiché par ce document était de 680 logements par an pendant 6 ans (soit 4 080 logements entre 2013 et 2018), objectif tenu par la collectivité. La répartition de ces logements se fait dans un souci de rééquilibrage territorial entre ville-centre et périphérie en tenant compte des projets des communes et des besoins en logements sociaux des communes moyennes.

Un bureau d'étude doit être sélectionné fin 2020 pour l'engagement de la rédaction du troisième Programme Local de l'Habitat de la CAPM, sur son territoire élargi à 26 communes.

Ce document permettra d'anticiper la programmation de construction de logements neufs et de traitement de l'habitat existant sur toutes les communes du territoire à l'horizon 2026.

Depuis 2006, on observe que le nombre moyen de logements commencés par an atteint environ 700 sur le territoire communal dont 500 à Meaux, en corrélation avec les objectifs chiffrés du PLH. Il existe

donc une dynamique immobilière soutenue sur la ville de Meaux, avec la livraison de plus de 500 logements neufs chaque année, depuis plus de 10 ans.

La mobilisation des promoteurs et leur intérêt marqué pour le territoire de la CAPM est une garantie essentielle de la poursuite de cette dynamique.

Meaux est devenue progressivement une ville attractive au sein de la région Île-de-France, avec une gamme de produits et de prix incluant accession sociale et accession libre, offrant ainsi une réponse élargie à l'ensemble des demandes de logements du territoire, du primo-accédant à l'investisseur.

La commission Urbanisme et Habitat, outil d'animation notamment dédié au suivi du PLH, s'est réunie à 3 reprises en 2019 avec un agenda nourri par les évolutions réglementaires (loi Égalité et Citoyenneté), la modification de la liste des communes soumises à l'article 55 de la loi SRU (obligation de présenter un taux de 25 % de logements sociaux). Des informations concernant le lancement du nouveau Programme Local de l'Habitat, ou relatives à la mise en compatibilité au format CNIG des Plans Locaux d'Urbanisme du territoire ont été apportées. Les dispositifs des permis de louer et permis de diviser ont également été abordés.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

L'amélioration de l'habitat privé

Le suivi des dispositifs de rénovation de l'habitat privé

La CAPM s'est engagée ces dernières années dans un vaste programme d'amélioration de l'habitat privé après avoir mené une première Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de 2006 à 2011 permettant d'améliorer 628 logements. Afin de consolider son action sur l'habitat privé et dans la poursuite de la première OPAH, la CAPM a enclenché en 2012 et pour une durée de 5 ans de nouveaux dispositifs incitatifs à destination des propriétaires :

- **Le programme d'intérêt général (PIG) "énergie habitat"** sur les 18 communes de la CAPM qui visait à informer et subventionner les propriétaires désireux de renforcer les performances énergétiques de leur logement et à lutter contre l'habitat indigne
- **Une OPAH-RU (Renouvellement urbain)** sur les quartiers Cathédrale et Saint-Nicolas de Meaux, qui permettait d'inciter les propriétaires concernés — par le biais d'une assistance technique, de conseils gratuits et d'une aide financière — à réaliser les travaux visant la réhabilitation des logements insalubres et dégradés, l'amé-

lioration des performances énergétiques des logements et le traitement de la précarité énergétique.

Le PIG mis en place sur les 18 communes de la CAPM hors quartiers Cathédrale et Saint-Nicolas de 2012 à 2017 a permis de financer 746 logements, dont 579 pour des travaux pour un total de plus de 4 134 863 € d'aides financières mobilisées et 7,8 millions de travaux TTC générés. 3 copropriétés ayant été financées pour la réalisation d'audits énergétiques (167 lots).

L'OPAH-RU mise en œuvre sur les quartiers Cathédrale et Saint-Nicolas de Meaux de 2012 à 2017 a permis de financer 611 logements, pour un montant global de plus de 1 671 685 € d'aides financières mobilisées et 5,9 millions de travaux TTC générés.



Devant le succès de ces deux dispositifs, et dans la continuité du travail engagé par la collectivité concernant la rénovation du parc privé, la collectivité a décidé de mettre en œuvre une nouvelle opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH avec volet copropriétés dégradées) unique à l'échelle des 22 communes de la CAPM. La convention a été signée le 7 septembre 2018 pour une durée de 5 ans. Un avenant est en cours de rédaction afin d'ajouter les 4 nouvelles communes qui ont intégré la CAPM au 1er janvier 2020.

Ses principales cibles sont les suivantes :

- L'amélioration de la performance énergétique des logements
- Le maintien à domicile des personnes à mobilité réduite
- L'amélioration du confort des logements de la CAPM
- La lutte contre l'insalubrité et la réhabilitation des logements dégradés, notamment lorsque le dispositif incitatif est couplé avec un dispositif coercitif (de type Opération de Restauration Immobilière)
- Le redressement des copropriétés fragiles et des copropriétés dégradées dans le cadre d'un volet dédié (subventions renforcées)



Les objectifs globaux retenus par la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux pour ce nouveau dispositif ont été évalués à 500 logements subventionnés sur 5 ans ainsi que 224 lots de copropriétés dans le cadre d'aides directes aux syndicats de copropriétaires pour les copropriétés fragiles ou dégradées (volet dédié).

La CAPM prévoit de consacrer 1,7 million d'euros d'aides directes sur 5 ans aux (co)propriétaires et l'ANAH 3,1 millions d'euros. Le bureau d'études Soliha a été mandaté afin d'assister les propriétaires dans le montage de leur dossier de demande de subvention. Cette prestation est intégralement prise en charge par la CAPM et par l'ANAH, et est gratuite pour l'administré.

Afin d'accueillir les propriétaires porteurs de projets, pouvant bénéficier des aides financières de la CAPM, des permanences

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

de Soliha ont été mises en place au siège de la CAPM tous les mardis matin. Une large information a été réalisée sur ces deux dispositifs (presse locale, site internet, forum de l'énergie, rencontre avec les professionnels du BTP...).

En 2019, 5 commissions d'attribution des aides communautaires se sont tenues. 169 dossiers ont été financés pour un montant de subvention de la CAPM de 380 193 €.

Par ailleurs, en complément de ces dispositifs, la ville de Meaux a mis en place dès 2011 une Opération de Restauration Immobilière (ORI) sur les secteurs du centre ancien de Meaux : Cathédrale et Saint-Nicolas.

Ce dispositif porte sur les immeubles très dégradés et difficiles à traiter par simple dispositif incitatif. A ce jour, 5 arrêtés de DUP travaux ont été pris par le Préfet de Seine-et-Marne, sur 84 immeubles.

L'installation de la conférence intercommunale du logement (CIL)

Avec un PLH adopté en septembre 2014 et un quartier concerné par la signature d'un contrat de ville, la CAPM se devait de mettre en place une conférence intercommunale du logement conformément à la loi ALUR.

Ainsi, le 4 décembre 2015, la CAPM a engagé la procédure de création de cette conférence par délibération du Conseil Communautaire. Cette instance, co-présidée par le Sous-préfet de Meaux et le Président de la CAPM, a été installée le 12 décembre 2016.

La conférence a pour objet d'adopter des orientations concernant :

- Les **objectifs en matière d'attribution de logement** et de mutations dans le patrimoine locatif social
- Les modalités de relogement de personnes prioritaires
- Les modalités de la coopération entre les bailleurs sociaux et les titulaires de droits de réservation

Un groupe de travail s'est réuni en avril 2017 afin de travailler sur la thématique "les orientations en matière d'attribution de logements sociaux". En a découlé un projet de document-cadre des orientations stratégiques en matière d'attributions valant Convention Intercommunale d'Attributions (CIA) qui a fait l'objet de plusieurs amendements pas les différents intervenants (élus, bailleurs, AORIF, ANRU, services de l'État). Ce document a été présenté dans sa version finale et fait l'objet d'un avis favorable lors

de la Conférence Intercommunale du Logement plénière du 6 octobre 2017. Cette CIA a été agréée par la Préfète de Seine-et-Marne par arrêté du 10 octobre 2018, approuvant ainsi les orientations adoptées par la CIL de la CAPM. Ce document était un prérequis indispensable à la signature de la convention NPNRU, et est annexé à cette dernière.

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)

La CAPM a signé le protocole de préfiguration du NPNRU de Beauval en décembre 2015. La Convention NPNRU a été signée le 12 octobre 2018. Cette convention acte, avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU), la démolition des 7 dernières tours du Grand Ensemble de Beauval. Elle prévoit un montant total d'investissement de 242 millions d'euros, dont 46,3 millions de participation de l'ANRU. Le relogement des habitants des tours Albret, Anjou et Alsace a commencé début 2016, s'est poursuivi en 2018, pour s'achever en 2019.

La démolition de la tour Albret a eu lieu le 29 septembre 2019. Les démolitions des tours Anjou et Alsace sont prévues pour le 7 mars 2021, Camargue et Chambord en 2024 et Aquitaine et Argonne en 2027. La convention NPNRU prévoit également la program-

mation de 4 équipements, dont la création d'un nouveau groupe scolaire Alembert.

L'INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

Depuis 2012, la CAPM assure par voie de convention de gestion de service, l'instruction des autorisations du droit des sols pour les communes de Meaux, Barcy, Varreddes, Chambry, Penchard, Montceaux-les-Meaux, Vignely et Trilbardou. Au terme de 3 années, celles-ci ont sollicité le renouvellement de la convention. Par ailleurs, les communes d'Isles-Lès-Villenoy, Fublaines, Trilport, Germigny-l'Évêque et Poincy, ont demandé à bénéficier du même service à compter du 1er janvier 2015.

La même offre de service a été proposée aux 4 communes de l'ex-CCMG lors de la fusion des deux intercommunalités au 01/01/2017. La commune de Monthyon a également conventionné avec la CAPM en 2018. Dernièrement, les communes de Boutigny, Quincy-Voisins, Saint-Fiacre et Villemareuil, ainsi que Saint-Souplet ont souhaité bénéficier de ce service dans le cadre de leur adhésion à la CAPM, le service étant effectif depuis 1er janvier 2020. C'est au total pour **19 communes** que l'instruction est réalisée par les services communautaires. L'ensemble des conventions de gestion de service seront à renouveler à la fin de l'année 2020.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

Bilan instruction du droit des sols 2019

Permis de construire : 241 dont 90 à Meaux
Certificat d'Urbanisme : 525 CU (a et b)
Déclaration préalable + divisions : 248 dossiers
Permis d'Aménager : 15 dossiers de lotissement

Le nombre de permis de construire instruits sur les communes de la CAPM hors Meaux est passé de 32 dossiers en 2012 à 147 dossiers en 2018. Il a ainsi été multiplié par 4,5. Entre 2017 et 2018, on relève une hausse de 20 % du nombre de dossiers de permis de construire sur les communes de la CAPM instruites par la CAPM. Entre 2018 et 2019, on constate une augmentation de 5 % du nombre de dossiers de permis de construire sur ces mêmes communes.

LE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

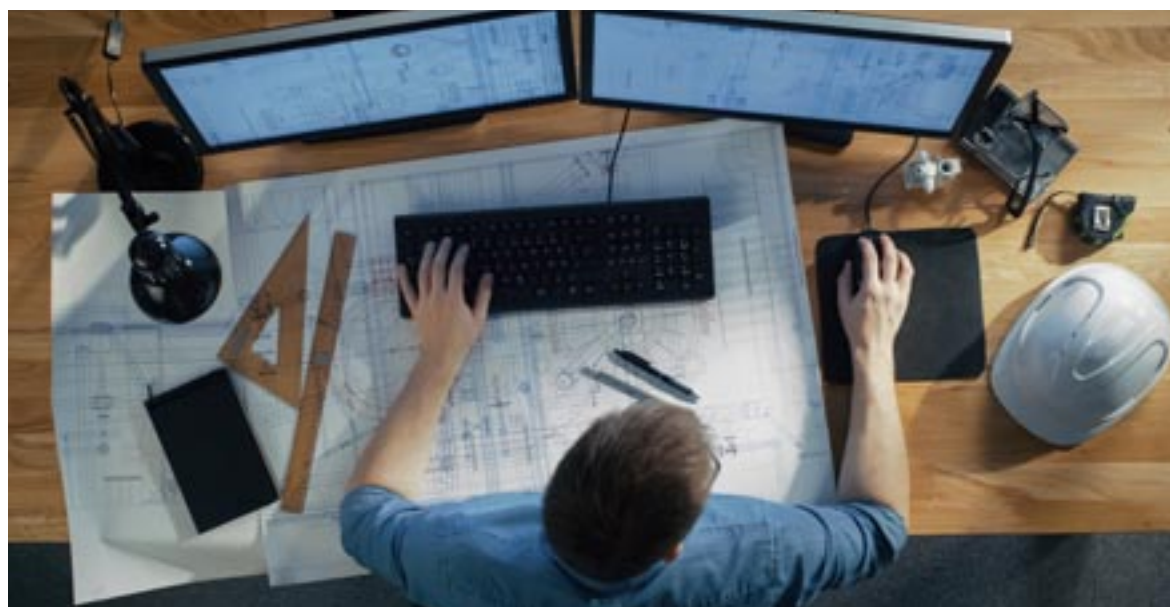
Le SIG est constitué sur la base des fichiers et plans cadastraux numérisés sur l'ensemble des 26 communes de la CAPM et est mis à jour annuellement. Le service SIG élabore sur cette base l'assemblage de couches thématiques intelligentes, telles que les BD ortho et BD topo, les PLU, les Servitudes d'Utilité Publique, la thermographie aérienne, l'observatoire de l'habitat, Openstreetmap (OSM). **Cet outil permet notamment aux administrés d'accéder, via**

le portail internet, aux renseignements d'urbanisme à la parcelle (la consultation de ce portail est en constante augmentation puisque nous sommes à 10200 de renseignements d'urbanisme + 13.3%).

En 2019, les développements suivants ont été poursuivis :

- Collecte et édition des données voirie et réseaux au fur et à mesure des levés topographiques des rues.
- Réécriture du script de vérification de la numérisation des PLU au format imposé par le Conseil National de l'Information Géographique pour l'intégrer dans une interface web et le rendre accessible par les instructeurs. Cela a notamment permis d'assister les communes qui le souhaitent pour la vérification des rendus des prestataires PLU. Les formats CNIG doivent être respectés pour l'intégration au Géoportail de l'Urbanisme.
- Assistance à l'intégration du PLU dans le Géoportail de l'Urbanisme aux communes.
- Développement d'un script de récupération et d'intégration des données cadastrales (édigéo) mis à disposition par la DGFIP sur une plateforme web.

- Développement d'un script de récupération et d'intégration des données FANTOIR (voies du département) mis à disposition par la DGFIP sur une plateforme web.
- Actualisations des fiches scolaires (localisation des naissances et des niveaux scolaire). Cette application, en lien avec la prévision des programmes immobiliers, permet d'anticiper les ouvertures de classes à prévoir ainsi que les travaux d'extension.
- Développement et amélioration d'applications métier pour différents services de la collectivité notamment le service de la collecte des ordures ménagères et la DEA (gestion bac, gestion risque, réseau DEA).
- Refonte de l'application mobile DEA.
- Création de carte thématiques pour le musée de la grande guerre et l'office du tourisme.
- Alimentation de la BAN (base d'adresse nationale).
- Analyse thématique pour GEMAPI.
- Insertion des données cadastrales des 26 communes.



UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

ŒUVRER ACTIVEMENT À LA SÉCURITÉ DE TOUS

Les élus de la CAPM poursuivent leur collaboration pour œuvrer activement en matière de prévention de la délinquance et de sécurité.



RÉALISATIONS :

- Poursuite des objectifs fixés par la nouvelle stratégie intercommunale de prévention et de sécurité signée le 25 mai 2018
- Des actions de communication et de prévention.

CHIFFRES CLÉS :

- 11687 personnes accueillies (+5%/2018).
- 8765 personnes venaient du territoire de la CAPM.

Poursuite des objectifs de la 2eme stratégie intercommunale de prévention de la délinquance et de sécurité

Au titre de ses compétences obligatoires, la CAPM est compétente en matière de sécurité et de prévention de la délinquance ; compétence dont ont souhaité se doter les élus du Pays de Meaux pour assurer aux habitants du territoire une qualité de vie en toute tranquillité.

Depuis le 1er janvier 2017, la CAPM a changé de physionomie après la fusion avec la Communauté de communes des Monts de la Goële (CCMG). La CAPM, dite 22, avec l'intégration de quatre nouvelles communes, compte ainsi depuis le 1er janvier 2018, 97 586 habitants.

Ainsi, afin d'adapter les objectifs aux besoins des 22 communes, la réécriture d'une nouvelle stratégie était apparue comme une nécessité. Cette nouvelle stratégie couvre la période 2018-2020.

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance constitue le cadre légal de pilotage et de concertation permettant de définir les priorités de la lutte

contre l'insécurité et la prévention de la délinquance.

La stratégie 2018-2020 s'articule autour de 3 priorités elles-mêmes déclinées en 19 actions. Elle a été élaborée à l'appui d'un diagnostic de sécurité.

- **Priorité 1** : prévenir d'une part le risque de basculement des plus jeunes vers la délinquance et d'autre part, prévenir la récidive.
- **Priorité 2** : renforcer l'aide aux victimes, l'accès au droit et à la citoyenneté.
- **Priorité 3** : tranquilliser les espaces publics et renforcer la présence humaine sur le terrain.

Les élus de la CAPM sensibles à la culture de sûreté et de sécurité,

Tout au long de l'année 2019, les élus ont pu bénéficier de visites et de rencontres avec notamment les forces de sécurité de l'Etat. Trois évènements ont ainsi eu lieu :

- Le 29 janvier, une rencontre entre les élus et le directeur technique et Sécurité du Musée de la Grande Guerre s'est tenue. Ce

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

formateur secouriste a pu initier les élus et maires aux gestes qui sauvent.

- Le 12 février, une visite du Service d'Ordre Public et de Soutien de Seine-et-Marne a eu lieu.
- Le 18 avril, a été organisée une visite à la Brigade des Douanes de Marne-la-Vallée.

Pour chacune des visites, le taux de satisfaction des participants était de 100%. Ces rencontres permettent aux élus d'échanger avec les professionnels de terrain ; de connaître leurs contraintes et de faire part des problématiques rencontrées sur leur propre territoire.



LA POLICE INTERCOMMUNALE

Depuis 5 ans maintenant, la Police Municipale intercommunale sillonne les différentes communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux. Après l'intégration des communes de Gesvres-Le-Chapitre, Monthyon, Forfry et Saint-Soupplets en février 2018, **la Police intercommunale étend à nouveau son champ d'intervention avec l'adhésion des communes de Saint Fiacre, Boutigny, Villemareuil et Quincy-Voisins au 1er janvier 2020.**

Composée de 6 agents, la Police Municipale Intercommunale est une police de proximité, tournée vers des actions préventives :

- Les sécurisations aux abords des établissements scolaires (collège, écoles primaires).
- Les sécurisations aux heures de fermeture des commerces, notamment durant les fêtes de fin d'année. L'objectif ciblé est de prévenir d'éventuels vols à main armée.
- Les sécurisations lors des manifestations sportives et culturelles (fête de la tarte en Prune à Nanteuil, brocantes, festivités du 14 juillet, marché de Noël, commémorations, spectacles, fêtes foraines, fête de la

musique, randonnées, carnaval, vœux des Maires...).

- Les sécurisations aux abords des domiciles des particuliers dans le cadre des opérations tranquillité vacances.

Enfin, la Police Municipale Intercommunale participe à l'amélioration du cadre de vie en verbalisant les contrevenants en cas de

dépôts d'immondices, en rédigeant des rapports suite à l'installation de gens du voyage ou en mettant en fourrière des véhicules en stationnement abusif.

Au quotidien, la Police Intercommunale s'efforce de répondre au mieux à vos sollicitations et celles des administrés afin de garantir une relation de confiance.



UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ

OPTIMISER L'OFFRE DE TRANSPORTS

Faciliter le quotidien des habitants du Pays de Meaux, c'est aussi rendre plus aisés leurs déplacements par une offre optimisée en matière de transports. Les élus du Pays de Meaux s'attachent à définir un véritable plan d'action destiné à faciliter les déplacements sur tout le territoire.



PERSPECTIVES :

- Un espace Véligo a été réalisé en juillet 2018.
- Les travaux d'accessibilité de la gare de Meaux se poursuivront en 2020, dans le bâtiment voyageurs, sur les quais, ainsi qu'au niveau des accès. L'ensemble se terminera et sera fonctionnel d'ici début 2021, y compris la mise en service de l'ascenseur, et les nouvelles lignes de contrôle. Les projets connexes de coques commerciales sont engagés avec des ouvertures prévues en 2021.

CHIFFRES CLÉS :

- Le Véligo, c'est 40 vélos en abris sécurisés en plus de tous les arceaux vélos en ville. Ils comptent actuellement 88 abonnés au total (chiffre de septembre 2020).
- Les travaux SNCF c'est 11 M€, financés à 50 % par SNCF Mobilité — à 25 % par la Région Île-de-France — et à 25 % par la SNCF.

RÉORGANISER LES TRANSPORTS EN COMMUN

Le nouveau réseau de bus restructuré a été mis en service au 1er janvier 2019, grâce au travail conjoint d'Île-de-France Mobilités (IDFM), de Transdev Marne et Morin et de la CAPM, et grâce au financement d'IDFM.

Dès le premier janvier, une cellule de travail dédiée a été mise en place avec Transdev, en lien avec Île-de-France Mobilités, pour suivre les éventuels problèmes des usagers et apporter un maximum de solutions, qui a abouti, par exemple, à la création de nouveaux arrêts, ou à des réajustements d'horaires.

Une étude est toujours en cours pour la création, à terme, d'un pôle d'échange plus compact à Georges Claude.

Au dernier trimestre 2019, Île-de-France Mobilités a consenti à la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux une délégation en matière de transport à la demande pour les communes de Villemaireuil, Boutigny et Saint Fiacre, afin de prolonger le service déjà existant pour ces communes rejoignant la CAPM au 1er janvier 2020.

Fin 2019 a vu la programmation des études avec IDFM pour la mise en œuvre d'un service de Transport à la Demande complémentaire qui permettra de mieux desservir les petites communes.

Par ailleurs, la CAPM reste vigilante, avec les maires des communes, aux développements d'urbanisme nécessitant une adaptation des dessertes en transport en commun.

Schéma directeur d'accessibilité des arrêts de bus

Les études de mise en accessibilité des arrêts de bus des lignes désignées prioritaires par Ile-de-France Mobilités ont débuté en 2019 ; et ont aboutis fin 2019 à la première demande de subvention pour la ligne Mobilien. Cette ligne (Ligne A) est la ligne à plus forte fréquence et plus grande amplitude du réseau du Pays de Meaux. Les études ont également débuté sur les autres lignes du schéma directeur d'accessibilité (B, C, D, F, H).



AMÉLIORER L'OFFRE EN GARE DE MEAUX

L'accessibilité

Les travaux de mise en accessibilité de la gare de Meaux (accessibilité des quais voyageurs par la création de 2 ascenseurs et d'une rampe PMR sur l'accès principal, accessibilité conciergerie et accueil, création d'un espace microworking) par la SNCF se poursuivent, ainsi que la création de nouvelles lignes de contrôle, pour fluidifier les circulations.

La gare routière

En 2019 se sont prolongées les études de circulation et de capacité sur la chaussée de Paris, préalable indispensable à la réflexion d'ensemble de la desserte du plateau d'Orgemont et à la poursuite de l'étude sur le pôle gare de Meaux.



CHIFFRES CLÉS :

- Plus de 40 000 tonnes de déchets collectés.
- Plus de 100 000 habitants collectés.
- 50 agents dans le service collecte des déchets.
- 14 véhicules de collecte.
- 2 prestataires de collecte.

ASSURER UNE COLLECTE DES DÉCHETS EFFICACE, RESPONSABLE ET DURABLE

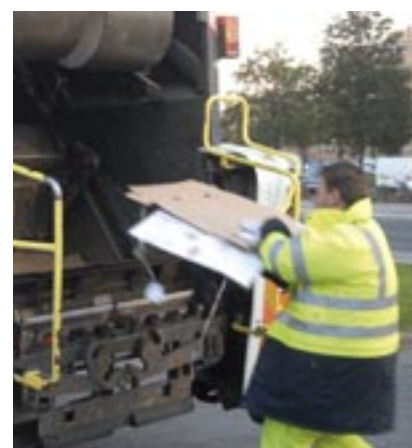
La CAPM assure l'élimination et la valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés. Le regroupement des 22 communes au sein de la CAPM a été l'occasion d'harmoniser les organisations et modalités de collecte sur l'ensemble du territoire, et d'appuyer des pratiques de consommation responsable.



UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ

LA COLLECTE DES DÉCHETS, EN QUELQUES MOTS

La CAPM, à travers la Direction de la Collecte des Déchets Ménagers (DCDM), a en charge la gestion et l'organisation des collectes, la promotion des collectes sélectives afin de favoriser la valorisation des déchets, la gestion des contenants et des équipements de précollecte et le suivi post-exploitation du Centre d'Enfouissement Technique (CET) de Crégy-lès-Meaux. La DCDM assure une partie des prestations de collecte en régie et confie certaines de ses missions à des prestataires privés.



► Bilan des tonnages 2019

	Tonnages 2019	Évolution 2018-2019
Ordures ménagères résiduelles	27 487 t	-3,94%
Déchets verts	3 542 t	-1,59%
Emballages ménagers	4 472 t	+6,26%
Encombrants	1 267 t	-7,71%
Cartons	388 t	+1,17%
Verres ménagers	1 543 t	+4,215%
Dépôts sauvages	733 t	+104,31%

Le tonnage des ordures ménagères résiduelles a diminué de 3,94 % sans changement majeur du nombre d'habitants. Cette diminution doit être corrélée avec une augmentation significative du tonnage d'emballages ménagers sur le territoire. Les administrés de la CAPM trient davantage mais avec un taux refus de tri également en augmentation, passant de 18% de refus en 2018 à 20,6% de refus en 2019. Ils trient plus mais de moins bonne qualité.

Il est à noter également que l'augmentation du tonnage des emballages et la diminution des ordures ménagères s'explique par la mise en place en mai 2019 des extensions de consignes de tri sous l'appel à projet CITEO (voir paragraphe ci-dessous). Ainsi, tous les emballages peuvent être collectés dans la bac de tri sélectif.

La diminution du tonnage d'ordures ménagères ne doit pas être corrélés avec le tonnage des dépôts sauvages qui provient en grande majorité d'activités professionnelles.

Le tonnage du verre a également augmenté mais reste encore en dessous de l'objectif national. Afin d'améliorer les tonnages de verre ; la CAPM a été retenue en 2019 à un appel à projet CITEO pour l'amélioration et

le déploiement de cette collecte (voir paragraphe ci-dessous).

Le passage de la collecte sur rendez-vous des encombrants sur la majorité du territoire a fait chuter le tonnage d'encombrants de 7,7% entre 2018 et 2019. A corréliser avec le tonnage des encombrants apporté en déchetteries soit une évolution de 30,9% entre 2018 et 2019.

Aucun indicateur nous permet de relier l'augmentation du tonnage des dépôts sauvages avec le changement de collecte des encombrants.

Le tonnage des déchets verts reste stable.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR RENDEZ-VOUS

En 2019, la CAPM a déployé le principe de la collecte des encombrants sur rendez-vous sur 2 secteurs de Meaux : l'hyper-centre ainsi que le quartier St Faron. Bonne méthode afin de rendre les rues plus propres et moins encombrées, cependant des actions de communications et de sanctions doivent être mise en place afin de faire respecter ce nouveau mode de collecte.

UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ

Les encombrants des quartiers denses sont quant à eux collectés selon le principe de mise en place d'une benne à la journée.

D'ici 2021, il est envisagé de passer l'ensemble des communes de la CAPM en collecte d'encombrants sur rendez-vous.

Améliorer encore les performances de collecte sélective et verre tout en diminuant les taux de refus

Tout comme en 2018, La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux mène une politique environnementale visant à la réduction du gisement de déchets, au développement des filières de recyclage, de réemploi et de valorisation sur le territoire.

Pour rappel en 2018, la CAPM a répondu à un appel à projet publié par CITEO pour un accompagnement sur :

- L'extension des consignes de tri avec campagne de communication.
- Amélioration de la collecte de proximité du verre avec campagne de communication, l'achat et la mise en place de 40 bornes supplémentaires sur 2020 et 2021.

Notre candidature a été validée en juin 2019. Le budget 2020 de la collecte a été pensé en conséquence.

De nouvelles opérations pour l'ancien Centre d'Enfouissement Technique de Crégy-lès-Meaux

La CAPM veille au maintien des infrastructures de l'ancien Centre d'Enfouissement Technique de Crégy-lès-Meaux en engageant les réparations nécessaires. Comme le remplacement de l'armoire électrique de la torchère, le changement d'une partie du tuyau du réseau de biogaz, remplacement de piézomètre, changement du surpresseur, etc. Plusieurs opérations de maintenance, de contrôles réglementaires et d'entretien ont été réalisées tout au long de l'année.

Afin de contrôler les indicateurs des différents puits du Centre d'Enfouissement Technique, un système de remonté par mail a été mis en place, permettant de suivre à distance l'évolution du CH₄ dans tous les puits présents sur le Centre d'Enfouissement Technique.

En 2019, des marchés ont été attribués et certains ont été lancés :

N° du marché	Objet du marché	Entreprises attributaires
19CAPM	Acquisition d'une benne à ordures ménagères et d'une mini-benne	FAUN
18CAPM16	Avenant au marché 18 CAPM16 Collecte en PAP des OM et de la CS pour les 4 nouvelles communes de l'ex Pays Créçois	OURRY / VEOLIA
19CX022	Collecte en porte à porte de sacs d'ordures ménagères résiduelles et de cartons sur le centre commercial de la Verrière à Meaux	REGIE DU PAYS DE MEAUX
19CX003	Fourniture et livraison de bacs et pièces détachées pour la collecte des ordures ménagères résiduels, des emballages ménagers, des déchets verts et reprise des bacs usagés.	CITEC
19CX005	Prestation de reprise et valorisation des cartons industriels et commerciaux collectés par la CAPM	VEOLIA
19CX023	Fourniture et livraison de sacs à déchets verts	TAPIERO
19CX012	Fourniture de pièces détachées et de petits équipements, réparations et contrôles réglementaires pour les véhicules type poids lourds et légers pour la CAPM	GARAGE CENTRAL / SO-MEVI / CHIMIREC /
19CX017	Réception, la pesée et la mise en filière de traitement des déchets issus de dépôts sauvages collectés par la CAPM	BENNES SERVICES

UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ

ALLER VERS UN TERRITOIRE 100% NUMÉRIQUE

Un territoire performant et attractif sur le plan économique et un territoire où il fait bon vivre est un territoire en pointe sur les nouvelles technologies. C'est pourquoi la CAPM devient un territoire de plus en plus connecté autant pour ses habitants que pour les entreprises.



CHIFFRES CLÉS :

- 18 communes sur les 22 du territoire disposent de la fibre optique pour les particuliers, son déploiement est en cours avec 92 % des locaux raccordables d'ici fin 2020
- Le déploiement de la fibre optique sur les 4 nouvelles communes de la CAPM est à l'étude dans le cadre de l'adhésion de la CAPM au Syndicat Mixte Seine et Marne Numérique
- 40616 locaux raccordables fin 2018 sur les communes CAPM en zone Orange
- Le déploiement 2019 a engendré 5057 nouveaux locaux raccordables de plus au 1^{er} janvier 2020
- La fibre optique est également disponible pour les professionnels sur l'ensemble du territoire dans le cadre des offres entreprises (FTTO).

VERS UN TERRITOIRE EN POINTE SUR LA FIBRE OPTIQUE

Le territoire de la CAPM, situé en Zone Moins Dense (secteur géographique défini par l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes), fait l'objet d'un déploiement du FTTH (fibre optique jusqu'au domicile) pour lequel une convention de suivi a été signée avec la CAPM. L'opérateur Orange prend en charge le déploiement de la fibre optique FTTH sur 18 communes de l'agglomération. Il l'effectue sur ses fonds propres sans intervention financière de la CAPM ou autres organismes publics.

Le choix des élus lors de la mise en place de la convention, ainsi que du suivi des déploiements, a été de privilégier l'implantation de la fibre optique en premier lieu dans les zones où l'ADSL offrait des débits faibles ne permettant pas d'avoir un usage confortable d'Internet et des services comme la télévision par les box des opérateurs fournisseurs d'accès à Internet.

Le réseau de fibre optique (FTTH) déployé par Orange étant un réseau ouvert de par la réglementation en vigueur, il est possible d'y retrouver les offres des autres opérateurs Internet : l'ARCEP veille à ce qu'il n'y ait pas de

discrimination d'accès aux infrastructures techniques. L'utilisateur peut s'abonner aux offres d'accès que proposent Free, Bouygues Télécom, SFR ainsi qu'aux opérateurs s'appuyant sur leurs offres (La Poste Mobile, Sosh, Red by SFR...).

Les offres fibre optique FTTH proposées sont à destination des particuliers mais également des professionnels. Néanmoins, il faut savoir qu'elles sont avec des niveaux de garantie (rétablissement en cas de panne) et de qualité (débits, affluence en fonction du nombre d'abonnés sur le réseau) différentes des offres fibre optique FTTO prévues spécifiquement pour les entreprises. Cela en induit des tarifications différentes. Il faut également prendre en compte que la fibre optique est beaucoup plus complexe et fragile par nature que le cuivre, malheureusement il n'est pas rare que les dysfonctionnements soient plus pénalisants que sur l'ADSL dans le cas du FTTH.

Pour les quatre communes arrivées dans la CAPM en 2017, le déploiement de la fibre optique est à l'étude. En effet, la CAPM a souhaité adhérer au Syndicat Mixte Seine et Marne Numérique qui était déjà à l'origine du déploiement des armoires de montée en débit afin d'améliorer l'ADSL sur ces 4 communes de Forfry, Monthyon, Gesvres le

UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ

Chapitre et Saint-Souplets. Les études sur le terrain auront lieu en 2020, une fois l'adhésion de la CAPM au Syndicat Mixte entériné par la Préfecture de Seine et Marne.

L'objectif étant la couverture en fibre fin 2021 à plus de 90% pour les 4 communes et une ouverture commerciale aux abonnés au 1er semestre 2022.

Évolution du déploiement de la fibre dans le Pays de Meaux
(nombre de prises raccordables, taux de raccordables sur l'ensemble des prises prévues)

	Infrastructure	T4 2019		T3 2019	T2 2019	T1 2019	T4 2018		T3 2018	T2 2018	T1 2018	T4 2017	
		Prises	Taux raccordables	Prises	Prises	Prises	Prises	Taux raccordables	Prises	Prises	Prises	Prises	Prises
Meaux	ORANGE	23865	>80 %	22892	20823	20410	19745	50 à 80 %	17684	16474	14954	14170	50 à 80 %
Barcy	ORANGE	148	>80 %	148	146	146	146	>80 %	146	146	146	126	>80 %
Chambry	ORANGE	467	>80 %	453	450	724	445	>80 %	442	442	438	431	>80 %
Varreddes	ORANGE	750	>80 %	750	737	724	602	50 à 80 %	459	322	143	55	0 à 10 %
Penchard	ORANGE	408	>80 %	407	405	405	354	>80 %	145	145	145	58	10 à 25 %
Crégy lès Meaux	ORANGE	1782	>80 %	1782	1780	1762	1658	>80 %	1532	1223	720	630	25 à 50 %
Chauconin-Neufmontiers	ORANGE	1312	>80 %	1312	1310	1310	1303	>80 %	1302	1302	1302	1293	>80 %
Poincy	ORANGE	345	>80 %	345	323	323	319	>80 %	315	315	307	304	>80 %
Germigny-l'Évêque	ORANGE	429	50 à 80 %	429	423	411	411	50 à 80 %	398	396	206	106	10 à 25 %
Trilport	ORANGE	2531	>80 %	2531	2516	2516	2507	>80 %	2490	2485	2473	2469	>80 %
Trilbardou	ORANGE	284	>80 %	260	260	260	260	>80 %	260	260	260	234	50 à 80 %
Vignely	ORANGE	134	>80 %	134	134	134	134	>80 %	134	134	134	134	>80 %
Villenoy	ORANGE	2738	>80 %	2732	2726	2726	2669	>80 %	2652	2651	2620	2614	>80 %
Isles lès Villenoy	ORANGE	452	>80 %	452	452	452	445	>80 %	439	402	400	381	>80 %
Mareuil lès Meaux	ORANGE	1309	>80 %	1260	1245	1244	1242	>80 %	1240	1239	1238	1193	>80 %
Nantueil lès Meaux	ORANGE	2878	>80 %	2876	2813	2805	2715	>80 %	2634	2633	2628	2578	>80 %
Fublaines	ORANGE	531	>80 %	442	436	435	357	50 à 80 %	357	357	250	52	10 à 25 %
Montceaux lès Meaux	ORANGE	253	>80 %	252	252	252	247	>80 %	219	155	0	0	0%
<i>Nombre total de prises</i>		40616		39457	37231	37039	35559		32848	31081	28364	26828	

De quelle manière la CAPM intervient sur le dossier ?

Dans le cadre de la convention de suivi des déploiements FTTH, la CAPM tient des réunions trimestrielles avec l'opérateur de déploiement Orange.

Elle y évoque les remontées de terrain de la part des habitants mais également les contraintes pouvant éventuellement faciliter ou retarder l'avancée des déploiements (travaux de voirie, effacement des réseaux aérien...).

Orange y indique les difficultés rencontrées (absence de convention d'immeuble, problématiques techniques...), expose les projets à l'échelle d'un secteur (un quartier, une rue) afin d'obtenir une validation technique et réglementaire des travaux (emplacement des armoires de rue, tranchées éventuelles pour modifier le réseau souterrain de fourreaux, installation ou modification des chambres télécoms...).

C'est l'occasion de se rendre compte de l'état d'avancement de la couverture du territoire de la CAPM, sachant que nous disposons en parallèle des chiffres publiés par l'ARCEP à l'échelle nationale.



UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ

LA PETITE ENFANCE SUR LE TERRITOIRE

La CAPM n'a à ce jour que les relais assistants maternels repris dans ses compétences "petite enfance". De plus, plusieurs villes ont conservé cette compétence comme Villenoy, Trilport, Monthyon, Saint-Souplets, Gesvres-le-Chapitre et Forfy.



PERSPECTIVES :

- 22 % de la population a moins de 14 ans sur le territoire, il est donc essentiel de poursuivre et développer les contacts, les interventions et les animations des RAM

CHIFFRES CLÉS :

- Stabilité de l'activité en 2019.
- 546 assistants maternels sur le territoire de la CAPM dont 279 concernés par l'intervention des RAM communautaires et offrant 845 places d'accueil. Certains secteurs comme Meaux diminuent en nombre de professionnels mais d'autres augmentent comme Nanteuil ou Mareuil, en lien avec les constructions nouvelles.
- 2,5 éducatrices de jeunes enfants à temps plein en 2019.
- 2219 fréquentations d'enfants (stable par rapport) et 829 participations d'assistants maternels aux ateliers d'éveil proposés ou animations et fêtes (en baisse en raison de l'absence d'une éducatrice de jeunes enfants non remplacée, des ateliers ont donc été supprimés).
- 458 contacts avec les familles pour des contacts téléphoniques, des rendez-vous ou des courriels et 1507 rendez-vous ou contacts courriel et téléphoniques avec les assistantes maternelles. Ces données sont en hausse sur les trois dernières années.

La CAPM possède trois antennes RAM : Paul Bert à Meaux, Varreddes et Vignely.

Une grande pluralité de l'offre existe alliant de l'accueil municipal régulier collectif ou familial, hospitalier, associatif, privé ou public. **2 282 places d'accueil sont proposées.**

775 places au domicile des assistants maternels agréés (compétence CAPM).

Sur **Crégy-lès-Meaux**, la CAPM cofinance un EAJE familial et associatif de 100 places. La ville dispose également de deux micro-crèches privées soit 20 places. **Monthyon** et **Saint-Souplets** ont un lieu d'accueil enfant-parent, un RAM et une halte-garderie de 12 places qui couvrent le territoire nord-ouest de la CAPM ➔ conservation de la compétence petite enfance. **Trilport**, cette ville anime son propre RAM et LAEP. **Villenoy**, cette ville anime également son propre RAM et une micro-crèche PSU. **Mareuil-lès-Meaux** : installation de deux micro-crèches privées. **Isles-lès-Villenoy** dispose d'un établissement d'accueil de 17 places.

Meaux : 423 places municipales sont réparties en 40 accueils en crèche familiale, 55 en accueil occasionnel et 328 en accueil régulier. La

ville cofinance également 15 places d'accueil sur les 55 de la crèche familiale du centre hospitalier de Meaux. Le territoire meldois propose également 780 places d'accueil chez les assistantes maternelles agréées indépendantes. Deux EAJE privés, dont un de 60 places, géré par LPCR et une micro-crèche de 10 places existent sur la ville. La ville propose donc 1328 places et en finance 438.

Par ailleurs, 110 assistantes maternelles travaillent sur les villes ayant conservé leurs compétences et doivent générer autour de 310 places d'accueil.

La CAPM à 26 communes compte 5 910 enfants de moins de trois ans (données CAF 2018) soit un taux de couverture de 38.61%. En intégrant les assistantes maternelles des six villes ayant conservé leur compétence RAM, 2 592 places existent soit un taux de couverture de 43.85%. Le territoire atteint un taux inférieur à 50%, il reste donc prioritaire en Seine-et-Marne.

On note une nette évolution du taux de couverture global, sur la CAPM sans atteindre les données départementales. Ce taux de couverture est donné par Cafdata sur une CAPM à 18 communes.

UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ

La capacité d'accueil au domicile des assistantes maternelles reste stable sur la CAPM mais avec une forte baisse sur la Ville de Meaux. Les circonstances sont plurielles : retraite, déménagement...

Les RAM

Les assistants maternels pris en compte sont ceux suivis par la CAPM, en lien avec ses compétences, en 2019. La ville de Meaux a perdu 26% de professionnels entre 2012 et 2019. Une rétraction de l'offre sur cette commune est importante. Un travail conjoint avec la Protection Maternelle et Infantile (PMI) doit s'approfondir.

En parallèle, la vacance des places que ce soit sur la Ville de Meaux ou la CAPM reste importante.

La rétraction de l'offre et la vacance des places posent question sur la professionnalisation des assistants maternels, l'accès au métier ou même son statut. Une désaffectation du métier et de l'acceptation de cet accueil par les familles existe.

Les antennes RAM sont déjà reconnues par la CAF comme guichet unique d'information du Pays de Meaux et lieu de médiation fa-

miliale. La convention signée avec la CAF en 2019, va permettre aux animatrices de développer leurs actions sur le territoire.

Adéquation des antennes RAM

Une nouvelle problématique s'accroît avec l'arrivée des quatre nouvelles communes au sud de la CAPM : 60 nouvelles professionnelles y travaillent et vont dépendre de l'antenne Paul Bert située à Meaux. Cette antenne n'est pas à proximité d'une grande population de professionnelles et n'est plus en adéquation avec un équilibre sur le territoire.

La réflexion peut se mener sur un déplacement de l'antenne dans le sud en lien avec la concentration de professionnels, mais pas sur l'ouverture d'une quatrième. Les RAM actuels de la Ville de Meaux pourraient s'intégrer dans le fonctionnement de la CAPM (comme sollicité par la CAF) et répondre de ce fait aux besoins.

Actuellement sur ce territoire, des offres Ville de Meaux et CAPM se cumulent et se dédoublent. Pour exemple, 70 assistants maternels sont comptabilisés sur les deux secteurs entraînant l'ajout d'un ETP inutilement.

LAEP

Le territoire de la CAPM souffre d'une déficience des LAEP (lieu d'accueil enfant parent).

Ils se situent sur Meaux, sur Saint-Soupplets et Monthyon et Trilport et proposent sept demi-journées d'accueil pour environ dix enfants de moins de quatre ans chacun.

LE HAMEAU

43 rue Louis Braille - MEAUX
Le mardi de 9h30 à 12h

LE HAMEAU

Mail des Allobroges Centre Aragon - MEAUX
Le mardi et jeudi de 14 à 17h

L'ÎLOT BIA

25 rue du Général de Gaulle - TRILPORT
Le mercredi et vendredi de 9h à 12h30

ARC EN CIEL

Rue de la République - MONTHYON
Le vendredi de 9h30 à 11h30

ARC EN CIEL

48 rue du Gnl Maunoury - SAINT-SOUPPLETS
Le vendredi de 13h15 à 15h30

Villenoy propose un REAAP (réseau d'écoute, d'accompagnement et d'appui à la parentalité), Chauconin- Neufmontiers "la récré" pour les 0 à 3 ans accompagnés de leur parent. L'association Familles rurales animent ses matinées sans reconnaissance LAEP.

Lors du ré-agrément des RAM ville de Meaux, l'absence de LAEP (lieu d'accueil enfant parent) sur le territoire a de nouveau été soulevé. Il pourrait être associé aux diverses antennes RAM (Varreddes et Vignely) qui accueillent déjà les ateliers et le public. Sur le secteur sud de la CAPM, cet accueil pourrait se réaliser au sein d'une salle d'atelier.

Ces LAEP ont deux objectifs principaux :

- Créer un lien social par la mixité culturelle et générationnelle
- Renforcer le lien familial



UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ

Ville de Meaux et petite enfance

En théorie, la Ville de Meaux dispose de 358 places en régulier réparties en 318 places collectives et 40 places familiales. En réalité, le nombre d'assistantes maternelles de la crèche familiale étant inférieur à l'agrément, seules 21 places étaient disponibles sur cette année 2019.

→ La Ville a donc disposé fin 2019 de 339 places en régulier et de 55 places en accueil occasionnel.

Les RAM

780 places d'accueil au domicile des 291 assistantes maternelles, 232 places sont actuellement disponibles. La Ville dispose de 19 assistantes maternelles en moins entre 2017 et 2018 et 12 de moins entre 2018 et 2019. La réfraction de l'offre se poursuit sur le territoire.

Les places vacantes à la même période (31 décembre) sur ces trois dernières années atteignent :

- En 2019, 29.7% des places
- En 2018, 23% des places
- En 2017, 19% des places

Le travail est commun entre les problématiques de la CAPM et la Ville de Meaux :

- Réfraction de l'offre
- Importance des places vacantes
- Professionnalisation des assistantes maternelles

La responsable hiérarchique des animatrices et les problématiques sont communes sur la Ville de Meaux et la CAPM, autant fusionner les services.

Les EAJE

(Équipement d'accueil du jeune enfant)

La demande d'accueil en régulier

Le nombre de naissances sur la Ville de Meaux diminue et conduit à une stabilité des demandes d'inscriptions. Après une augmentation importante entre 2018 et 2019, liée à un travail important d'optimisation des EAJE meldois, le nombre d'admissions en accueil régulier se stabilise, avec un nombre d'enfants sous contrat fin 2019 élevé pour 423 places théoriques et 404 places réelles. Les désistements sont toujours en hausse. Sur une réponse positive concernant 190 familles, 41 ne prennent pas la place, ce qui correspond à un cinquième des propositions.



La demande d'accueil en occasionnel

La réponse du service petit enfance est de plus en plus efficace, même si le nombre de désistement poursuit son augmentation. La difficulté réside dans le niveau de compréhension des familles ou leur volonté de "prendre un raccourci" dans l'accueil de leur enfant. Elles souhaitent un accueil plus conséquent que la proposition des demi-journées mais ne l'ont pas exprimé.

Ces services accueillent les familles hors Meaux, mais cela se concentre principalement sur la CAPM avec 54 familles accueillies.

Ces demandes hors Meaux sont légèrement en baisse à 51 demandes contre 65 en 2017, 63 en 2018. Sur ces 51 familles hors Meaux, 47 demandes correspondent aux villes de la CAPM soit 92%. Cette baisse est principalement liée à l'arrivée des Petits Chaperons Rouges qui accueillent 72 enfants issus de la CAPM sur des contrats réguliers. Dans ces 72 enfants, 47 sont originaires de Meaux soit 65% des places mais 39% des heures facturées.

97 familles suivies par une association ont réalisé une préinscription. Les sollicitations des associations ou services départementaux augmentent de façon exponentielle.

L'offre d'accueil familial n'est pas privilégiée par les parents et elle occasionne dans un cas sur cinq environ un refus de la part des familles, malgré la valorisation du travail des assistants maternels dans le cadre des réunions d'informations des modes d'accueil. Régulièrement, le refus d'une place en crèche familiale découle du fait que les parents disposent déjà d'un assistant maternel (non évoqué à la préinscription). Leur demande visait l'accueil collectif ou une réduction du tarif. Dans ce cas, et même si le tarif est moindre (PSU accueil familial < PSU accueil régulier), les familles préfèrent conserver leur assistante maternelle, au bénéfice d'une continuité de l'accueil de leur enfant.

UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ

Des passerelles existent aussi en transversale ville, souvent liées à la proximité comme dans le cas de la halte-garderie Cassini et le centre social Charles Gros. Pour rappel, ces mêmes demandes atteignaient 55 en 2018 et 68 en 2017.

Seules trois demandes d'accueils d'enfants en situation de handicap ont été recensées en 2019.

La réponse meldoise dans l'offre d'accueil

Les enfants accueillis en régulier sont au nombre de 608 (830 si prise en compte des replacements) et de 451 en occasionnel. Le nombre d'enfants inscrits par place est largement supérieur aux données 2017 et 2018 (1,79 enfant par place hors remplacement 2.44 avec). La petite enfance devient conforme aux attentes de la CAF avec 2,5 enfants par place.

Les familles se répartissent selon deux modalités prises en compte : monoparental ou en couple. La part des ménages avec familles monoparentales sur la Ville de Meaux atteint 22%. Avec 215 familles monoparentales accueillies, le taux atteint 23.49% soit un taux légèrement supérieur à la représentativité de la Ville.

577 enfants accueillis sont sous le seuil de pauvreté avec une tarification inférieure à un euro (525 familles). Concrètement cela concerne 45% de l'ensemble des accueils et 57% des familles, mais plus précisément 33% sur les accueils réguliers et 66% sur l'accueil occasionnel. Même si les accueils réguliers restent ouverts pour des familles sans activité, la durée de l'accueil est moindre. Quand les parents travaillent ou parfois pour des raisons sociales, l'offre d'accueil est plus importante et varie de trois à cinq jours. Les familles qui ne travaillent pas reçoivent une offre d'accueil réduite de un à trois jours, sur des temps complémentaires de contrat de régulier. Cette offre a permis d'optimiser les établissements.

Les minima sociaux concernent 267 enfants et 245 familles et plus précisément touchent 14.71% des familles et enfants accueillis en régulier et 31.84% en accueil occasionnel (tous types d'accueil confondus 21% des enfants et 27% des familles). Les familles en minima sociaux doivent atteindre selon le décret 10%. En ce qui concerne le nombre d'enfants accueillis ou de familles, le critère est respecté. Si l'on se réfère au nombre d'heures réalisées, la lecture sur les EAJE meldois est plus disparate malgré un taux généraliste de 17%. Deux établissements ne

répondent pas au critère : le multi accueil Frot et la mini crèche Cassini avec moins de 10%. La mini crèche Buffon est sur ce seuil, les autres au-dessus.

Les trois établissements présentant les taux les plus élevés sont logiquement ceux proposant de l'accueil occasionnel. En parallèle, 83 enfants sont suivis par diverses associations d'aide à la famille.

De nombreux enfants accueillis nécessitent la mise en place d'un PAI : 60 en régulier et 25 en occasionnel, soit 85 enfants. Attention les enfants replacés sont pris en compte deux fois et induisent un manque de lisibilité.

Cinq enfants accueillis sont déclarés à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Deux enfants sont accueillis à la halte-garderie de Cassini, deux enfants accueillis à la halte-garderie du Marché et un enfant au SARF. Avec 1 543 heures facturées, ces accueils correspondent à 0,27% des heures facturées sur la Ville. Ce taux est infime mais ne correspond pas à la réalité de terrain. En effet, de nombreux enfants sont suivis pour des difficultés de développement mais ne sont pas encore dépistés ou déclarés MDPH en raison de leur jeune âge.



La gestion des demandes par le service administratif

Le 1^{er} janvier 2019, la Direction de la Petite Enfance procédait à la dématérialisation des préinscriptions pour les haltes garderies, service d'accueil occasionnel proposé aux parents principalement sans emploi, s'engageant dans un parcours de formation ou de reprise d'activité ou suivis par des partenaires sociaux (MDS, ASE, ARILE, SOS Femmes, Horizon etc.).

Entre août et septembre 2019, la Direction Petite Enfance constatait la difficulté d'effectuer une démarche en ligne pour les parents :

- Dont la situation sociale est sensible ;
- De milieu modeste à très modeste ;
- Dont le cursus scolaire s'est arrêté tôt ;
- Qui ne maîtrisent pas la langue française.

UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ

Le constat de cette "fracture numérique" pour une grande partie des usagers a permis de dégager des évidences.

La mise en ligne d'un service suppose :

- De prendre en compte les publics spécifiques ;
- De rendre accessible la démarche pour l'utilisateur (simplification, facilité d'accès, langage adapté à tout public, fluidité, guidage) ;
- De conserver les moyens préexistants jusqu'à la transition. Il faut attendre quelques années pour parler de "génération numérique".

La bonne connaissance des usagers des haltes garderies avait permis d'envisager cette difficulté, par conséquent les moyens préexistants ont été conservés (maintien de la démarche par téléphone).

Néanmoins, une fois mise en place, la dématérialisation a nécessité :

- D'entendre et de comprendre les problèmes des demandeurs ;
- D'apporter des améliorations au formulaire à compléter (plus de cases à cocher par exemple) ;
- D'accompagner les parents en difficulté avec le numérique ;
- De former le référent administratif chargé du traitement de la demande et de l'offre

(connaissance du portail, du formulaire, de concerto) ;

- De s'organiser avec l'équipe en l'absence du référent susvisé.

Les axes d'amélioration

1. La réfraction de l'offre d'accueil familial au domicile des assistants maternels agréés du département et de la Ville de Meaux en particulier :

- Perte de professionnels (en lien avec l'âge, des retraits d'agrément, des déménagements...) ;
- Perte de places d'accueil immédiatement induite ;
- Vacance de près de 30% des places ;
- Reconfiguration des antennes RAM afin d'être au plus près des professionnels.

2. Reconfiguration de l'offre d'accueil de Buffon pour septembre 2020 qui ne répond pas forcément aux besoins parentaux :

- Modifications des horaires à envisager : passage de 8h/18h à 7h30/18h30 afin de mieux répondre aux besoins des meldois. Le site est très excentré, les familles doivent avoir le temps de revenir de leur travail en traversant la Ville ;
- Modifications des jours d'accueil : passage de cinq jours à quatre jours, le taux de

présentéisme le mercredi est trop faible pour être maintenu ;

- Travail sur 9 heures par jour des agents auprès des enfants (hors techniques et éducatrice de jeunes enfants), ce qui permet de ne pas modifier le nombre de professionnels nécessaires à l'encadrement des enfants ;
- 3. Réflexion sur le multi accueil Cassini qui compte ce jour deux établissements distincts mais pris en compte dans leur globalité auprès de la CAF et du département. La mutualisation réelle de ces établissements diminuerait les coûts de fonctionnement et permettrait une meilleure optimisation du service. La halte-garderie présente des signes de vétusté importants ;
- 4. Poursuivre les actions d'accompagnement à la parentalité au sein des EAJE : café des parents, semaine nationale de la petite enfance, ..., sans suppléer au Hameau (LAEP) déjà existant ;
- 5. Poursuivre et approfondir les actions envers les familles en situation de précarité : insertion professionnelle, prévention des risques familiaux ;



- 6. Améliorer la communication avec les familles ayant un enfant en situation de handicap : poursuivre la formation de DIU handicap de Mme Barbato, publics et territoires CAF, centre ressource ou personne "ressource" ;
- 7. Illectronisme et/ou fracture numérique
La mise en place de points d'accompagnement pour les démarches en ligne pourrait être un plus proposé à la population concernée via les Centres Sociaux ou les Mairies de Quartiers. Ajout possible d'autres services comme les médiathèques ou le bibliobus...

Informations complém

Chiffres du développement local, délibérations, Charte de la
sur les 22 communes : vous trouverez dans cette rubrique
Elles vous permettront de préciser certains points évoqués



entaires

CAPM et informations pratiques
beaucoup d'informations détaillées.
dans les rubriques précédentes.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

LA CAPM INTERVIENT DANS LES 22 COMMUNES

La loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales a apporté certaines modifications au Code général des collectivités territoriales (CGCT). L'article 34 de ladite loi a modifié l'article L5211-39 du CGCT en prévoyant que le rapport annuel d'activité d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) devra mentionner l'utilisation des crédits engagés par l'EPCI dans chacune des communes membres.

Voici donc un récapitulatif des sommes représentatives de l'effort réalisé dans chacune des 22 communes de la CAPM en 2019 :



Versements de l'EPCI en faveur des communes membres pour 2019

FONCTIONNEMENT

Communes	TOTAL 2019	Population INSEE	Attribution de compensation	Enseignement musical	Musée de la Grande Guerre	Patrimoine Art et Histoire	Conservatoire	Harmonie	Bibliobus	Sports	Enlèvement emballages ménagers	Enlèvement verre (externalisé)	Traitement des ordures ménagères	Dotation des sacs à déchets verts
Barcy	106 325,29	306	8 456,21		6 833,04	552,61	3 014,68	3 172,11	958,51	6 265,69	3 354,94		23 632,64	376,20
Chambry	568 826,35	985	250 896,23		21 995,23	1 778,81	9 704,13	10 210,88	3 085,38	20 168,98	10 799,40		76 072,40	4 104,00
Chauconin Neufmontiers	1 115 776,25	3 190	43 143,91	41 237,00	71 233,29	5 760,82	31 427,58	33 068,75	9 992,26	65 318,82	34 974,70		246 366,45	15 048,00
Crégy les Meaux	1 641 047,89	4 799	104 371,42		107 162,55	8 666,51	47 279,29	49 748,25	15 032,24	98 264,89	52 615,54		370 630,90	7 695,00
Forfy	122 699,30	217	52 404,00		4 845,65	391,88	2 137,86	2 249,50	679,72	4 443,32	2 379,16	183,50	16 759,10	974,70
Flublaines	451 689,71	1 295	33 967,29		28 917,59	2 338,64	12 758,22	13 424,46	4 056,42	26 516,57	14 198,19		100 013,97	5 130,00
Germigny l'Évêque	448 344,02	1 333	16 804,64		29 766,14	2 407,26	13 132,59	13 818,38	4 175,45	27 294,67	14 614,82		102 948,74	6 840,00
Gèves le Chapitre	58 624,06	155	8 622,00		3 461,18	279,91	1 527,05	1 606,79	485,52	3 173,80	1 699,40	131,07	11 970,78	487,34
Isles Villenoy	503 864,59	922	208 401,53		20 588,43	1 665,04	5 083,46	9 557,80	2 888,05	18 878,98	10 108,67		71 206,85	1 710,00
Marcuillies Meaux	1 292 260,03	3 032	283 204,15	28 000,00	67 705,12	5 475,49	29 870,97	16 430,86	9 497,35	62 083,59	33 242,41		234 163,97	15 048,00
Meaux	32 221 426,38	56 249	14 227 353,23		1 256 050,51	101 580,04	554 159,78	583 098,48	176 192,68	1 151 761,16	616 705,87	47 564,27	4 344 158,73	25 342,20
Montceaux les Meaux	242 619,07	611	43 511,91	1 020,00	13 643,74	1 103,40	6 019,51	6 333,86	1 913,88	12 510,91	6 698,92		47 188,06	3 420,00
Monthyon	1 103 647,53	1 722	543 808,00		38 452,58	3 109,76	16 964,98	17 850,91	5 393,94	35 259,88	18 879,76	1 456,13	132 991,54	9 747,00
Nanteuil les Meaux	2 160 305,85	6 098	619 677,06	18 000,00	136 169,46	11 012,38	60 076,91	63 214,18	19 101,19	124 863,37	66 857,59	5 156,48	470 953,79	24 624,00
Penchard	388 465,88	1 109	33 765,84		24 764,17	2 002,74	10 925,76	11 496,31	3 473,01	22 708,01	12 158,91		85 649,03	1 368,00
Poincy	583 610,27	716	347 268,68	4 801,00	15 988,41	1 293,02	7 053,96	7 422,33	2 242,78	14 660,90	7 850,12		55 297,30	3 420,00
Saint Souplets	2 972 119,32	3 287	1 908 647,88	6 600,00	73 399,31	5 935,99	32 383,21	34 074,29	10 296,10	67 305,00	36 038,19	2 779,49	253 857,84	6 840,00
Trilbardou	329 351,50	678	112 482,86		15 139,86	1 224,40	6 679,59	7 028,41	2 123,75	13 882,81	7 433,49		52 362,52	855,00
Trilport	2 103 287,80	5 077	444 954,36	10 000,00	113 370,34	9 166,55	50 018,12	52 630,11	15 903,04	103 957,25	55 663,49		392 101,08	30 780,00
Varredes	706 361,16	1 971	49 712,32	15 000,00	44 011,79	3 559,43	19 418,10	20 432,13	6 173,90	40 358,43	21 609,76		152 222,03	13 680,00
Vignely	217 172,37	310	117 119,57		6 922,36	559,83	3 054,09	3 213,58	971,03	6 347,60	3 398,79		23 941,57	1 285,00
Villenoy	2 597 771,73	4 734	1 019 419,53	56 400,00	105 711,09	8 549,13	46 638,92	49 074,44	14 828,64	96 933,94	51 902,89		365 610,90	13 680,00
TOTAL	52 385 595,34	98 796	20 477 992,62	181 058,00	2 206 132,84	178 415,65	973 328,77	1 024 156,82	309 465,62	2 022 958,56	1 083 185,00	57 270,93	7 630 100,20	192 454,94

Communes	Dépôts sauvages	Service des OM (hors traitement), chap 012 inclus	Post Exploitation CET Crégy	moyens généraux (fluides, entretien et maintenance des bâtiments)	Parc Auto	Voirie	Propreté Urbaine	Espaces Verts	Petite Enfance	Commande Publique	Direction Générale	Action Economique
Barcy	219,15	9 045,58	752,04	3 478,87	191,82	1 641,78	1 609,59	2 386,42	1 378,47	691,46	1 422,37	2 583,39
Chambry	705,45	29 130,19	2 420,77	11 198,23	617,47	5 284,80	5 181,21	7 681,79	4 437,24	2 225,78	4 578,54	8 315,81
Chauconin Neufmontiers	2 284,65	94 340,40	7 839,85	36 266,68	1 999,71	17 115,24	16 779,76	24 878,07	14 370,36	7 208,38	14 827,96	26 931,40
Crégy les Meaux	3 437,00	141 924,63	11 794,18	54 559,19	3 008,34	25 747,97	25 243,29	37 426,28	21 618,51	10 844,20	22 307,01	40 515,30
Forfy	155,41	6 417,51	533,31	2 467,04	136,03	1 164,27	1 141,44	1 692,33	977,55	490,35	1 008,67	1 832,01
Flublaines	927,47	38 298,06	3 182,64	14 722,68	811,80	6 948,04	6 811,85	10 099,40	5 833,74	2 926,28	6 019,50	10 932,97
Germigny l'Évêque	954,68	39 421,87	3 276,03	15 154,70	835,62	7 151,92	7 011,73	10 395,76	6 004,92	3 012,15	6 196,13	11 253,78
Gèves le Chapitre	111,01	4 583,94	380,93	1 762,17	97,16	831,62	815,32	1 208,81	698,25	350,25	720,48	1 308,58
Isles Villenoy	660,33	27 267,04	2 265,94	10 482,09	577,97	4 946,79	4 849,82	7 190,46	4 153,44	2 083,42	4 285,70	7 783,93
Marcuillies Meaux	2 171,49	89 667,74	7 451,55	34 470,40	1 900,67	16 267,52	15 948,67	23 645,86	13 658,60	6 851,35	14 093,53	25 597,50
Meaux	40 284,97	1 663 496,25	138 239,43	639 487,33	35 260,75	301 791,55	295 876,15	438 672,83	253 391,40	127 104,68	261 460,10	474 879,13
Montceaux les Meaux	437,59	18 069,59	1 501,61	6 946,38	383,02	3 378,19	3 213,93	4 765,05	2 752,44	1 380,66	2 840,09	5 158,33
Monthyon	1 233,28	50 926,07	4 232,05	19 577,19	1 079,47	9 239,01	9 057,92	13 429,48	7 757,29	4 891,17	8 004,31	14 527,89
Nanteuil les Meaux	4 367,33	180 340,95	14 986,65	69 327,34	3 822,65	32 717,47	32 076,17	47 556,88	27 470,37	13 779,52	28 345,10	51 482,03
Penchard	794,25	32 797,34	2 725,52	12 608,07	695,20	5 950,09	5 833,47	8 648,83	4 995,84	2 505,98	5 154,92	9 362,67
Poincy	512,79	21 174,84	1 759,67	8 140,11	448,84	3 841,54	3 766,24	5 583,92	3 225,45	1 617,93	3 328,16	6 044,79
Saint Souplets	2 354,12	97 209,06	8 078,24	37 369,46	2 060,52	17 635,67	17 289,99	25 634,55	14 807,33	7 427,56	15 278,84	27 750,32
Trilbardou	485,58	20 051,03	1 666,28	7 708,09	425,02	3 637,66	3 566,36	5 287,56	3 054,27	1 532,06	3 151,52	5 723,98
Trilport	3 636,10	150 146,14	12 477,41	57 719,73	3 182,61	27 239,52	26 705,60	39 594,34	22 870,95	11 472,39	23 599,23	42 862,30
Varredes	1 411,61	58 289,94	4 844,00	22 408,03	1 235,56	10 574,96	10 367,68	15 371,37	8 878,99	4 453,83	9 161,72	16 640,06
Vignely	222,02	9 167,88	761,87	3 524,35	194,23	1 665,24	1 630,64	2 417,62	1 396,49	700,50	1 440,96	2 617,16
Villenoy	3 390,44	140 002,33	11 634,44	53 820,21	2 967,60	25 399,23	24 901,38	36 919,36	21 325,80	10 697,32	22 004,87	39 966,54
TOTAL	70 756,71	2 921 772,40	242 804,37	1 123 198,46	61 932,15	530 068,05	519 678,21	770 486,96	445 057,81	223 247,24	459 229,72	834 079,86

Communes	Finances	Informatique	Juridique	Affaires Générales	PLIE	DRH	Urbanisme	mobilité	Communication	Police Intercommunale - Cops
Barcy	10 066,95	1 250,78	1 449,03	59,08	1 537,51	4 270,43	2 697,45	938,81	810,08	1 223,58
Chambry	32 405,05	4 026,20	4 664,37	190,18	4 949,19	13 746,33	8 682,97	3 022,00	2 607,61	3 938,64
Chauconin Neufmontiers	104 946,31	13 039,18	15 105,92	615,90	16 028,34	44 518,58	28 120,48	9 786,98	8 444,95	12 755,59
Crégy les Meaux	157 880,05	19 615,99	22 725,18	926,55	24 112,85	66 973,25	42 304,14	14 723,42	12 704,49	19 189,36
Forfy	7 138,98	886,99	1 027,58	41,90	1 090,33	8 028,28	1 912,90	665,76	574,47	867,70
Flublaines	42 609,60	5 293,33	6 132,34	350,03	6 906,80	18 072,59	11 415,68	3 973,08	3 428,28	4 434,47
Germigny l'Évêque	43 853,74	5 448,66	6 312,29	257,36	6 697,74	18 602,91	11 750,66	4 089,67	3 528,88	5 330,16
Gèves le Chapitre	5 099,27	633,56	733,99	29,93	778,81	2 163,13	1 366,36	475,54	410,33	619,79
Isles Villenoy	30 332,45	3 768,69	4 366,04	178,01	4 632,64	12 867,13	8 127,61	2 828,71	2 440,83	3 686,73
Marcuillies Meaux	99 748,34	12 393,35	14 357,73	585,39	15 234,46	42 313,59	26 727,68	9 302,23	8 026,68	12 123,81
Meaux	1 850 509,44	229 918,69	266 361,45	10 860,07	282 626,35	784 992,37	495 846,12	172 572,96	148 909,17	224 918,23
Montceaux les Meaux	20 101,00	2 497,47	2 893,33	117,97	3 070,00	8 526,91	5 386,09	1 874,56	1 617,51	2 443,16
Monthyon	56 651,27	7 038,70	8 154,36	332,47	8 652,29	24 031,66	15 179,77	5 283,13	4 558,69	6 885,62
Nanteuil les Meaux	200 615,24	24 925,67	28 876,46	1 177,35	30 639,75	85 101,66	53 755,08	18 708,78	16 143,36	24 383,57
Penchard	36 484,47	4 533,06	5 251,56	214,12	5 572,23	15 476,84	9 776,06	3 402,43	2 935,88	4 434,47

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

INVESTISSEMENT

Communes	TOTAL 2019	Population INSEE	Harmonie	Conservatoire	Musée	culture	Sports	Bibliobus	Service des OM	Espaces verts	CET	Voirie	Propreté Urbaine	grands projets
Barcy	21 787,73	306	23,85	8,31	868,78	14,96	96,70	5,36	2 077,24	630,25	363,46	3 703,29	601,97	437,26
Chambry	70 133,71	985	76,77	26,76	2 796,57	48,15	311,26	17,25	6 686,55	2 028,74	1 169,95	11 920,71	1 937,71	1 407,53
Chauconin Neufmontiers	227 133,53	3 190	248,62	86,66	9 056,90	155,92	1 008,04	55,87	21 654,93	6 570,25	3 788,98	38 606,15	6 275,42	4 558,39
Crégy les Meaux	341 697,13	4 799	374,03	130,37	13 625,10	234,57	1 516,49	84,04	32 577,43	9 884,20	5 700,10	58 078,66	9 440,67	6 857,59
Forfy	15 450,78	217	16,91	5,90	616,10	10,61	68,57	3,80	1 473,08	446,94	257,75	2 626,19	426,89	310,08
Fublaines	92 206,25	1 295	100,93	35,18	3 676,70	63,30	409,22	22,68	8 790,95	2 667,23	1 538,16	15 672,40	2 547,54	1 850,51
Germigny l'Évêque	94 911,91	1 333	103,89	36,21	3 784,59	65,16	421,23	23,34	9 048,91	2 745,50	1 583,30	16 132,29	2 622,30	1 904,81
Gèvres le Chapitre	11 036,27	155	12,08	4,21	440,07	7,58	48,98	2,71	1 052,20	319,24	184,10	1 875,85	304,92	221,49
Isles les Villenoy	65 648,00	922	71,86	25,05	2 617,70	45,07	291,35	16,15	6 258,89	1 898,99	1 095,12	11 158,27	1 813,77	1 317,50
Mareuil les Meaux	215 883,66	3 032	236,31	82,37	8 608,31	148,20	958,11	53,10	20 582,36	6 244,82	3 601,31	36 694,00	5 964,60	4 332,61
Meaux	4 005 026,38	56 249	4 383,96	1 528,12	159 699,54	2 749,37	17 774,73	985,07	381 839,51	115 852,58	66 810,80	680 739,04	110 653,89	80 377,67
Montceaux les Meaux	43 504,26	611	47,62	16,60	1 734,72	29,86	193,08	10,70	4 147,70	1 258,44	725,73	7 394,47	1 201,97	873,10
Monthon	122 609,39	1 722	134,21	46,78	4 889,02	84,17	544,15	30,16	11 689,59	3 546,70	2 045,34	20 840,06	3 387,54	2 460,67
Nanteuil les Meaux	434 188,18	6 098	475,27	165,66	17 313,16	290,06	1 926,97	106,79	41 395,53	12 559,67	7 243,01	73 799,48	11 996,08	8 713,81
Penchard	78 962,72	1 109	86,43	30,13	3 148,62	54,21	350,44	19,42	7 528,31	2 284,14	1 317,24	13 421,39	2 181,64	1 584,72
Poincy	50 980,44	716	55,80	19,45	2 032,83	35,00	226,26	12,54	4 860,48	1 474,70	850,44	8 665,21	1 408,53	1 023,14
Saint Souplets	234 040,10	3 287	256,18	89,30	9 332,30	160,66	1 038,69	57,56	22 313,40	6 770,03	3 904,20	39 780,07	6 466,24	4 697,00
Trilbardou	48 274,78	678	52,84	18,42	1 924,95	33,14	214,25	11,87	4 602,52	1 396,43	805,31	8 205,32	1 333,77	968,84
Triport	361 491,21	5 077	395,69	137,93	14 414,38	248,16	1 604,34	88,91	34 464,60	10 456,78	6 030,30	61 443,09	9 987,55	7 254,84
Varredes	140 338,62	1 971	153,62	53,55	5 595,97	96,34	622,84	34,52	13 179,89	4 059,55	2 341,09	23 853,52	3 877,38	2 816,48
Vignely	22 072,54	310	24,16	8,42	880,14	15,15	97,96	5,43	2 104,40	638,49	368,21	3 751,70	609,84	442,98
Villenoy	337 069,01	4 734	368,96	128,61	13 440,55	231,39	1 495,95	82,91	32 136,18	9 750,33	5 622,90	57 292,02	9 312,80	6 764,70
TOTAL	7 034 446,59	98 796	7 700,00	2 684,00	280 497,00	4 825,00	31 219,62	1 730,19	670 664,66	203 484,00	117 346,80	1 195 653,16	194 353,00	141 175,70

Communes	mobilité	Direction Générale	Juridique	Commande Publique	Finances	Action Economique	Petite Enfance	Police	communication	Informatique	Urbanisme	Parc Auto	moyens généraux (bâtiments)	
Barcy	954,15	5,11	7,95	14,38	9 322,87	5,17	8,07	40,39	86,48	260,14	574,14	191,97	1 485,50	
Chambry	3 071,36	16,44	25,58	46,30	30 009,89	16,64	25,98	130,01	278,38	837,36	1 848,13	617,93	4 781,76	
Chauconin Neufmontiers	9 946,85	53,23	82,84	149,95	97 189,40	53,89	84,15	421,04	901,57	2 711,87	5 985,30	2 001,22	15 486,09	
Crégy les Meaux	14 963,93	80,08	124,63	225,58	146 210,64	81,07	126,60	633,40	1 356,31	4 079,70	9 004,22	3 010,62	23 297,10	
Forfy	676,64	3,62	5,64	10,20	6 611,32	3,67	5,72	28,64	61,33	184,48	407,15	136,13	1 053,44	
Fublaines	4 037,99	21,61	33,63	60,87	39 454,63	21,88	34,16	170,92	366,00	1 100,90	2 429,77	812,41	6 286,67	
Germigny l'Évêque	4 136,47	22,24	34,62	62,66	40 612,37	22,52	35,16	175,94	376,74	1 133,20	2 501,07	836,25	6 471,15	
Gèvres le Chapitre	483,31	2,59	4,03	7,29	4 722,37	2,62	4,09	20,46	43,81	131,77	290,82	97,24	752,46	
Isles les Villenoy	2 874,92	15,38	23,94	43,34	28 090,48	15,58	24,32	121,69	260,58	783,81	1 729,92	578,41	4 475,92	
Mareuil les Meaux	9 454,19	50,59	78,74	142,52	92 375,63	51,22	79,98	400,18	856,91	2 577,55	5 688,85	1 902,10	14 719,07	
Meaux	175 392,00	938,58	1 460,79	2 644,04	17 173 732,45	950,24	1 483,83	7 424,09	15 897,25	47 818,14	105 538,33	35 287,43	273 064,94	
Montceaux les Meaux	1 905,18	10,20	15,87	28,72	18 615,27	10,32	16,12	80,64	172,68	519,42	1 146,40	383,31	2 966,14	
Monthon	5 369,43	28,73	44,72	80,94	52 464,00	29,09	45,43	227,28	486,68	1 463,90	3 230,94	1 080,29	8 359,58	
Nanteuil les Meaux	19 014,39	101,75	158,36	286,64	185 787,13	103,02	160,86	804,85	1 723,43	5 184,00	11 441,50	3 825,54	29 603,19	
Penchard	3 458,01	18,50	28,80	52,13	33 787,79	18,73	29,25	146,37	313,43	942,78	2 080,78	695,72	5 383,72	
Poincy	2 232,58	11,95	18,59	33,66	21 814,30	12,10	18,89	94,50	202,36	608,68	1 343,41	449,18	3 475,88	
Saint Souplets	10 249,31	54,85	85,36	154,51	100 144,69	55,53	86,71	433,84	928,98	2 794,33	6 167,30	2 062,08	15 956,98	
Trilbardou	2 114,10	11,31	17,61	31,87	20 656,56	11,45	17,89	89,49	191,62	576,38	1 272,11	425,34	3 291,40	
Triport	15 830,77	84,72	131,85	238,65	154 680,43	85,77	133,93	670,09	1 434,88	4 316,04	9 525,82	3 185,02	24 646,67	
Varredes	6 145,84	32,89	51,19	92,65	60 050,25	33,30	51,99	260,14	557,05	1 675,58	3 698,13	1 236,49	9 568,37	
Vignely	966,62	5,17	8,05	14,57	9 444,74	5,24	8,18	40,92	87,61	263,54	581,64	194,48	1 504,52	
Villenoy	14 761,25	78,99	122,94	222,53	144 230,29	79,97	124,88	624,82	1 337,94	4 024,45	8 882,26	2 969,84	22 981,55	
TOTAL	308 059,30	1 648,53	2 565,73	4 644,00	3 010 007,49	1 669,01	2 606,20	13 039,70	27 922,00	83 988,00	185 368,00	61 979,00	479 612,50	



N.B. : Les données ont été reprises telles qu'elles apparaissent au compte administratif 2019. Chacune des dépenses (fonctionnement et investissement) qui a pu faire l'objet d'une identification (enseignement musical, locations, interventions dans les zones économiques, etc.) a été reportée sur la commune concernée. Toutes les autres, qui correspondent souvent à des politiques communautaires globales, ont été prises dans leur intégralité et réparties au prorata de la population.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

127 DÉLIBÉRATIONS POUR 6 CONSEILS

En 2019, le Conseil Communautaire a adopté 127 délibérations au cours de 6 séances.

ACTION ÉCONOMIQUE



Autorisation donnée au Président afin de signer l'avenant n°1 à la convention relative à l'octroi d'une subvention du Fonds social européen au titre du programme opérationnel pour l'Emploi et l'Inclusion en métropole. **22/03/2019**

Autorisation donnée au Président afin de signer la convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et les partenaires du projet de pôle de formation des métiers de l'aérien du Pays de Meaux. **29/06/2019**

Signature de la convention "Analyse de l'attractivité et des potentiels de développement du commerce et de l'artisanat du centre-ville de Meaux et des autres pôles de l'agglomération melloise". **20/09/2019**

Avis concernant la demande de dérogation des communes de Chauconin-Neufmontiers, Meaux, Mareuil-les-Meaux, Nanteuilles-Meaux et Saint-Soupplets à la règle du repos dominical pour le personnel salarié des établissements de commerce de détail situés sur la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux. **12/12/2019**

AFFAIRES JURIDIQUES

Parc d'Activités du Pays de Meaux – Ilot 5 – Cession d'un terrain d'environ 19 000 m² à la société ROBERT ARNAL ET FILS. **22/03/2019**

Désignation de représentants du Conseil Communautaire au sein de divers organismes. **22/03/2019**

Office de Tourisme du Pays de Meaux : Modification de la désignation des membres du Comité de direction de l'EPIC. **22/03/2019**

Parc d'Activités du Pays de Meaux – Ilot 7 – Cession d'un terrain d'environ 13 170 m² à la société DOSYAL. **29/06/2019**

Syndicat Mixte de la Goële : Demande d'intégration de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux. **22/03/2019**

Parc d'Activités du Pays de Meaux – Ilot 7 – Cession d'un terrain d'environ 2 500 m² à la société TADILAT. **29/06/2019**

Adhésion de la commune de Boutigny à la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux. **22/03/2019**

Gens du voyage : Acquisition d'un terrain d'environ 49 395 m² situé à Barcy et Chambry pour la réalisation d'une aire de grands passages. **29/06/2019**

Adhésion de la commune de Saint Fiacre à la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux. **22/03/2019**

Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux. **20/09/2019**

Adhésion de la commune de Villemareuil à la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux. **22/03/2019**

Parc d'Activités du Pays de Meaux - Ilot 7 - Constitution d'une servitude d'accès et d'entretien d'un transformateur sur le terrain appartenant à la SCI ALTEAUTO. **20/09/2019**

Parc d'Activités du Pays de Meaux – Ilot 7 – Cession d'un terrain d'environ 5 724 m² à la société STHAS SARL. **05/04/2019**

Demande d'extension du périmètre d'intervention du SMITOM du Nord Seine et Marne à la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux dans son périmètre étendu aux communes de Quincy-Voisins, Boutigny, Saint-Fiacre et Villemareuil. **20/09/2019**

Demande d'adhésion de la commune de Couilly Pont aux Dames à la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux. **05/04/2019**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Régie dotée de la seule autonomie financière pour la gestion du service d'eau potable : création, adoption des statuts et fixation du montant de la dotation initiale.

08/11/2019

Régie dotée de la seule autonomie financière pour la gestion du service d'assainissement : création, adoption des statuts et fixation du montant de la dotation initiale.

08/11/2019

Convention de gestion de services entre la CAPM et les communes intéressées relative à l'enlèvement des tags et graffitis, au balayage des voies publiques et l'utilisation de nacelles. **08/11/2019**

Gens du voyage : Constitution de servitudes et acquisition d'un terrain d'environ 49 849m² situé à Barcy pour la réalisation d'une aire de grand passage. **12/12/2019**

Parc d'Activités du Pays de Meaux – Ilot 7 – Cession d'un terrain d'environ 10 000m² à la société BOIS ET TOITS. **12/12/2019**

Parc d'Activités du Pays de Meaux – Ilot 7 – Cession d'un terrain d'environ 5 000m² à la société STHAS SARL- Délibération modificative. **12/12/2019**

Parc d'Activités du Pays de Meaux – Ilot 7 – Cession d'un terrain d'environ 2 500m² à la SARL MOMENTUM HOLDING. **12/12/2019**
ZAE Jean-Pierre PLICQUE à Villenoy – Cession d'un terrain d'environ 500 m² à la SCI CNL. **12/12/2019**

Transfert de la compétence relative aux zones d'activité économique : Ajout à la liste des zones d'activité économique transférées la ZAE de la Bonne rencontre à Quincy-Voisins. **12/12/2019**

Transfert des compétences eau et assainissement à la CAPM - Régies dotées de la seule autonomie financière pour la gestion du service d'eau potable et du service de l'assainissement : Désignation des membres du conseil d'exploitation. **12/12/2019**

Transfert des compétences eau potable et assainissement à la CAPM – Régies dotées de la seule autonomie financière pour la gestion du service d'eau potable et du service de l'assainissement : Désignation du Directeur. **12/12/2019**

Transfert des compétences eau potable et assainissement - Désignation des délégués au sein du conseil syndical des syndicats eau et assainissement. **12/12/2019**

Compétence GEMAPI - Désignation des représentants de la CAPM au sein du SMAGE des deux Morin. **12/12/2019**

COMMANDE PUBLIQUE



Création d'un groupement de commande entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et la Ville de Meaux pour la passation d'un marché relatif à des prestations de conseil et d'assistance juridiques. **22/03/2019**

Création d'un groupement de commandes entre la Ville de Meaux et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux pour la passation d'un marché relatif à l'acquisition d'un système de conférence pour la salle dite « Salons d'Honneur ». **12/12/2019**

Création d'un groupement de commandes entre la Ville de Meaux et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux pour la

passation d'un marché relatif à la maintenance préventive et corrective, travaux neufs et mises aux normes des installations d'alarme intrusion, des contrôles d'accès et des vidéos de surveillance dans les bâtiments. **12/12/2019**

Création d'un groupement de commandes entre la Ville de Meaux et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux pour la passation d'un marché relatif à la maintenance préventive et corrective, travaux neufs et mises aux normes des systèmes automatisés et motorisés de types portes, sas, rideaux métalliques, barrières, portails, portillons et volets. **12/12/2019**

COPS



Approbation du Règlement Intérieur de l'aire d'accueil des gens du voyage de Meaux-Poincy. **29/06/2019**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Signature de la convention de mise à disposition de la mallette pédagogique du Programme Citoyenneté et Justice avec l'Institution Judiciaire et l'Education Nationale. **29/06/2019**

CULTURE



Musée de la Grande Guerre : Autorisation donnée au Président afin de signer la convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Seine et Marne. **29/06/2019**

Musée de la Grande Guerre : Autorisation donnée au Président afin de signer la convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de Seine et Marne. **29/06/2019**

Musée de la Grande Guerre : Autorisation donnée au Président afin de signer la convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et l'association France victimes - AVI-MEJ de Seine et Marne. **29/06/2019**

Enseignement musical : Autorisation donnée au Président afin de signer la convention entre le Collège Henri Dunant et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux pour l'organisation de Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM). **29/06/2019**

Enseignement musical : Tarification spéciale pour les élèves des « Classes à Horaires Aménagés Musique » (CHAM) Collège Henri Dunant- Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux. **29/06/2019**

Harmonie du Pays de Meaux : Autorisation donnée au Président de signer une convention de partenariat entre le collège Parc Frot et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux pour la création d'un dispositif orchestre inter niveaux. **20/09/2019**

Musée de la Grande Guerre : Autorisation donnée au Président afin de signer la convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et le collège Parc Frot de Meaux. **12/12/2019**

EAU ET ASSAINISSEMENT



Assainissement : Charte de qualité des réseaux d'assainissement. **12/12/2019**

Adhésion au groupement d'intérêt public « ID 77 ». **12/12/2019**

Approbation des statuts modifiés du Syndicat Mixte du Bassin du Ru de Rutel (SMIBRR). **12/12/2019**

ESPACES PUBLICS – PROXIMITÉ

Appel à candidature pour l'Extension des Consignes de Tri et mesures d'accompagnement pour l'optimisation de la collecte des emballages ménagers et des papiers graphiques. **05/04/2019**

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Autorisation donnée au Président afin de signer l'avenant n°1 à la convention relative à la transmission par voie dématérialisée des actes soumis au contrôle de légalité. **08/11/2019**

FINANCES



Tenue du Débat d'Orientations budgétaires 2019. **22/03/2019**

Attribution de compensation provisoire au titre de l'exercice 2019. **22/03/2019**

Harmonie du Pays de Meaux : Remboursement aux familles suite à l'absentéisme de professeurs au cours de la saison 2017/2018. **22/03/2019**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Approbation du budget primitif 2019 de l'Office de Tourisme du Pays de Meaux et de la subvention. **22/03/2019**

Budget Primitif 2019 du Budget Principal. **05/04/2019**

Budget Primitif 2019 du Budget annexe du Parc d'Activité du Pays de Meaux. **05/04/2019**

Budget Primitif 2019 du Budget annexe des Opérations Patrimoniales soumises à TVA. **05/04/2019**

Budget Primitif 2019 du Budget annexe de la ZAC de l'Arpent Videron. **05/04/2019**

Taux de fiscalité 2019. **05/04/2019**

Budget principal : Tarifs des services publics – Piscines. **05/04/2019**

Subventions accordées à diverses associations au titre de l'année 2019. **05/04/2019**

Budget principal, budget annexe du Parc d'Activités du Pays de Meaux, budget annexe Opérations Patrimoniales soumises à TVA et budget annexe de la ZAC Arpent Videron : Approbation des comptes de gestion 2018. **29/06/2019**

Budget principal : Compte Administratif 2018. **29/06/2019**

Budget annexe du Parc d'Activités du Pays de Meaux : Compte Administratif 2018. **29/06/2019**

Budget annexe Opérations Patrimoniales soumises à TVA : Compte Administratif 2018. **29/06/2019**

Budget annexe ZAC de l'Arpent Videron : Compte Administratif 2018. **29/06/2019**

Budget principal : Affectation du résultat 2018. **29/06/2019**

Budget annexe du Parc d'Activités du Pays de Meaux : Affectation du résultat 2018. **29/06/2019**

Budget annexe ZAC de l'Arpent Videron : Affectation du résultat 2018. **29/06/2019**

Budget principal - Budget supplémentaire 2019. **29/06/2019**

Budget annexe du Parc d'Activités du Pays de Meaux - Budget supplémentaire 2019. **29/06/2019**

Budget annexe des Opérations Patrimoniales soumises à TVA : Budget supplémentaire 2019. 29/06/2019	mareuil, Saint-Fiacre et Boutigny, à la CAPM, au 1er janvier 2020. 20/09/2019
Budget annexe ZAC de l'Arpent Videron : Budget supplémentaire 2019. 29/06/2019	Création du budget annexe : régie d'exploitation du service de l'eau potable. 08/11/2019
Budget principal : Tarifs des services publics. 29/06/2019	Création du budget annexe : Régie d'exploitation du service de l'assainissement. 08/11/2019
Subventions accordées à diverses associations au titre de l'année 2019. 29/06/2019	Attribution de compensation définitive au titre de l'exercice 2019. 08/11/2019
Contrat Intercommunal de Développement (CID) : Vote des projets de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux. 29/06/2019	Conclusion de la convention relative au reversement de la taxe départementale additionnelle à la taxe de séjour. 08/11/2019
Budget annexe de l'Arpent Videron – exercice 2019 – Décision modificative n°1. 20/09/2019	Subvention accordée à une association au titre de l'année 2019. 08/11/2019
Conditions d'application de la taxe de séjour à effet du 1er janvier 2020. 20/09/2019	Budget principal - Approbation de crédits de dépenses d'investissement 2020 avant le vote du Budget primitif 2020. 12/12/2019
Subventions accordées à diverses associations au titre de l'année 2019. 20/09/2019	Budget principal - Admission en non valeurs des produits communautaires. 12/12/2019
Mise en place ou non d'un lissage et sa durée pour les TH,TFB, TFNB et CFE, ainsi que pour les bases minimum de CFE suite à l'intégration des communes de Quincy-Voisins, Ville-	Renouvellement de garanties d'emprunt accordées à Espace Habitat Construction suite au réaménagement de prêts. 12/12/2019

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Transfert des compétences eau et assainissement à la CAPM : Maintien des règlements de service pour l'année 2020. **12/12/2019**

Transfert des compétences eau et assainissement à la CAPM : Maintien des tarifs de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif pour l'année 2020. **12/12/2019**

Assainissement : Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC). **12/12/2019**

Budget annexe Régie d'exploitation du service de l'assainissement (collectif et non collectif) : Durées d'amortissement des immobilisations. **12/12/2019**

Budget annexe Régie d'exploitation du service de l'eau potable : Durées d'amortissement des immobilisations. **12/12/2019**

Budget annexe Régie d'exploitation du service de l'assainissement (collectif et non collectif) : Approbation de crédits de dépenses de budget 2020 avant le vote du Budget primitif 2020. **12/12/2019**

Budget annexe Régie d'exploitation du service de l'eau potable : Approbation de crédits de dépenses de budget 2020 avant le vote du Budget primitif 2020. **12/12/2019**

JEUNESSE

Mise en place d'une offre sportive et culturelle pour les jeunes de la CAPM âgés de 15/25 ans. **22/03/2019**

PETITE ENFANCE



Contrat Enfance et Jeunesse : Autorisation donnée au Président afin de signer un avenant au Contrat Enfance et Jeunesse de la CAF de Seine-et-Marne concernant « la coordination ». **22/03/2019**

RAM communautaire du Pays de Meaux : Autorisation donnée au Président afin de signer trois Conventions d'Objectifs et de Financement de la CAF de Seine-et-Marne concernant les prestations de service « Relais Assistants Maternels ». **20/09/2019**

POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE



Police Municipale intercommunale : Autorisation donnée au Président afin de signer l'avenant n°1 à la convention de coordination avec les forces de sécurité de l'Etat. **20/09/2019**

Police Municipale Intercommunale : Autorisation donnée au Président afin de signer l'avenant n°2 à la convention de coordination avec les forces de sécurité de l'Etat. **12/12/2019**

POLITIQUE DE LA VILLE

Contrat de Ville : Autorisation donnée au Président afin de signer le protocole d'engagements renforcés et réciproques 2020 – 2022. **20/09/2019**

RESSOURCES HUMAINES

Création de poste. **22/03/2019**

Mise à jour de la délibération n° CC03110601 du 28 novembre 2003 relative aux prestations d'action sociale versées au personnel **20/09/2019**

Création et suppression de postes. **20/09/2019**

Transfert des compétences Eau et Assainissement à la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux : Création de postes. **20/09/2019**

Transfert des compétences Eau et Assainissement à la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux : Transfert du Personnel. **20/09/2019**

Création et suppression de postes. **12/12/2019**

Dons de jours de repos. **12/12/2019**

Prévoyance – Participation Employeur : Mise à jour. **12/12/2019**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Transfert de Personnel Petit Enfance dans le cadre de l'adhésion des communes de Quincy-Voisins, Boutigny, Saint Fiacre et Villemareuil à la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux. **12/12/2019**

SPORTS



Adoption du nouveau règlement intérieur relatif à l'Ecole Intercommunale des Sports du Pays de Meaux. **20/09/2019**

SYSTÈMES D'INFORMATION

Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et adhésion au Syndicat mixte Seine-et-Marne Numérique. **12/12/2019**

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Présentation du rapport du Développement Durable 2018. **22/03/2019**

Amélioration de l'habitat privé : Attributions de subventions dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) avec volet copropriétés dégradées. **22/03/2019**

Rapprochement de l'OPH Pays de Meaux Habitat et la SAIEM de la Ville de Meaux. **22/03/2019**

Amélioration de l'habitat privé : Attributions de subventions dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) avec volet copropriétés dégradées. **05/04/2019**

Contrat rural CoR de Vignely : Avis du Conseil Communautaire. **05/04/2019**

Demande d'adoption des nouveaux statuts du Syndicat Mixte du Bassin du Ru de Rutel. **05/04/2019**

Amélioration de l'habitat privé : Attributions de subventions dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

(OPAH) avec volet copropriétés dégradées.
29/06/2019

Gens du voyage : Réalisation d'une aire de
grands passages : Approbation du dossier de
déclaration de projet. **29/06/2019**

Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France
(EPFIF) : Autorisation donnée au Président
afin de signer la convention stratégique
entre l'EPFIF et la CAPM. **29/06/2019**

Fusion de Pays de Meaux Habitat et de la
SAIEM de Meaux : Transfert du patrimoine
de l'OPH Pays de Meaux Habitat par voie de
fusion avec la SAIEM de la Ville de Meaux.
29/06/2019

Contrat de Plan Etat-Région : autorisation
donnée au Président afin de signer la
Convention cadre pour la mise en œuvre du
volet territorial du contrat de Plan Etat-Ré-
gion Ile-de-France 2015-2020. **08/11/2019**
Amélioration de l'habitat privé : attributions
de subventions dans le cadre de l'Opération
Programmée d'Amélioration de l'Habitat
(OPAH) avec volet copropriétés dégradées.
08/11/2019

Convention de délégation de compétence
en matière de transport à la demande pour
les communes de Villemareuil, Boutigny,

Saint Fiacre et Mareuil les Meaux consentie
par Ile de France Mobilité à la Communauté
d'Agglomération du Pays de Meaux : autori-
sation donnée au Président afin de signer la
convention. **08/11/2019**

Convention de gestion de services entre la
CAPM et les communes de Boutigny,
Quincy-Voisins, Saint Fiacre, Saint-Soup-
plets et Villemareuil, relative à l'instruction
du droit des sols, à la planification urbaine et
à l'aménagement urbanistique. **12/12/2019**

Fusion de Pays de Meaux Habitat et de la
SAIEM de la Ville de Meaux : Autorisation
donnée au Président afin de porter la candi-
dature de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Meaux à la présidence de la
SAIEM de la Ville de Meaux (future SEM
PAYS DE MEAUX HABITAT). **12/12/2019**



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

LA CHARTE DE LA CAPM

Nous, élus des 22 communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM) avons décidé, lors de notre séance du 18 juin 2003, de définir au sein d'une charte les principes fondateurs de notre projet commun.



Le socle de notre volonté collective est l'ambition que nous partageons pour l'avenir de notre territoire, pour lequel nous nous sommes rassemblés afin de garantir une plus grande efficacité et une plus grande solidarité de l'action publique au service de nos concitoyens.

PRINCIPES GÉNÉRAUX ET DÉFINITION DE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux repose sur le principe selon lequel les compétences transférées par les communes à la CAPM sont celles que fixent la loi et les statuts, et pour lesquelles le Conseil Communautaire établit que la gestion communautaire est plus efficace qu'une gestion communale pour améliorer le niveau et la qualité de vie de ses habitants.

Son champ d'action est strictement délimité par la notion d'intérêt communautaire.

Procèdent de l'intérêt communautaire toutes les actions, équipements et zones qui, même localisés sur le territoire d'une seule commune, répondent à trois conditions :

- Concourir à l'amélioration du niveau et de la qualité de vie des habitants grâce à un développement harmonieux et durable de son territoire.
- Intervenir au sein des compétences communautaires.
- Respecter le principe selon lequel le Conseil Communautaire doit établir la plus grande efficacité de la gestion communautaire par rapport à la gestion communale.

Le champ de l'intérêt communautaire est précisé au sein de chaque chapitre de compétences transférées au fil du temps, qu'elles soient obligatoires, optionnelles, ou facultatives.

L'action de la CAPM est entièrement guidée par ces principes qui garantissent le respect de la spécificité des communes membres tout en permettant un dynamisme accru et une solidarité plus affirmée de son territoire.

OBJECTIFS ET MOYENS D'ACTION

La CAPM a pour finalité l'amélioration du niveau et de la qualité de vie de ses habitants à travers un développement harmonieux et durable de son territoire.

Dans ce but, conformément aux orientations définies par le Syndicat Intercommunal d'Études et de Programmation (SIEP) dans sa délibération du 4 décembre 1997, elle met en œuvre au service de ses habitants une politique d'emploi, d'insertion économique et sociale, et d'attractivité de son territoire grâce à des actions cohérentes dans les domaines suivants :

- Accueil et développement d'activités économiques créatrices de richesse et d'emploi.
- Promotion des formations initiales et continues permettant l'amélioration du niveau d'éducation et de qualification professionnelle de ses habitants.
- Entretien, gestion et réalisation d'équipements collectifs à vocation culturelle et sportive.
- Amélioration du parc immobilier bâti en promouvant une politique d'habitat diversifié et de qualité.
- Prévention de la délinquance.
- Entretien et développement des infrastructures de transport et de circulation des biens, des personnes et de l'information (NTIC).
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

LES 22 COMMUNES DE LA CAPM

Mairie de Barcy

Place Sainte Geneviève - 77910 Barcy
Tél./Fax : 09 66 98 70 16 - www.barcy77.fr
Le lundi et le jeudi de 15h à 19h, le mercredi de 8h30 à 12h30, le samedi matin sur rendez-vous.

Mairie de Chambry

10 rue de la Ville - 77910 Chambry
Tél. : 01 64 34 04 77 / Fax : 01 64 33 83 11
Le lundi et le jeudi de 14h à 18h, le mardi de 9h à 12h, le vendredi de 14h à 17h, les 2^e et 4^e samedi du mois de 9h à 12h.

Mairie de Chauconin-Neufmontiers

Rue Pierre Charton - 77124 Chauconin-Neufmontiers
Tél. : 01 64 33 11 18 / Fax : 01 64 33 97 54
www.chauconin-neufmontiers.fr
Lundi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h, le mercredi de 9h à 12h, jeudi de 15h à 18h, le mardi de 15h à 19h et le samedi de 9h à 12h.

Mairie de Crégy-lès-Meaux

28, rue Jean Jaurès - 77124 Crégy-lès-Meaux
Tél. : 01 60 23 48 88 / Fax : 01 60 23 48 39
www.cregylesmeaux.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Samedi de 10h à 12h (Uniquement service Etat civil et affaires générales).

Mairie de Forfry

Rue des Franc-Bourgeois - 77165 Forfry
Tél. : 01 60 01 59 36 / Fax : 01 60 01 44 46
mairie.forfry@wanadoo.fr
Le lundi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h, le jeudi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 19h.

Mairie de Fublaines

24, Rue Alphonse Cabon - 77470 Fublaines
Tél. : 01 60 25 80 00 / Fax : 01 60 25 40 93
www.fublaines.fr
Le lundi et le mardi de 14h à 18h, le matin sur rdv, le jeudi et vendredi de 14h à 19h, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Mairie de Germigny-l'Évêque

7, allée de l'église - 77910 Germigny-l'Évêque
Tél. : 01 64 33 01 89 / Fax : 01 64 33 86 66
www.germigny-leveque.org
Le lundi et le vendredi de 16h à 18h30, le samedi de 10h à 12h et le mercredi de 9h à 12h.

Mairie de Gesvres-le-Chapitre

5-7, rue André-Maurice - 77165 Gesvres-le-Chapitre
Tél. : 01 60 01 04 15 / Fax : 01 64 36 20 17
mairiegesvreslechapitre@orange.fr
Le mercredi et le vendredi de 18h à 19h

Mairie de Isles-lès-Villenoy

58, rue de Meaux - 77450 Isles-lès-Villenoy
Tél. : 01 60 04 33 18 / Fax : 01 64 63 50 81
www.isleslesvillenoy.fr
Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le mercredi de 9h à 12h, le vendredi de 15h à 17h30 et le samedi de 9h30 à 12h.

Mairie de Mareuil-lès-Meaux

3, place Jean Jaurès - 77470 Mareuil-lès-Meaux
Tél. : 01 64 33 14 27 / Fax : 01 64 33 79 47
www.mareuil-les-meaux.fr
Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, jeudi de 13h30 à 17h30. Le 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 10h à 12h.

Mairie de Meaux

2, place de l'Hôtel de Ville - 77100 Meaux
Tél. : 01 60 09 97 00 / Fax : 01 60 23 25 78
www.ville-meaux.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h.

Mairie de Montceaux-lès-Meaux

Place de la Mairie - 77470 Montceaux-lès-Meaux
Tél. : 01 64 35 93 19 / Fax : 01 60 25 45 68
www.mairie-montceaux-les-meaux.fr
Le lundi de 9h à 12h, le mercredi de 9h à 12h et 13h à 18h30, le jeudi de 15h à 17h et le vendredi de 9h à 12h.

Mairie de Monthyon

1 place Carruel - 77122 Monthyon
www.monthyon.fr

Tél. : 01 64 36 21 41 / Fax : 01 64 36 22 34
mairie-de-monthyon@wanadoo.fr

Le lundi, mardi, jeudi et le vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h.

Mairie de Nanteuil-lès-Meaux

14, rue Benjamin Bruet - 77100 Nanteuil-lès-Meaux
Tél. : 01 60 23 06 10 / Fax : 01 60 23 45 21

www.nanteuil-les-meaux.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30,
le mardi de 9h à 12h30 et de 15h à 17h30 et le samedi
de 9h à 12h (sauf de la mi-juillet à la mi-août) :
permanence Etat-Civil.

Mairie de Penchard

1, place de la Mairie - 77124 Penchard

Tél. : 01 64 34 10 86 / Fax : 01 64 34 56 14

Le lundi et le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h,
le mardi et le jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Mairie de Poincy

31, grande rue - 77470 Poincy

Tél. : 01 60 09 05 50 / Fax : 01 60 09 80 09

www.mairiedepenchard.com

Le mardi de 10h30 à 12h, le jeudi et le vendredi de
16h à 18h.

Mairie de Saint-Soupplets

Château-de-Maulny - 77165 Saint-Soupplets

www.saint-soupplets.fr

Tél. : 01 60 01 50 49 / Fax : 01 60 01 50 83

accueil@saint-soupplets.fr

Le lundi et le jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h,
le mardi et le mercredi de 8h30 à 12h, le vendredi de
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Permanence chaque
premier samedi du mois de 8h30 à 12h.

Mairie de Trilbardou

Impasse de la Mairie - 77450 Trilbardou

Tél. : 01 60 04 90 60 / Fax 09 70 62 38 66

www.trilbardou.mairie.com

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h,
le lundi et le jeudi de 13h45 à 16h45.

Mairie de Trilport

1, place de la Mairie - 77470 Trilport

Tél. : 01 60 09 79 30 / Fax : 01 64 35 04 31

www.trilport.fr

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de
14h à 18h, mardi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

Mairie de Varreddes

53 bis, rue Victor Clairret - 77910 Varreddes

Tél. : 01 64 33 18 42 / Fax : 01 60 44 07 04

varreddes.fr

Le lundi de 16h30 à 18h, le mardi et le jeudi de 16h
à 18h, le mercredi de 10h à 12h, le vendredi de 10h
à 11h30 et de 16h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

Mairie de Vignely

24 bis, Grande Rue - 77450 Vignely

Tél. : 01 60 01 64 40 / Fax : 09 58 41 49 73

mairie.vignely@laposte.net

Le lundi de 9h30 à 12h, le mardi de 14h à 16h, le
mercredi de 9h30 à 12h, jeudi de 14h à 16h, le
vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h, le samedi de
9h30 à 12h (Le premier samedi du mois uniquement).

Mairie de Villenoy

16, place Picard - 77124 Villenoy

Tél. : 01 60 09 82 45 / Fax : 01 60 44 06 52

www.villenoy.fr

Le lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h
et de 14h30 à 17h30 (jusqu'à 19h les mercredis des
semaines impaires), vendredi et samedi de
8h30 à 12h.

Pays
de
Meaux
Communauté d'agglomération



Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux
Hôtel de Ville - BP 227 - 77 107 MEAUX Cedex
Tél : 01 60 09 85 61
www.agglo-paysdemeaux.fr